

Ziegler : Jeanne Hersch n'est même pas déçue...

(page 10)

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

SELON DES SOURCES BRITANNIQUES

Nouveau massacre ordonné en Ouganda par Idi Amin Dada

LONDRES (Reuter). — Selon l'« Observer », le président Idi Amin Dada a récemment « ordonné un nouveau massacre » en Ouganda, après la découverte d'un prétendu complot militaire destiné à le supprimer.

LES IDÉES ET LES FAITS

Encore du sang

Le sang coule à nouveau en Ouganda. Idi Amin Dada a découvert un nouveau complot et trouvé de nouvelles victimes. Les informations venues de Londres sont trop précises et les sources trop sérieuses pour qu'il soit permis d'en douter: le « maréchal » a remporté une nouvelle victoire. Cela veut dire que des innocents ont payé de leur vie une nouvelle phobie du dictateur. Des chrétiens de toute confession, assurent des milieux anglais très avertis de la réalité ougandaise, sont cette fois tombés en première ligne.

Amin Dada craignait pour sa vie. C'est celle des autres qu'il vient de prendre. A sa manière et comme d'habitude. Les cris d'agonie qui, en dépit de tout, finissent par parvenir jusqu'à nous, en dissimulent d'autres. Ceux de la famine, car la faim est la grande maladie de l'Ouganda. « Je lutte contre le monde entier », disait encore le dictateur voici quelques jours. Bien des gens pensent qu'il vaudrait mieux pour lui trouver le pain, le beurre, le lait, le sucre et le sel qui font défaut en Ouganda. Voilà qui, sans doute, serait plus important que d'expérimenter de « nouvelles armes soviétiques ».

Des dizaines de milliers de dollars ont été versés à l'Ouganda pour 1977 au titre de l'aide aux réfugiés. Il y a en effet dans ce pays 100.000 réfugiés venant du Ruanda et du Zaïre. Brusquement, les fonctionnaires du HCR ont été priés de faire leurs malles et d'évacuer les zones où avaient été installés ces réfugiés. Les travaux ont été interrompus par suite du « manque d'entrepreneurs, de pénurie de matériel et de l'importance de l'inflation ». Amin Dada a déclaré qu'il prendrait la « responsabilité des programmes en cours ». Plus de témoins gênants. Lui seul s'occupera des réfugiés. Apprendra-t-on un jour que ces malheureux ont fait partie de la prochaine charrette?

Amin Dada n'est pas seulement un dictateur. Il lui arrive aussi d'être ridicule... Oui, elles sont stupides certaines déclarations du chef de l'Etat ougandais. Il est ridicule que ce personnage ait pu déclarer le plus tranquillement du monde qu'il se « refusait à prendre des contacts même privés avec l'Afrique du Sud », parce que celle-ci « n'applique pas la politique de l'OUA ». Dans la même déclaration, Idi Amin Dada se déclarait prêt « à envahir la Rhodésie et l'Afrique du Sud ». Il suffirait que le Mozambique « m'ouvre ses frontières pour que la Rhodésie soit libérée ».

C'est peut-être l'Ouganda qu'il conviendrait de libérer. « Bienvenue dans la cité de la peur », titrait voici quelques semaines un journal américain en évoquant la situation à Kampala, cette capitale où, d'après des sources britanniques, des dignitaires des Eglises catholique et protestante sont morts parce qu'ils se refusaient à adorer Idi Amin Dada. Mais les faits parlent et ils disent que l'Ouganda en est réduit à mendier son sucre, alors qu'il était jadis le premier producteur africain.

Ils disent que la production de lait a diminué de 50 % en un an et que le coût de la vie, dans le même temps, a augmenté de 67 % à Kampala. Et aussi que l'Ouganda a reçu pour 23 millions de dollars d'armes, dont « 17 de provenance inconnue ». De qui?

L. GRANGER

David Martin, le correspondant à Lusaka du journal dominical londonien, cite des sources est-africaines affirmant que le coup d'Etat était prévu pour le 25 janvier, sixième anniversaire de la prise de pouvoir du président Amin.

L'assassinat du maréchal devait être perpétré par les troupes prenant

part aux cérémonies d'anniversaire à Kampala.

Dans son article de première page, David Martin rapporte que la répression vise les dirigeants protestants et catholiques et que l'archevêque d'Ouganda, Mgr Janani Luvum, figure parmi les personnes arrêtées et battues.

Mais la répression la plus brutale s'abat surtout sur les tribus Acholi et Langi, ajoute-t-il.

La purge aurait commencé il y a une semaine et plus d'un millier d'Acholis et Langis auraient été déportés vers les centres de triste renom de Naguru et Nakasero à Kampala.

La chasse aux Acholis et Langis aurait dépassé le cadre des villes, et les membres de ces deux ethnies seraient tués ou arrêtés dans leurs villages.

Le journal cite un témoin qui a dénombré 25 corps dans les rues de la ville de Gulu dans le nord et 10 autres dans celles de Lira. Selon d'autres informations, un grand nombre de corps ont été chargés dans des camions de l'armée à Gulu et jetés dans le Nil aux chutes de Karuma.

(Lire la suite en dernière page)



Ces enfants voici quelque temps avaient curieusement « disparu » de la mission britannique où ils étaient hébergés. (Téléphoto AP)

Les PC de l'Est tirent à boulets rouges contre les contestataires

PRAGUE, MOSCOU ET LISBONNE (AFP-Reuter). — Les organes communistes de Tchécoslovaquie et d'URSS ont repris leurs attaques virulentes à l'encontre des contestataires dans les différents Etats communistes et leurs défenseurs à l'ouest. D'autre part, au Portugal, le PCP a également embouché les trompettes pour « dénoncer la gigantesque offensive idéologique contre les pays socialistes ».

Les deux principaux organes du PC tchécoslovaque reprennent avec force leurs attaques contre la « propagande bourgeoise » et les signataires de la « Charte 77 », dans l'un des articles les plus longs publiés jusqu'ici depuis le début de la campagne de presse contre le manifeste en faveur des droits de l'homme.



Orlov le dernier en date des contestataires arrêtés par le KGB (Téléphoto AP)

Nouveau mandat d'arrêt dans l'affaire Schlumpf

STRASBOURG (AFP). — M. Hans Schlumpf, ancien copropriétaire du groupe lainier alsacien, a fait l'objet comme son frère Fritz d'un mandat d'arrêt, prend-on à Strasbourg.

Plusieurs chefs d'inculpation auraient été retenus contre les frères Schlumpf, et notamment « l'abus de biens sociaux » qui justifie la procédure actuelle.

Dans les milieux spécialisés, on souligne que le « mandat d'amener n'est que l'ordre de conduite devant le juge d'instruction alors que le mandat d'arrêt concerne le plus souvent une personne en fuite à conduire par la force publique à la maison d'arrêt. En l'occurrence, les frères Schlumpf ont fui l'Alsace pour s'installer à Bâle après leur séquestration dans leur villa de Malmerspach par les ouvriers de l'usine locale, déclarée en faillite.

Selon les dernières informations, ils auraient quitté leur hôtel à Bâle, pour une destination inconnue.

L'Union soviétique a lancé une attaque virulente contre les contestataires dans les Etats communistes et leurs défenseurs dans les pays occidentaux.

La « Pravda » rejette dans un long éditorial les critiques de l'administration Carter contre les arrestations de militants des droits de l'homme en URSS et en Tchécoslovaquie. Sous couvert de défendre les contestataires, affirme la « Pravda », l'Occident cherche à saper la détermination et s'ingère dans les affaires intérieures des pays communistes.

(Lire la suite en dernière page).

Neige aux Etats-Unis et inondations en Europe

PARIS (AFP). — Tandis que près des trois quarts des Etats-Unis sont submergés par la neige, l'Europe occidentale — bénéficiant d'un temps plus doux — connaît la pluie et des débuts d'inondations.

Dès vendredi, la navigation sur le cours supérieur du Rhin avait dû être arrêtée entre Bâle et Mannheim: la cote avait atteint 7 m 62 à Karlsruhe-Maxau et menaçait de dépasser les huit mètres. Au bord du lac de Constance, la crue avait atteint 12 cm soit 42 cm de plus que la normale en février.

En France, de la Bretagne à la Provence, des pluies violentes ont mis en alerte les services de sécurité. L'état de vigilance a été

déclaré dans le bassin breton de la Vilaine, en amont de Rennes, la Loire, le plus long fleuve de France, a atteint 4 m 16 à Saumur dans l'ouest et la cote d'alerte devait être atteinte dimanche. En Anjou, les pompiers ont dû intervenir pour porter secours à des troupeaux encerclés par les eaux et des inondations sont en cours dans les régions marécageuses de Vendée.

Sur le Rhône, dans la région Rhône-Alpes, du fait des neiges fondantes, la cote a atteint à Lyon près de 4 mètres samedi matin, dépassant de 88 cm la dernière crue importante de 1970.



Le Rhin dans la région de Duisburg (Téléphoto AP)

« Bataille » de Paris : du nouveau

(lire en dernière page)



Surprise en Coupe de la ligue

Après la pause hivernale, le football a repris, au cours du dernier week-end, par les huitièmes de finale de la Coupe de la Ligue. Toutes les équipes n'étaient pas encore en pleine forme et c'est ainsi que Bâle a été éliminé par Lucerne! Par contre, Servette s'est imposé à Berne grâce surtout à « Kudi » Muller que l'on voit marquant le premier des deux buts qui permirent à son équipe de s'imposer. Ce retour à la compétition a été également l'occasion pour l'ASF de donner connaissance d'une décision qui fera beaucoup jaser : désormais, Pfister et Kuhn ne joueront plus avec l'équipe nationale. Ils ont été exclus à la suite de leur comportement à Oslo.

(Lire en page 12).

(Photo Keystone)

Championnat suisse de hockey

Berne vers le titre



La pénultième soirée du championnat suisse de hockey aura probablement été fatale au tenant du titre, Langnau, qui s'est incliné sur la patinoire de Zoug, dernier du classement! Cette surprise fait l'affaire de Berne, qui prend une avance de deux points sur son adversaire cantonal. Le match de Zoug n'a pas été sans incidents, comme le prouve notamment ce curieux duel entre Schenk (13) et le Zouglois Bhend.

Lire en page 11.

(Keystone)

PAGE 3:

Mort tragique à Corcelles

Tard dans la soirée, samedi, un incendie a coûté la vie à une habitante de Corcelles. Les causes exactes du sinistre sont encore inconnues.

PAGE 9:

Terrible collision

A la suite d'une terrible collision frontale sur le plateau de Diesse, un Neuchâtelois a été tué. Il y a eu en outre trois blessés.

CHRONIQUES RÉGIONALES:

pages 2, 3, 6, 8 et 9.

INFORMATIONS SUISSES:

page 10.

TOUS LES SPORTS:

pages 11, 12, et 13.

CARNET DU JOUR ET PROGRAMMES RADIO-TV:

page 15.

VAUD - FRIBOURG ET DERNIÈRE HEURE:

page 17.

OFFRES D'EMPLOIS

pages 4 et 5.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



Tamponnement par l'arrière

• CONDUISANT une auto dimanche vers 17 h 25, M. B. S., de Corcelles, circulait rue des Parcs en direction ouest. Au carrefour de Vauseyon, la voiture a heurté l'arrière de celle de M. D. P., de Couvet, lequel était à l'arrêt aux feux lumineux. Dégâts.

Collision

• VERS midi, hier, M. B. M., de Marin, circulait route de Pierre-à-Bot, en direction de Valangin. Peu après la sortie de Neuchâtel, dans un virage, sa voiture est entrée en collision avec celle pilotée par M. E. F., de Neuchâtel, qui arrivait en sens inverse. Dégâts.

« Stuecke » de Mani Matter au Centre culturel

• DEVANT une salle comble, le «Studio am Montag» de Berne a présenté au Centre culturel, huit textes dramatiques – pièces en un acte, sketches et fragments – du chansonnier bernois Mani Matter, mort en 1972, à l'âge de 36 ans.

Le spectacle commence par une petite réflexion sur le langage et la création théâtrale, qui éclaire la suite d'une manière hautement pertinente aussi bien au niveau de la fiction, du «quel-que chose à raconter» que du jeu théâtral. Comme le confirmeront les pièces suivantes, ce n'est pas tant une réalité préexistante que le texte – et l'interprétation qui en est donnée – qui crée le fait dramatique et lui donne un sens.

Car, pris comme une simple fiction, le spectacle de vendredi soir ne pourrait être qu'une succession d'incohérences, d'histoires creuses ou d'évidences. Heureusement, la prose de Mani Matter et l'admirable travail du metteur en scène et des comédiens du «Studio am Montag» prennent toute cette fiction au deuxième degré et lui donne le caractère d'un discours sur le discours, inégal peut-être quant à sa profondeur, mais toujours d'une grande finesse et d'un effet comique indéniable, ce qui ne gâche rien.

UN JEU CLAIR, SIMPLE ET DIRECT

Le fait dramatique n'est pas seul mis en cause, même si, à travers un décor d'une sobriété remarquable, suggéré en partie par des accessoires aussi simples que petits, et (fait paradoxal?) un sens profond de la convention théâtrale, on ne cessera d'attirer l'attention sur lui. Au contraire, le texte du poète bernois porte aussi sur le langage et les objets de tous les jours. Et soudain, par le miracle d'une description ou d'une narration truffée de banalités et de truisimes, une chose devient un sujet d'émerveillement, les acteurs de vulgaires pantins entre les mains de la narratrice.

Ailleurs, Mani Matter flirte avec le gag structuraliste. Quoi de plus poussé, dans ce genre, qu'une scène de ménage puis une réconciliation entre une femme muette et un homme invisible? Faire passer avec aisance des pièces aussi périlleuses n'était pas à la portée du premier venu. Chapeau, donc, aux comédiens du «Studio am Montag» d'avoir su, par leur jeu clair, simple, direct et une excellente utilisation des possibilités scéniques, éviter au public de s'en aller sur une impression de parfaite platitude ou d'intellectualisme béatifiant.

Une manifestation réussie à l'actif de ses organisateurs, le «Deutsch-Club» et le Centre culturel.

J.-M. P.

D'autres informations régionales en page 17

« 5 À 7 » MUSICAL À L'AULA DU MAIL CHANT, PIANO ET PERCUSSION

Domage que ce concert original, qui devait se terminer par la révélation, longuement applaudie, de quelques œuvres de René Gerber, n'ait pas attiré plus de monde. Principale interprète: Lucienne Dalman, cantatrice dont nous avons apprécié, une fois de plus, la sincérité, le timbre chaleureux, le visible souci de sortir des chemins battus, en présentant des œuvres peu connues ou inédites. Toutefois, la réalisation n'est pas toujours à la hauteur des intentions. Il y a ce «vibrato» de la voix, d'une amplitude excessive, qui nuit singulièrement à la pureté d'intonation et à la fraîcheur du timbre. Il y a surtout cette façon de chanter par à-coups, avec de brusques sursauts qui hachent le discours mélodique

et ne conviennent guère au ton soutenu de la mélodie ou du lied. Des défauts qui heureusement ont eu tendance à s'amenuiser au cours du concert, à en juger par le débit plus naturel, la couleur et la sensibilité de la voix dans les chants de René Gerber.

On passera donc rapidement sur l'exécution, décevante, de la partie «classique» du programme consacrée à de jolies romances, d'un charme un peu suranné, de Dalayrac, ainsi qu'à quelques airs de Grétry et du célèbre rival de Gluck: Piccini. Ce furent ensuite quatre mélodies de Duparc dont la riche partie pianistique, à la fois poétique et d'une splendeur toute orchestrale, a été admirablement réalisée par Elise Fallier.

Déjà plus à l'aise dans ces chants plus «étouffés» que les précédents, Lucienne Dalman s'est montrée plus particulièrement convaincante dans l'étrange vision dramatique de «La Vague et la Cloche». Un chant dont la magie proprement musicale réussit à faire oublier le texte si prosaïque et démodé de F. Coppée...

QUELQUES ŒUVRES DE R. GERBER

Les compositeurs contemporains dont les œuvres, dès la première audition, ont le don de plaire, sont rares. René Gerber est de ceux-là. On pourrait croire que son langage subtil et racé, aux antipodes de l'effet facile et de la grandiloquence, s'adresse surtout à une élite. Il n'en est rien. Même l'audi-

teur le moins entraîné découvre avec surprise un art nullement «abstrait» mais vivant, sensible et merveilleusement coloré, où tout s'inscrit en clair grâce à une justesse de touche, à une concision et une économie de moyens étonnantes. Nous avons d'abord entendu trois Chants soutenus par le piano et par une cymbale (Jacques Ditisheim) dont le compositeur a su tirer des effets poétiques d'une rare diversité. «Louange d'Amatéras» – la déesse japonaise du Soleil – sur un sonnet de R. Gerber lui-même. «A la Danse» sur un poème de Lucile Lombard. Enfin l'émouvante illustration d'un extrait du Cantique des Cantiques, encore rehaussée par l'épisode «parlé» central.

En intermède, quelques pièces pour piano seul ont valu à Elise Fallier un joli triomphe personnel. Autant que sa musicalité raffinée dans «Chauvine» et dans l'élégiaque «Laure de Nove» (l'amie de Pétrarque) nous avons admiré son rythme imperturbable et sa virtuosité dans la bondissante «Espingale», enfin, données en 1^{er} audition, trois chants sur des poèmes de G. de Reynold dont le piano et une percussion assez étoffée soulignent la couleur quasi symphonique. On félicitera ici les trois interprètes qui ont si bien su recréer l'atmosphère dramatique de «Prométhée», la lumière de «Matin», les rythmes puissants et larges d'«Eurythmie».

L. de Mv.



M. Graber remettant son certificat à un jeune élève du centre.

Javipress J.-P. Baillod

Remise des certificats fédéraux de capacité au Centre professionnel de Colombier

Cérémonie de remise des certificats fédéraux de capacité empreinte de joie, samedi, au Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment à Colombier. Placée sous le signe de la cordialité cette manifestation, à laquelle prirent part de nombreux parents et amis, revêtit une allure très décontractée avec la participation de l'ensemble «Newcastle Jazz Band».

Les allocutions furent brèves et la proclamation du palmarès à laquelle M. Guy Bédard, directeur de la section formation professionnelle de l'Office cantonal du travail procéda, fut l'occasion de relever les mérites des lauréats. Plusieurs prix furent distribués.

M. Constantin Comina, vice-président de la commission de surveillance félicita les élèves qui possèdent maintenant avec leur certificat un véritable passeport pour une vie professionnelle sans cesse enrichie et non un oreiller de paresse:

– De multiples horizons s'offrent à vous. Sachez en profiter même si vous devez vous expatrier. Ne vous cantonnez pas dans les limites étroites de notre pays; il est nécessaire que vous alliez voir ailleurs ce qui se fait; conseilla l'orateur.

M. Georges Graber, directeur du Centre insista sur la qualité du bagage acquis:

– Tout commence maintenant pour vous et votre formation professionnelle est une garantie pour votre avenir. Un ouvrier hautement qualifié trouvera toujours un emploi, commença-t-il.

M. Graber attira ensuite l'attention des jeunes sur les qualités morales dont doit faire preuve toute personne désireuse de construire sa vie sur des bases solides:

– Ne vous laissez pas tenter par la drogue ou l'alcool mais au contraire cultivez votre personnalité. Il vous reste 45 ans avant d'arriver à la retraite. Vous avez le temps...

M. J.

Voici le palmarès:

– EBENISTES

1^{er} ex aequo (moyenne générale 4,9): Broillet Christian (M. Max Bertschinger, Les Brenets) et Chapatte François (M. Georges-André Michaud, La Chaux-de-Fonds); 3^{ème} ex aequo (moyenne générale 4,7): Kammer Jean-Louis (M. Claude Calame, Le Locle); Scouwey Christian (M. Perret et Picci, Vilars); 5^{ème} (moyenne générale 4,6): Meroni Carlo (M. Humair & Fils, La Chaux-de-Fonds); 6^{ème} ex aequo (moyenne générale 4,5): Donzè Pierre

(M. Jâmes Jaquet, La Chaux-de-Fonds) et Morger Jean-Pierre (M. Claude Fluckiger, Peseux); 8^{ème} (moyenne générale 4,4): Hofer Patrice (M. Bernard Wiesmann, La Chaux-de-Fonds).

– MENUISIERS

1^{er} (moyenne générale 5,3): Buggia Dominique (Ritz & Cie, Neuchâtel); 2^{ème} ex aequo (moyenne générale 5,2): Baumann Jean-Pierre (M. Charles et Jean Lienher, Savagnier) et Inglin Erwin (M. Burgat, Saint-Aubin); 4^{ème} ex aequo (moyenne générale 5,0): Rausis Philippe (M. Charles Huguenin-Sandoz, Le Locle); Ruedin Michel (M. Michel Marti, Le Landeron) et Vuille Pierre-Alain (M. Gilbert Dubois & Fils, Buttes); 7^{ème} ex aequo (moyenne générale 4,9): Hasler Stephan (Société coopérative de menuiserie, Neuchâtel) et Wenger Jacques-André (M. Herzig-Leuba, Couvet); 9^{ème} ex aequo (moyenne générale 4,7): Boem Ermes (articles 30 LFFP); Etienne Patrick (M. Max Etienne & Cie, Môtiers) et Poncet Willy (M. Robert Böhlen, Neuchâtel); 12^{ème} ex aequo (moyenne générale 4,6): Chappuis Olivier (Schray Frères, Neuchâtel); Jaggi Claude (M. Jacques-Alex Pierrehumbert, Sauges-Saint-Aubin) et Schor Patrick (M. André Morel, Neuchâtel); 15^{ème} ex aequo (moyenne générale 4,5): Brancharel Denis (M. Adrien Romagnoli, Colombier) et Gerace Salvatore (article 30 LFFP); 17^{ème} ex aequo (moyenne générale 4,4): Aramini Pascal (M. Jacques-A. Pierrehumbert, Sauges-Saint-Aubin); Bourgnon Dominique (M. Charles Huguenin-Sandoz, Le Locle); Fantini Sergio (M. Ermanno Lironi, La Chaux-de-Fonds) et Sydlar Denis-Michel (M. Jâmes Sydlar & Fils, Neuchâtel); 21^{ème} ex aequo (moyenne générale 4,2): Favre Freddy (M. Maurice Sausser, Neuchâtel), Studer Daniel (M. Bernard Ducommun, La Chaux-de-Fonds) et Monnier Philippe (M. Jean-Claude Maendly, AEU).

– SERRURIERS-CONSTRUCTEURS
1^{er} (moyenne générale 5,2): Amstutz Jean-Michel (M. Fernand Donner, Neuchâtel); 2^{ème} (moyenne générale 4,8): Voillat Eric (M. Paul Steiner, La Chaux-de-Fonds); 3^{ème} (moyenne générale 4,7): Jordi Jean-Luc (A. Vessaz & Fils, Neuchâtel); 4^{ème} (moyenne générale 4,4): Bachmann René (M. Pascal Monacelli, Le Locle); 5^{ème} (moyenne générale 4,3): Margueron Gérard (M. Jean-Pierre Arnd, Neuchâtel).

– TAPISSIERS-DÉCORATEURS
Farine Jean-Paul (moyenne 5,1), Giroud Marie-Line (5,1), Muller Huguette (5,1), Leibundgut Jean-Marc (4,9), Wenger Eric (4,9) et Dessarzin Chantal (4,7).

– PRIX:
Philippe Rausis, Michel Ruedin, Pierre-Alain Vuille, Dominique Buggia, Jean-Pierre Baumann et Erwin Inglin: prix de la commission paritaire professionnelle de menuiserie, ébénisterie, charpenterie et vitrerie;

Claude Jaggi: prix FOBB de la bonne camaraderie;

Denis Fornallaz: prix de l'Association cantonale neuchâteloise des entreprises de chauffage et ventilation;

Jean-Michel Amstutz: prix d'excellence (meilleure moyenne générale), et prix de l'Association cantonale neuchâteloise des maîtres serruriers-constructeurs (meilleure moyenne pratique);

Huguette Muller: prix FOBB de la bonne camaraderie.

Soirée de la section SFG d'Hauterive

C'est devant une salle comble que les sections de la SFG-Hauterive se sont produites samedi lors de leur soirée annuelle. Le programme de cette année se composait de deux parties distinctes. La première permit aux sections de montrer leur savoir en technique pure. Dans la seconde partie, les différentes sections

transportèrent un nombre public aux quatre coins du monde en présentant des danses allant du sirtaki au franch-cancon en passant par le folklore russe sans oublier un croquet par les Antilles et l'Inde, ainsi que le populaire charleston. Toutes ces danses furent interprétées avec brio et sensibilité, notamment dans le mystère hindou.

Une habitante de Corcelles trouve la mort dans un incendie

Samedi, vers 21 h 25, un incendie s'est déclaré dans l'appartement de M. et M^{me} Kunzi, 57 Grand-Rue, à Corcelles. Lors de l'intervention des premiers secours de Neuchâtel et de Corcelles, la fumée envahissait le premier et le deuxième étages de l'immeuble. Ayant pu pénétrer dans les lieux – sept foyers étaient allumés – les pompiers ont découvert, gisant dans la chambre à coucher, M^{me} Verena Kunzi, âgée de 66 ans. Immédiatement transportée à l'hôpital des Cadolles, le médecin de service n'a pu que constater le décès de la malheureuse.

M^{me} Kunzi était très dépressive ces derniers temps et, au moment de l'incendie, elle se trouvait seule dans l'appartement. Grâce à la promptitude des pompiers, un désastre a pu être évité car cet immeuble est de construction très ancienne.

(Réd. – C'est le mari de la défunte qui a été le premier averti du sinistre. En effet, alors qu'il dînait tranquillement dans un restaurant de la localité, à une centaine de mètres à peine de chez lui, M. Ernest Kunzi apprenait par la voix d'un de ses fils domicilié à proximité, que l'appartement était en feu. En compagnie de l'ancien commandant des pompiers de Corcelles, M. Jordi, qui se trouvait à ce moment au restaurant en sa compagnie, M. Kunzi se rendit immédiatement sur les lieux du sinistre. Une épaisse fumée se dégageait de l'immeuble et il était impossible d'y pénétrer. Le premier réflexe des deux hommes fut de brancher le jet du jardin et d'arroser tant bien que mal le bâtiment en attendant l'arrivée des pompiers. Quelques minutes plus tard, une quinzaine d'hommes appartenant aux premiers secours de Neuchâtel et de Corcelles, étaient sur place,

avec deux camions «tonne-pompe». Comme il y avait peu d'air dans l'appartement, ceux-ci durent plus lutter contre l'épaisse fumée que contre des flammes très rares.

Ce sont les pompiers de Neuchâtel qui découvrirent, dans la chambre à coucher, au deuxième étage, le corps inanimé de M^{me} Kunzi.

Malgré le transport immédiat de la malheureuse à l'hôpital par l'ambulance, on ne put que constater son décès.

CAUSES INCONNUES

Les causes du sinistre demeurent inconnues pour l'instant. Quant aux dégâts, ils ne sont pas trop importants puisque le bâtiment n'a pas subi – ou très peu – de dommages à l'extérieur. C'est l'intérieur de l'appartement – étalé sur deux étages – qui est le plus touché. (Pa)

Boîtes aux lettres: ce sera plus long

En 1974, le Conseil fédéral prenait un arrêté, visant à modifier l'ordonnance relative à la loi sur le service des postes. Cet arrêté concernait, entre autre, les boîtes aux lettres, leur emplacement et le remplacement des vieux modèles, tout cela au nom de la grave pénurie de personnel dont souffraient les PTT et au nom aussi d'une volonté de rationalisation dans le travail.

Le délai fixé pour mettre en application cet arrêté expirait le 31 décembre dernier. En deux ans et demi, la plus grande partie des intéressés – les propriétaires de maisons familiales principales – se soumettent donc aux nouvelles exigences fédérales. Ils déplacèrent leur boîte aux lettres en direction du portail d'entrée ou de la route. Et les PTT participèrent à cette campagne en payant la moitié des factures avec un maximum de 120 fr. de subvention par cas.

A Cortaillod, par exemple, ainsi que nous l'a dit le buraliste postal, M. Robert Comtesse, sur 250 propriétaires de villas, 180, soit environ les trois-quarts, ont fait le nécessaire.

Mais au début de l'an passé, la direction générale des PTT, au nom d'économies urgentes compte tenu du déséquilibre des finances de cette régie fédérale, réduisit sensiblement les crédits destinés à cette campagne. On s'était rendu compte, par ailleurs, dans tous les arrondissements postaux, que cette modernisation ne pouvait pas être menée à chef jusqu'à la fin de 1976. Enfin, les problè-

mes de main-d'œuvre, qui avaient causé tant de soucis aux PTT durant quinze ans, pouvaient enfin être résolus grâce à la baisse de l'emploi due à la récession économique.

Alors, si rien n'est changé dans cette campagne et si ce qui a été commencé devait se poursuivre, ce sera à un autre rythme.

– A présent, déclare M. Jeanneret, du service de l'exploitation à la direction d'arrondissement postal de Neuchâtel, cette campagne se fixe principalement sur les trois villes du canton, dans la limite des crédits à disposition, le délai du 31 décembre 1976 ayant été prorogé d'une année.

Un certain mécontentement est né parmi ceux qui, obtempérant aux exigences de la Confédération, se sont empressés de déplacer ou de changer leur boîte aux lettres. Ils craignaient d'avoir fait preuve d'excès de zèle en pensant que faute de crédit, cette obligation tomberait. Mais cette campagne, dans l'optique des PTT, devait être menée à chef. Ce sera plus long que prévu, mais il n'est pas question de favoriser certains alors que d'autres ont dû dépenser quelques centaines de francs, et une part de com-modités personnelles aussi, pour exécuter ce que les PTT leur demandaient en faisant appel à leur compréhension et leur esprit de collaboration.

Le rythme de croisière n'est plus le même, nous a-t-on dit, mais la croisière se poursuit. La rationalisation aux PTT aussi... (G. Mt.)

Otto Huser, le dernier évadé de Regensdorf, s'est rendu...

Otto Huser, l'homme qui, dans la nuit du 11 au 12 janvier derniers, avait libéré trois détenus du pénitencier zuricois de Regensdorf en prenant un gardien en otage, s'est constitué prisonnier samedi soir à Zurich. Il a déclaré s'être caché après son «exploit» chez des amis quelque part en Suisse alémanique, amis qui ont finalement réussi à le convaincre de se rendre.

Huser, qui était lui-même détenu à Regensdorf mais n'y avait pas reparu après une permission, avait réussi à pénétrer le 11 janvier au soir dans le pénitencier. Sous la menace d'une arme à feu, il avait contraint les gardiens à ouvrir les cellules de trois détenus, deux Français et un Italien. Les quatre

hommes quittèrent l'établissement en emmenant l'un des gardiens comme otage, après avoir enfermé les autres dans une cellule. A bord de la voiture de l'otage, ils gagnèrent la Suisse romande dans l'intention de passer en France. Mais au Locle, le gardien parvint à fausser compagnie à ses ravisseurs tandis que le fuyard italien se rendait à la police. Peu après, l'un des deux Français se constituait également prisonnier. L'autre, Léonard, devait être arrêté le même jour dans les gorges de Seyon après une course-poursuite au cours de laquelle il avait pris en otage un boucher de La Chaux-de-Fonds et sa femme.

Quant à Otto Huser, on avait perdu sa trace...

CLAIRVUE



NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149, tél. (038) 257909
Bassin 8, tél. (038) 240722

Maîtres opticiens
10 opticiens spécialisés

AVIS OFFICIELS



Commune de Fontaines (NE)

L'exploitation de

l'hôtel-restaurant du District à Fontaines

est à remettre immédiatement ou à convenir. Construction récente, locaux et installations modernes.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus au bureau communal de Fontaines, tél. 53 23 61.

Conseil Communal 010266 Z

IMMEUBLES

URGENT Pour cause de départ magnifique appartement de 5 pièces sur 2 étages, grand confort, Fr. 1100.— le m².

Adressez offres écrites à GR 306 au bureau du journal. 005001 G

LA VILLA que nous vous construisons n'est pas dans un CATALOGUE

ACTIVA possède plus de 200 projets de villas qui s'adaptent à vos goûts, vos désirs et votre budget.

ACTIVA s'occupe de votre crédit.

ACTIVA construit sans dépassements.

ACTIVA possède en ses bureaux une exposition de maquettes que nous vous invitons à VISITER sans engagement.

ACTIVA bureau d'architecture Pierre-de-Vinglé 14. Tél. (038) 31 55 44, Neuchâtel-Serrières.

A vendre à CORTAILLOD

VILLA de 6 pièces

mitoyenne, construction 1971, quartier tranquille, belle situation.

Renseignements, descriptif ou visite: tél. (038) 24 70 52. 008498 I

A vendre

ZONE INDUSTRIELLE DE NEUCHÂTEL

entrepôts 5900 m² sur terrain de 1200 m², avec voie industrielle.

Adressez offres écrites à BP 359 au bureau du journal. 007055 I

A vendre à Bôle

appartement confortable

de 5 pièces, situation tranquille et ensoleillée.

Prix Fr. 155.000.— + garage Fr. 15.000.—. Location éventuelle possible.

Fiduciaire Bruno Muller, Neuchâtel. Tél. 25 83 83. 010372 I

A vendre à l'est de Neuchâtel magnifique

VILLA

de 7 pièces, avec 2 salles d'eau, carnotzet et dépendances.

Construction de 1^{re} qualité. Vue imprenable sur le lac et les Alpes. Prix: Fr. 390.000.—. Importante hypothèque à disposition.

Faire offres sous chiffres BR 374 au bureau du journal. 010374 I

A vendre, à 10 minutes d'auto de Neuchâtel (côté ouest), proximité trolley, vue magnifique.

très belle villa tout confort de 7-8 pièces

Prix: Fr. 450.000.—, avec 1214 m² de terrain. Fr. 500.000.—, avec environ 2100 m².

Salon - salle à manger d'environ 60 m², avec cheminée. Construction récente et lumineuse. AGENCE IMMOBILIÈRE CLAUDE BUTTY ESTAVAYER-LE-LAC. TÉL. (037) 63 24 24. 010397 I

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Tél. (037) 61 27 38. 005054 I

ENCHÈRES



OFFICE DES FAILLITES DE NEUCHÂTEL

GRANDES ENCHÈRES PUBLIQUES DE VINS, LIQUEURS ET SPIRITUEUX

L'Office des faillites de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, les 12, 15 et 17 février 1977, dès 9 h et 13 h 30, à la grande salle du Casino de la Rotonde, faubourg du Lac 14, à Neuchâtel, les vins, liqueurs et spiritueux dépendant de la masse en faillite de Jean-Pierre Della Casa, hôtel du Chasseur, à Enges, soit environ 20.000 flacons, comme suit:

Samedi 12 février 1977, dès 9 h et 13 h 30: Environ 450 bouteilles et chopines de champagne (Paul Robin, Henkel, Moët & Chandon, Pommery, Roederer, etc.); 2000 litres et bouteilles de liqueurs et spiritueux (whisky, cognac, calvados, gin, vodka, rhum, poire, marc, kirsch, Ricard, Pastis, Martini, Suze, Appenzeller, etc.).

Mardi 15 février et jeudi 17 février 1977, dès 9 h et 13 h 30: Environ 17.000 litres, bouteilles et chopines de vin, à savoir: vins rouges et blancs de Neuchâtel, Vaud et Valais; Riesling; Gewurztraminer, ainsi que quelques fiasques et litres de vins étrangers.

Nombre important de vins français de Bourgogne, Beaujolais et Bordeaux, parmi lesquels: Santenay, Nuits-Saint-Georges, Morgon, Mâcon, Mercurey, Saint-Emilion Pomerol, Vosne-Romanée, Volnay, Corton, Moulin-à-Vent, Gevrey-Chambertin, Beaune, Richebourg, La Tache, Saint-Amour, Chambolle-Musigny, Médoc, Lafite-Rothschild, Saint-Julien, Juliéna, Pauillac, Margaux, Pommard, Châteauneuf-du-Pape, Chassagne-Montrachet Côtes-de-Nuit, Savigny-les-Beaunes, Fleurie, Auxey-Duresses, Clos-Vougeot, Brouilly, Sauternes, etc.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L. P.; les conditions de vente et la liste des lots seront affichées à l'entrée de la salle; aucun catalogue ne pourra être réalisé. Tous les flacons seront vendus par lots de 6 à 50 pièces, suivant la qualité et le nombre disponible.

Pour visiter, la salle sera ouverte dès 8 h les jours d'enchères.

Office des faillites Neuchâtel 007396 E

A LOUER

COLOMBIER

Verger 9

1 attique de 4 pièces, libre immédiatement. studios. 2 pièces, 4 pièces dès le 1^{er} avril 1977, 1 place de parc, 1 garage, conditions très avantageuses.

Epinettes 2-2a, 4-4a

3 pièces, dès Fr. 420.— + 75.— 4 pièces, Fr. 457.— + 90.— 1 place de parc Fr. 15.—.

Rue Haute 1

chambres meublées 1 personne Fr. 160.— 2 personnes Fr. 240.— avec possibilité de cuisiner 1 place de parc Fr. 20.—.

HAUTERIVE

Rouges-Terres 7-7a, 9-9a

studios dès Fr. 270.— + 35.— 2 pièces, dès Fr. 300.— + 55.— places de parc Fr. 20.—.

AUVERNIER

Route des Gravier

5 1/2 pièces Fr. 740.— + 110.— 1 garage Fr. 65.—.

FIDIMMOBIL S.A. Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

A louer rue des Poudrières à Neuchâtel, pour date à convenir:

STUDIO Fr. 230.— + charges. Tél. (038) 24 59 59 ou 25 11 31. 008712 G

A louer tout de suite ou pour date à convenir beaux studios meublés ou non meublés Loyer intéressant.

Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13 - 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 71. 008392 G

Neuchâtel, à louer Gouttes - d'Or 17, (Monruz, belle situation) libres tout de suite, charges comprises:

Studios non meublés

loyer Fr. 321.— loyer Fr. 305.—

A la même adresse, places de parc dans garage collectif, loyer mensuel Fr. 70.—.

Pour visiter, téléphoner au (038) 25 84 60. 008716 G

SAINT-AUBIN

A LOUER dans immeuble situé dans zone de verdure et de tranquillité

un appartement 4 pièces loyer 500 fr. + charges. Libre tout de suite

un appartement 3 pièces loyer 440 fr. + charges. Libre tout de suite.

S'adresser à: Caisse de pension Béroche S.A. 2034 Peseux, tél. (038) 31 52 52, interne 32.

A louer à Cornaux, libre immédiatement ou pour date à convenir,

3 PIÈCES Fr. 363.— + charges.

Cuisine agencée, balcon, place de parc à disposition.

Tél. (038) 24 59 59. 008714 G

A louer à Neuchâtel

Rue des Carrels Très bel appartement de 4 pièces cuisine complètement agencée avec cuisinière à gaz, frigo, machine à laver la vaisselle. Bains, toilettes, balcon, cave. Fr. 510.— + charges. Dès le 24 mars.

Très beau studio

cuisine agencée avec cuisinière à gaz, frigo, baignoires, cave. Fr. 275.— + charges. Dès le 24 mars.

Rue des Moulins

Appartement de 3 pièces cuisine. Fr. 225.—. Dès le 24 mars.

S'adresser à Agence 13 * 13 Orangerie 8, 2000 Neuchâtel. 008936 G

A louer pour vacances en toutes saisons,

plage de Saint-Tropez

magnifique villa dans propriété arborisée avec grand living + bar, salle à manger, cuisine, 2 salles de bains, 3 chambres à coucher, terrasses + chauffage + cheminée.

Tél. (038) 31 68 61, heures repas. 004940 G

A louer à Neuchâtel Parcs 42

2 1/2 pièces

tout confort. Cuisine agencée, W.-C., salle de bains, balcon, hall d'entrée, Fr. 360.— + charges.

Tél. (038) 24 59 59 - 24 76 72. 008716 G

Privé met en location

hôtel-restaurant avec café

Maison de vieille renommée.

Situation magnifique. Convierait particulièrement à famille dynamique.

Ecrire sous chiffres 28-900039 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 010202 G

A LOUER pour le 1^{er} avril 1977, rue des Parcs 61, rez ouest

appartement de 3 chambres cuisine, bains, W.-C. Service de conciergerie dans l'immeuble. Loyer mensuel (charges comprises) Fr. 386.—

Téléphoner le matin du lundi au jeudi au (039) 21 11 65 ou pour visiter au (038) 24 42 64. 008559 G

A louer, rue A.-Bachelin 8, Marin, places de parc dans garage collectif à Fr. 60.— par mois. Renseignements: LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES Bassins 16, Neuchâtel Tél. (038) 21 71 71. 001673 G

Bureau à louer

Excellente situation au centre, Tour du Casino, 90 m². Disponible dès le 1^{er} avril, Fr. 710.—, charges comprises.

Tél. (039) 22 41 94 ou (062) 22 63 63. 008322 G

Magnifiques appartements neufs de 3 1/2 pièces

à louer à Cernier, dans quartier tranquille, en bordure de forêt. Cuisines équipées et habitables au sud, séjour de 30 m², loggia, vue étendue, place de jeux, ascenseur, garage à disposition. Prix exceptionnels dès Fr. 395.— + charges Fr. 70.—.

Tél. (038) 24 70 52. 008495 G

Saint - Nicolas 26

2 pièces + cuisine Fr. 320.—

Situation dégagée, vue, soleil, verdure.

Pour visiter: Tél. (038) 24 33 19 Gérances P. Stoudmann Sogim SA, Maupas 2, Lausanne Tél. (021) 20 56 01.

A louer

logement meublé

2 1/2 pièces, confort, vue.

Tél. 24 44 67. 008956 G

RUE DE CHAMPRÉVEYRES

A louer pour date à convenir magnifiques appartements de 1 pièce

dès Fr. 316.— par mois, charges comprises. Cuisine agencée avec cuisinière électrique et frigo. Pour visiter: Tél. 25 29 72, heures des repas. 010352 G

A LOUER

A BOUDRY: Fbg Ph.-Suchard 19, appartement de 4 pièces, tout confort, loyer Fr. 420.—, plus charges Fr. 100.—

A PESEUX: Rue de Neuchâtel 21, 3 pièces, mi-confort, loyer Fr. 285.—. Av. Fornachon 13b, 2 pièces, tout confort, loyer Fr. 275.—, plus charges Fr. 55.—.

Rue de Neuchâtel 22, pour le 1^{er} mars, 3 pièces, tout confort, loyer Fr. 440.— plus charges Fr. 80.— S'adresser à Régimob S.A. rue W.-Mayor 2, Neuchâtel. Tél. 24 79 24. 010332 G

Fiduciaire mb Michel Berthoud Rue des Pavés 8 2034 Peseux Tél. 31 90 31-32

A louer dans immeubles tout confort, tout de suite ou pour date à convenir, NEUCHÂTEL

rue des Berthoudes - La Coudre situation plein sud Studios Fr. 350.— charges comprises 2 pièces Fr. 480.— charges comprises Box dans garage collectif Fr. 70.—

LE LANDERON

rue du Lac 34 1 grand studio Fr. 257.— charges comprises SAINT-AUBIN

chemin de la Charrière 20 3 pièces Fr. 467.— charges comprises dès le 31 mars 1977. 010373 G

A louer à Couvet

appartements modernes tout confort

- Situation exceptionnelle, vue, ensoleillement privilégié - Cuisine agencée, tapis tendu ou parquet, antenne TV, grand balcon - A 8 minutes à pied du centre du village

LOYERS MODÉRÉS

Appartements de 1 1/2 pièce-cuisine: Fr. 210.— + charges Appartements de 2 1/2 pièces-cuisine: Fr. 260.— + charges Appartements de 3 pièces-cuisine: Fr. 320.— + charges Appartements de 4 pièces-cuisine: Fr. 380.— + charges Garage à disposition: Fr. 45.—.

Pour tous renseignements s'adresser à: Gérance des Immeubles Dubied, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 75 22. 010200 G

LE LANDERON

A louer tout de suite local avec vitrines

+ arrière-local. Surface env. 70 m². S'adresser à Pierre Jakob, Russie 7, Le Landeron, tél. (038) 51 24 62 (après 18 heures). 010348 G

CHAMBRES

A LOUER À FONTAINES

une chambre indépendante

chauffée et meublée, conciergerie, lavabo et droit d'utilisation d'un bloc sanitaire W.-C. et douche. Prix fixe de Fr. 120.— par mois. Libre dès le 1^{er} mars 1977.

Renseignements et inscriptions au bureau communal, tél. 53 23 61. 010217 C

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de la place cherche pour son

service de comptabilité

dame ou demoiselle sachant travailler de façon indépendante.

Faire offres sous chiffres MZ 324 au bureau du journal. 008688 O

Commerce de la place cherche

femme de ménage

2 matins par semaine.

Adressez offres écrites à DR 343 au bureau du journal. 007022 O

Famille à Soleure, parlant le français et l'allemand, avec deux fillettes de 11 et 8 ans, cherche pour l'été 1977 ou pour une date à convenir, en 1977,

jeune fille

pour la conversation française avec leurs enfants et pour aider au ménage. Occasion d'apprendre le bon allemand.

Prière d'écrire à Mme Rodolphe Studer, 8, rue de la Gare de l'Ouest, 4500 Soleure. 008460 O

aux Gourmets

toutes spécialités, cherche

vendeuse

de bonne formation:

Nous offrons: - travail varié et intéressant - ambiance agréable - semaine de 5 jours - bon salaire.

Adressez offres ou téléphoner au magasin, rue du Trésor 9, tél. 25 12 34. 010265 O

Nous cherchons

COUPLE DE CONCIERGES

(éventuellement dame seule environ 6 à 8 heures par jour).

- Monsieur sera occupé à temps complet (travaux d'entretiens et d'expédition, permis de conduire indispensable). - Madame à temps partiel (réfectoire, nettoyages divers). Entrée au plus tôt.

Adressez offres écrites à Margot, Paquette & Cie 2014 Bôle. Tél. 41 22 54. 010261 O

SERRIÈRES

A LOUER

rue de la Perrière 5

studios

Fr. 299.— par mois, charges comprises.

Tél. 31 64 75 heures des repas. 010349 G

BURRI FLEURS

Saint-Honoré 1 Seyon 30

DÜRNER FLEURS

Place Pury

REVILLY FLEURS

Rue de l'Hôpital 2

SCHOOR FLEURS

Terreaux 2

AUJOURD'HUI

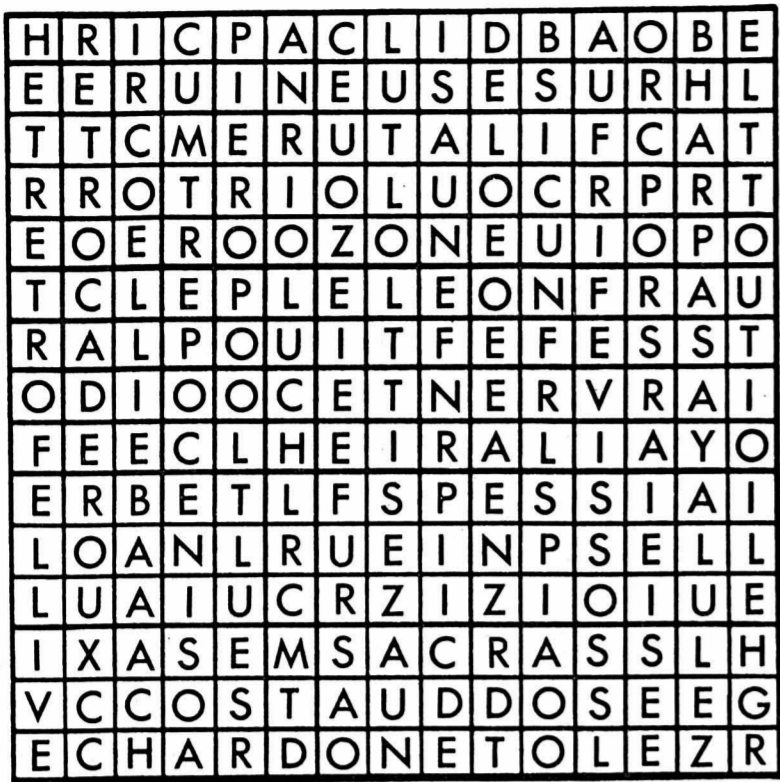


LES FLEURS:

une si jolie façon de lui dire...

Votre fleuriste vous conseillera

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ



Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors sept lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'une ville de France des bords de l'Allier. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Abeille - Boabdil - Capcir - Couloir - Chardon - Costaud - Dose - Ecaille - Ecouper - Effort - Fourche - Filature - Glissante - Hectolitre - Hélio - Hêtre - Lapine - Léon - Luc - Ozone - Pool - Poser - Pas - Réparer - Raie - Ruineuse - Surfin - Villefort - Sarcasme - Sur - Suc - Trocadéro - Tout - Vis - Vrai - Xanthe - Yalu - Zélote - Zizi. (Solution en page radio)



OPTIQUE MARTIN LUTHER

MAÎTRE OPTICIEN
Maison fondée en 1852
Jacques Pury 7
2001 NEUCHÂTEL

Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste

Téléphone 25 13 67



pour de bonnes affaires.

Cuisinières
toutes marques en stock.

Grosses reprises.

Frigos
dès 278.—

Congélateurs
dès 338.—

Nulle part meilleur marché.
Location dès 17.— par mois.

DISCOUNT DU VIGNOBLE
Fornachon & Cie
tél. (038) 46 18 77
2022 Bevaix.

007638 B

Couronnement de notre jubilé: la surprise automobile de l'année

TOYOTA COROLLA 1200 LIFTBACK

une voiture totale pour 11'950 francs seulement

Quelques données révélatrices: 3 portes, 5 places, 370 kg de charge utile, 4 cylindres, cylindrée 1166 cm³, 41,2 kW, 56 DIN-PS à 6000 t/min., 9.0 l/100 km (DIN), système de freins à double circuit avec servo, jantes sport en acier embouti 5J x 13, pneus radiaux 165 SR-13 - en un mot - un équipement complet!

Toyota Corolla 1600 Liftback Fr. 14 300 - avec boîte automatique Fr. 15 300 -

TOYOTA
Vous pouvez nous faire confiance



Venez prendre le volant de la nouvelle Toyota Corolla 1200 Liftback chez votre représentant Toyota:

AGENCE PRINCIPALE:

GARAGE DU 1^{er}-MARS S.A.

Pierre-à-Mazel 1 Tél. (038) 24 44 24 2000 Neuchâtel

AGENTS: Garage G. MASSON Couvet Tél. 63 18 28

Garage SPORTING M. Schulthess Corcelles Tél. 31 60 60

010368 B

Prêts sans caution

Procrédit

Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à l'employeur, règle, etc.

Je désire Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/Lieu _____

A retourner aujourd'hui à:

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-246363
920'000 prêts versés à ce jour

GRAND CHOIX DE cartes de visite

à disposition au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4.

OFFRES D'EMPLOIS

Salon de coiffure Roger, Moulins 3,

cherche pour le 15 avril

1^{re} coiffeuse

très qualifiée. Haut salaire. Adresser offres écrites à MC 370 au bureau du journal. 009875 O

Si vous avez de l'expérience en matière d'informatique financière...

...vous devriez vous sentir attiré par les projets de notre client: solutions sous forme de dialogue avec des Terminals. Il s'agit d'une société industrielle de premier ordre implantée dans la région Uster-Dübendorf. Ceci pour vous fixer sur la sécurité d'emploi. En votre qualité de

chef de projets en informatique

vous devez posséder une bonne formation commerciale ou de gestion de l'entreprise, et quelques années d'expérience dans l'analyse et la programmation, ainsi que des notions d'organisation de banques de données. De plus, il est indispensable d'avoir des connaissances suffisantes de la langue allemande.

Si vous avez le coup d'œil pour le détail et le sens des rapports entre les différentes parties de l'entreprise, nous vous demandons de prendre contact avec nous. Appelez-nous l'après-midi, ou envoyez-nous sans tarder votre candidature avec curriculum vitae et quelques lignes de votre propre écriture. Discretion absolue garantie.

FSB Unternehmensberatung
Schneidergasse 24, 4051 Basel
Tel. (061) 25 03 99. 009969 O

SANDOZ PRODUITS (SUISSE) SA

Nous vous offrons un poste à votre mesure, comme

DÉLÉGUÉ MÉDICAL

de notre département Hospital Supply (équipements techniques pour hôpitaux et médecins).

Cette activité comporte:

le contact avec des interlocuteurs très intéressants en Suisse romande et au Tessin; une grande indépendance; la possibilité de prendre des initiatives; un perfectionnement permanent; des perspectives de promotion intéressantes; l'intégration à un groupe jeune, qui se réjouit d'accueillir un nouveau collègue.

Ce poste nécessite:

une excellente culture générale, de l'intérêt pour les problèmes techniques et la médecine; la maîtrise du français, votre langue maternelle, et de bonnes connaissances en allemand et en anglais; de la facilité dans les contacts; une expérience du service extérieur serait un avantage, mais n'est pas indispensable.

Si le poste vous agréé, veuillez adresser votre offre, avec curriculum vitae, photo et copies de certificats, à

SANDOZ PRODUITS (SUISSE) SA
Service du personnel,
Missionsstrasse 62
4012 Bâle. Tél. (061) 24 82 22. 010350 O

Fabrique d'horlogerie située dans le bassin lémanique

cherche un

CHEF DE VENTE

à qui sera confiée la responsabilité de plusieurs marchés.

Nous désirons trouver un collaborateur dynamique ayant l'expérience des marchés horlogers et possédant une large connaissance du produit.

Il sera un homme de front, disposé à effectuer de nombreux voyages. Il parlera et écrira le français, l'anglais et/ou l'espagnol.

Age souhaité: 30-45 ans.

Nous offrons des possibilités de développement intéressantes ainsi que les avantages d'une grande entreprise.

Ecrire sous chiffres, C 60280-18 Publicitas, 1211 Genève 3. 009958 O



RINSOZ & ORMOND S.A.

Nous cherchons, pour du TRAVAIL TEMPORAIRE des

HÔTESSES

Seriez-vous disposée à fonctionner comme hôtesse Gauloises ou Meccarillos quelques jours par mois?

Si vous êtes sympathique, souriante, âgée de 20 à 30 ans, vous voudrez bien adresser vos offres avec photo à RINSOZ & ORMOND S.A., chef du personnel, rue du Collège 1, 1800 VEVEY. 010353 O

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

Une inscription est ouverte en vue de l'engagement de

GARDIENS et SURVEILLANTES de prison

Nous offrons:

- une activité professionnelle intéressante et variée,
- un travail bien rétribué faisant appel aux qualités personnelles,
- les soins médicaux gratuits,
- la retraite après 30 ans de service.

Si vous

- êtes de nationalité suisse,
- êtes âgés de 20 à 27 ans,
- êtes incorporés dans l'élite (hommes)
- jouissez d'une bonne santé,
- justifiez d'une bonne instruction,
- possédez un certificat fédéral de capacité d'une profession manuelle ou commerciale (femmes: couturières ou lingères de préférence).

Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police
Guy FONTANET

Délai d'inscription: 31 mars 1977

Je m'intéresse à votre offre.
NOM: _____ Prénoms: _____ Age: _____
Adresse: _____ N° tél.: _____
Localité: _____ N° postal: _____

A retourner au plus tôt à la DIRECTION DE LA PRISON, 9, rue des Chaudronniers, 1204 Genève. 010351 O

COURS DE TISSAGE A NEUCHÂTEL

Méthode accélérée avec prêt de métiers-école Aténa.
Information et inscription pour le cours février/avril auprès de:

Artésania Delachaux & Niestlé S.A.
Tél. 46 19 80, Dpt Papeterie, Bevaix, Hôpital 4. 004963 A

On engage

1 SERRURIER

(en carrosserie ou bâtiment)

1 AIDE-SERRURIER

connaissant la soudure.

Faire offres avec prétentions de salaire ou se présenter: Carrosserie de la Ruhe, F. Haag, Ruhe 20, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 21 35. 009936 O

Nous engageons pour le 1^{er} mars 1977

SOMMELIER

ou

SOMMELIÈRE

S'adresser à la Direction, tél. (038) 25 29 77. 0010370 O



clients!

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

Tous vos travaux de Peinture

enseignes, papiers peints, volets, rénovation d'appartements, etc.

exécutés par l'artisan peintre qualifié.

J.-O. TRIBOLET

Atelier Parcs 125.
Tél. 24 14 02 - Privé 24 14 01. 001973 A

Une bonne contribution au planning du budget

Prêts

simple, actuel et économique

Veuillez m'envoyer votre documentation pour un prêt de fr.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NPA/Lieu _____ C 391

Achetez aujourd'hui bon marché avec les coûts de crédit les plus faibles, ceux de la

Banque Rohner SA

1211 Genève 1, Rue du Rhône 31
Télécrédit 022 28 07 52
001505 A

LA CHAUX-DE-FONDS

Nouvelles structures pour l'Ecole de commerce : une révision du règlement de la ville s'impose

De notre correspondant :

Au cours de la séance qu'il tiendra, ce mois encore, le Conseil général de La Chaux-de-Fonds sera saisi d'un rapport de l'exécutif à l'appui de la révision du règlement général de la ville concernant la composition de la commission de l'Ecole supérieure de commerce.

On sait que le règlement organique de cette école date de 1923. Or, le débat intervenu lors de l'élection de la commission par le Conseil général, au début de la législature, a mis plus particulièrement en lumière le besoin de la révision de ce règlement. La décision du Conseil d'Etat du 14 janvier de cette année, relative à la plainte de l'alliance des indépendants, suite à cette élection, confirme l'incompatibilité du règlement d'école avec le nouveau règlement général de la ville. Cette décision précise : « L'élection par le Conseil général des membres de la commission de l'Ecole supérieure de commerce, le 1^{er} juillet 1976, est contraire à l'article 104 du règlement organique de la commune de La Chaux-de-Fonds, du 22 avril 1975, au sens des considérants ci-dessus. Le Conseil général est invité à modifier la composition de ladite commission de manière à respecter le système

proportionnel, tout en maintenant la représentation du bureau du contrôle ».

CE PRINTEMPS ?

La commission de l'école de commerce nouvellement élue a entrepris la refonte du règlement, et espère pouvoir achever son travail ce printemps déjà. La composition de la commission constitue naturellement un des points essentiels du règlement à mettre sur pied.

En accord avec le Conseil communal, la commission examine la possibilité d'assurer, en son sein, une représentation des milieux professionnels de l'industrie, du commerce, de la banque et de l'administration. Une représentation paritaire de l'association patronale et des associations d'employés est envisagée, à l'instar de celle réalisée dans les commissions du technicum. Les propositions définitives

seront naturellement soumises au Conseil général, avec l'ensemble du nouveau règlement.

Afin de permettre à la commission de l'école de poursuivre son étude, avec l'accord de principe de l'autorité législative quant à la structure de la commission d'école et de pouvoir entreprendre toutes les démarches nécessaires, il est proposé d'accepter une adjonction à l'article 119 du règlement général de la ville : « La commission de l'Ecole supérieure de commerce, dont le nombre de membres et la composition sont fixés par un règlement spécial » (...).

Ce rapport devrait être accepté en principe sans grande discussion, les indépendants, nouvellement propulés au sein du Conseil général, mais qui avaient été évincés de cette commission, obtenant satisfaction dans l'immédiat.

FRANCE VOISINE

Le prochain Micronora à Besançon sur le thème de la microfusion

De notre correspondant :

Lors de l'assemblée générale de Micronora, salon des arts et techniques de précision, qui vient de se tenir à Besançon, le professeur Mesnage a quitté la présidence de ce salon spécialisé. Il a été remplacé Georges Jeanney. On notera qu'une place a été réservée à la lunetterie jurassienne, qui représente effectivement en Franche-Comté une part de l'économie micromécanique.

D'autre part, au cours de cette réunion, on s'est mis d'accord sur le thème du futur salon, qui se tiendra du 10 au 14 octobre 1978 (le salon a lieu tous les deux ans). Il s'agit de microfusion : découpage, formage, moulages, assemblages.

La renommée de Micronora s'étend régulièrement : 90 % des exposants de l'année 1976, ont annoncé leur participation en 1978. On peut rappeler à propos du dernier salon que près de 5000 visiteurs, en provenance de 16 pays, ont fréquenté le salon 1976 ; 2000 environ représentaient des firmes françaises, 250 des firmes étrangères. Il y eut en

outre 1642 visiteurs individuels et un millier d'universitaires et scolaires. La participation suisse était importante.

Introduction à l'année Gustave Courbet

(c) Le peintre Gustave Courbet mourut en exil à La Tour-de-Peilz, en Suisse, après des années de douloureuse maladie, le 31 décembre 1877 ; ses cendres furent ramenées à Ornans en 1919 pour le centenaire de sa naissance. Des années avaient été nécessaires pour le réhabiliter chez lui, mais la survie de l'homme est assurée par quelque 1500 toiles réparties à travers le monde ; 100 ans après sa mort, à Paris, à Ornans et ailleurs encore seront organisées de plus ou moins grandes expositions.

Première manifestation de l'année marquant le centenaire de la mort de Gustave Courbet : un livret qu'accompagne 15 diapositives. C'est une initiative du Centre régional de documentation pédagogique de Besançon qui est donc le premier à saluer le maître-peintre d'Ornans qui repose finalement en paix dans le cimetière de sa ville natale. « Bonjour M. Courbet, une agréable rencontre avec un rude homme resté bien de chez nous, avec sa robustesse et ses travers, mais aussi sa fidélité ».

Au théâtre ABC

Les « Quidams » avant Paris

De notre correspondant :

Sacré « Quidams » ! Depuis le temps que nous suivons leurs galas, de manière épisodique il est vrai, puisqu'ils avaient pris l'habitude de « travailler » à la bonne franquette, voilà qu'ils réussissent une fois encore à nous étonner.

Le pari, aujourd'hui, est sérieux. Plus de petit régal ici ou là, d'animation temporaire, de présence occasionnelle. MM. Von Kaenel et Bringolf, deux Chaux-de-Fonniers de pure souche, hôtes des scènes locales depuis longtemps, ont désormais choisi l'aventure. L'un manie l'humour et le texte avec une rare franchise, le second allie ses activités professionnelles à la direction du théâtre et

Centre de culture ABC. Autant dire que le travail à accomplir n'est pas minime.

PASSER LE CAP

Un beau jour, à force de chanter la Suisse et ses fromages, l'armée et ses travers ou tout simplement une lune qui n'a rien à envier au soleil torride, ils ont décidé de passer le cap. Le temps d'une tournée, ils ont voulu voir si l'Helvétie en terre étrangère pouvait survivre à l'éloignement de ses banques et de ses principes. L'expérience fut concluante. Alors, pourquoi ne pas recommencer ?

Le pianiste Bringolf, le fantaisiste von Kaenel, deux compères de la première heure et qui s'entendent comme larrons en foire pour conduire la revue, se penchent dès lors sur le problème, le retournèrent dans tous les sens et le complétèrent enfin par une arrivée massive de nouvelles chansons qui, comme les précédentes, portent leur signature.

La salle de « La Lucarne » aux Brenets, était comble pour cette première. Le théâtre ABC, samedi, avec une nouvelle formule spectacle-apéritif, sorte de 7 à 7, refusa du monde. On y a beaucoup ri, ou rêvé.

Aussi, avons-nous souhaité plein succès aux « Quidams » qui, 15 jours durant, à Pâques, apporteront le salut et l'humour de notre patrie et de son gruyère aux Parisiens et à leurs invités, dans le cadre du « Caveau de la République ».

Il perd l'équilibre alors qu'arrivait une voiture

Samedi à 10 h 35, M. F., 42 ans, de Morges, se trouvait sur le trottoir est du Grand-pont, lorsqu'il a soudain perdu l'équilibre et a fait une chute sur la chaussée alors qu'arrivait au même instant l'auto conduite par M^{me} I.D., de La Chaux-de-Fonds, qui heurta le piéton. Blessé, M. S. a été transporté à l'hôpital par l'ambulance. Après avoir reçu des soins, il a pu regagner son domicile.

LE LOCLE

Nouvelle nonagénaire

(c) M^{me} Louisa Croci, actuellement à l'hôpital de Landeyeux, vient de fêter son nonantième anniversaire. A cette occasion, M. Willy Pingeon, chancelier communal, lui a rendu visite pour lui remettre le traditionnel cadeau et lui transmettre les vœux et félicitations des autorités communales et de la population locloise.

BROT-PLAMBOZ

Encore un renard...

Tout récemment, près de son hangar, M. Jean-Pierre Zmoos a eu la surprise de trouver un renard mort dans un drain, parmi le stock déposé là pour ses travaux de drainage et terrassements ; plusieurs d'entre eux avaient d'ailleurs été rongés par l'animal, ce qui laisse supposer qu'il était là depuis plusieurs jours d'après le gendarme des Ponts-de-Martel qui est venu le prendre en charge pour le constat d'usage.

Disparition de la neige

Alors que l'on n'avait plus revu des remparts de neige aussi impressionnants depuis de nombreuses années, les pluies, diluviennes qui se sont abattues sur la région durant la semaine passée ont fait disparaître complètement la masse blanche, faisant place à de vrais lacs dans tous les marais. Si le temps devait se rafraîchir, plusieurs patinoires naturelles feraient la joie des adeptes de la glace, ce qui n'est pas impossible, la température s'étant fortement transformée du doux au glacial.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, « Jonas qui aura 25 ans en l'an 2000 » (16 ans).
Eden : 18 h 30, « Les jeux du lit sans tabou » (20 ans) ; 20 h 30, « Si c'était à refaire » (16 ans).
Plaza : 20 h 30, « La marge » (18 ans).
Scala : 20 h 45, « Victoire à Entebbé » (16 ans).

TOURISME
Bureau officiel de renseignements : 84 avenue Léopold-Robert, tél. (039) 233610.

DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo : 21 h 30 - 4 h.
Le Scotch : relâche.
La Boule d'Or : 21 h 30 - 4 h.
Cabaret 55 : relâche.
Chez Jeanine : relâche.

EXPOSITIONS
Musées et galeries : fermés.
Galerie du Club 44 : l'artiste genevoise Cordelia Babel.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 221017.
Pharmacie d'office : Centrale, 57 avenue

Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 221017.

DIVERS
Bureau consommateurs informations : de 14 à 17 h, grenier 22, tél. 233709.

Le Locle

TOURISME
Bureau officiel de renseignements : 5 Henri-Grandjean, tél. (039) 312246.

CONFÉRENCE
Salle du musée : 20 h 30 « La Californie », par Guy Thomas (connaissance du monde).
Pharmacie de service : Breguet, Grand'Rue 28 ; dès 21 h, tél. 117.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital tél. 315252.

Acheter, vendre, chercher, c'est le moyen que nos **PETITES ANNONCES** vous offrent. Pensez-y et profitez-en !

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A LOUER

LOCAUX, deux grandes pièces, W.-C., entrée plain-pied indépendante, Le Landeron. Adresser offres écrites à K2 350 au bureau du journal. 004834 J

GRAND LOCAL 200 m² avec chauffage, accès facile, Peseux. Tél. (038) 314949. 007044 J

JOLI STUDIO meublé, baignoire, cuisine agencée. Libre tout de suite. Tél. 253469. 004851 J

BEAU STUDIO MEUBLÉ, baignoire, cuisine, confort, à demoiselle. Tél. 252457. 004769 J

NEUCHÂTEL-MONRUZ, Vignolants 23, 4 pièces, balcon, vue, 569 fr., charges comprises. Libre immédiatement. Tél. (038) 240292 privé/335454 travail. 003330 J

STUDIO MEUBLÉ centre, 1-2 lits, cuisinette, douche. Tél. 241774, midi et soir. 007182 J

POUR LE 1^{er} MAI, appartement 2 1/2 pièces, tout confort, 420 fr. charges comprises. Champvèyes 7, tél. 241704, heures des repas. 004977 J

PRÈS DU CENTRE, chambre indépendante, libre immédiatement. Loyer modéré. Bellevaux 2, tél. 251590. 004978 J

APPARTEMENT MANSARDÉ 2 1/2 pièces, 360 fr., charges comprises. Dime 55, appartement 19. 004793 J

LE LANDERON, 3 1/2 PIÈCES, 1^{er} avril ; tout confort, 430 fr. plus charges ; 3 pièces 1^{er} juin. Tél. 512338. 002480 J

NEUCHÂTEL CHAMBRES INDÉPENDANTES, meublées, chauffage central, confort, douches. Tél. 247023. 003421 J

STUDIO au fbg du Lac, meublé ou non, tout confort, pour 24 mars. Tél. 471521, interne 261, heures de bureau. 004837 J

RUE DU BASSIN 12, local, cave, 50 fr. par mois. Tél. 251469. 005224 J

DEMANDES A LOUER

COUPLE AVEC ENFANTS cherche appartement de 4 1/2 ou 5 pièces, avec jardin ou dégagement, à prix raisonnable, région ouest de Neuchâtel. Adresser offres écrites à EK 258 au bureau du journal. 003471 J

OFFRES D'EMPLOIS

JE CHERCHE PERSONNE pour s'occuper de deux petits enfants à mi-temps, selon convenance. Tél. 332917. 004790 J

DEMANDES D'EMPLOIS

PEINTRE cherche travail chez particuliers. Tél. 246359. 004873 J

SECRÉTAIRE, 33 ans, cherche place stable, mi-temps, comme réceptionniste ou vendeuse. Connaissances d'anglais. Adresser offres à AP 373 au bureau du journal. 004867 J

JEUNE HOMME, 20 ANS, cherche travail ; possède permis de conduire. Tél. 243060. 007054 J

DIVERS

MONSIEUR 31 ANS cherche compagne 25-30 ans, pour amitié et sorties. Mariage pas exclu. Ecrire à HX 365 au bureau du journal. 004858 J

DAME AGÉE cherche gouvernante pour faire ménage et pour rompre solitude ; magnifique chambre à disposition. Tél. 251693. 007184 J

VEUF, 49 ANS, cherche veuve sachant cuisiner et tenir un ménage, pour amitié durable et heureuse. Adresser offres écrites à ES 344 au bureau du journal. 009757 J

A VENDRE

COCKER-SPANIELS, 3 mois. Tél. (037) 432005. 009782 J

QUATRE CHAISES ; une paroi murale ; un violon avec étui ; une machine à écrire ; un piano noir Pleyel. Tél. (038) 254264. 007012 J

CALORIFÈRE à gaz Cobra, catalyse, moitié prix, état neuf ; pousette 50 fr. Tél. 259521. 004868 J

POUR BÉBÉ, table à langer, chaise relaxe, ceinture de sécurité ; servier-boy. Tél. 413443, matin ou soir. 010393 J

PAROI-BIBLIOTHÈQUE 2 m 84 x 2 m 17, rayonnages blancs, porte de bar et 3 tiroirs acajou, 800 fr. Tél. 245350. 007037 J

DEMANDES A ACHETER

POUPÉES, POUPONS, JOUETS, même miniatures pour créer musée. Avant 1930. Aussi têtes et corps seuls. Tél. (039) 238607. Déplacements partout. 002461 J

AVIS DIVERS

Évitez le cambriolage... grâce à nos grilles de fenêtres closes

J.-J. LUDI
Corcelles (NE)
Tél. (038)
317678
008635 A

Baux à louer
au bureau du journal

Annonces en couleurs

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

Prêts

sans caution
de Fr. 500.- à 10.000.-



Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.
BANQUE COURVOISIER SA
2007 NEUCHÂTEL (038) 246464
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom
Rue
Localité

FAN

R. WASER

F. Sauser, garage du Pré, Fleurier, tél. 613424 — R. Blaser, Le Landeron, tél. 513032

Garage de la Côte
Peseux tél. 317573

010347 A

Multipaek
handy
Pour obtenir une vaisselle étincelante en un clin d'œil! 700 g 1.50
2 flacons 260
(kg = 1.85)
au lieu de 3.-



Les meilleurs produits pour la vaisselle
... à des prix particulièrement avantageux!

Manella
à l'allantoïne

extra-doux pour les mains et agréablement parfumé.
750 g 2.20

2 flacons 380

(kg = 2.53)

au lieu de 4.40



008686 B

MIGROS

MINI. IL EXISTE DES CHOSES QU'ON NE PEUT AMÉLIORER

OUI

L'histoire du succès de la Mini est celle d'une conception, devenue légendaire: la traction avant associée au moteur transversal. Elle a fait de la Mini une grande voiture et, de ses concurrents, des imitateurs. Elle donne à la Mini sa maniabilité

extérieure, son caractère pratique et la rend spacieuse et confortable à l'intérieur. Sa suspension indépendante sur les 4 roues, son empattement long, sa voie large et son centre de gravité bas en font un véhicule sûr.

A l'heure qu'il est, on dénombre partout dans le monde plus de 4 millions de conducteurs de Mini satisfaits; la «petite» a donc fait ses preuves, de façon brillante, sur des milliards de kilomètres. Cela prouve combien elle est robuste, durable et

facile à entretenir, cela montre de plus, qu'elle se revend facilement, même après des années d'usage.

A l'achat d'une Mini, quel qu'en soit le modèle, vous bénéficiez de la multigarantie de 3 ans. Une preuve convaincante de la

confiance que la British Leyland Switzerland place dans la conception de la Mini, parfaite au point qu'il est impossible de l'améliorer.



SI

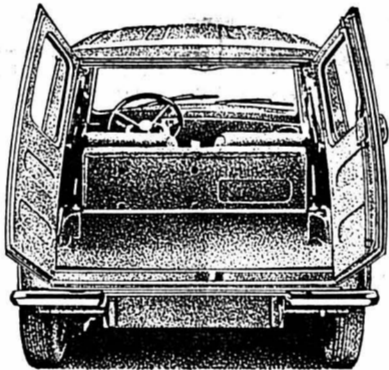
UNE NOUVELLE MINI



Mini 1100 Special

Avec la Mini 1100 Special, la «grande petite» est devenue une limousine de luxe. Ou connaissez-vous une autre voiture, dans cette catégorie de prix, qui ait autant à vous offrir? Un moteur de 1100 cmc, un toit de vinyle, des jantes sportives, un volant gainé de cuir, des vitres teintées, un réservoir de 32 litres, une calandre noir mat, un tapis de coffre, des clignotants latéraux, des buses d'air frais, des phares de recul.

DEUX NOUVEAUX MODÈLES MINI



Mini 1100 Clubman Combi

Le nouveau modèle Mini 1100, la Clubman Combi, vous laisse dans son nouveau vêtement aussi, une petite porte de sortie vers l'arrière, très pratique: soute de 450 litres (à banquette rabattue même 1020 litres), plan de chargement distant du sol de 47 cm seulement, nouvelle calandre élégante, filet d'or le long des flancs et à l'arrière.



Mini Innocenti Bertone 90

L'économe Mini Innocenti Bertone 90 a reçu en viatique, de sa grande sœur, quelques éléments d'équipement. Nouveau: sièges-couchettes de luxe, vitres teintées, essuie-glace pour la vitre arrière, appuis-tête, pare-chocs chromés, phares à halogène, le tout inclus dans le prix.

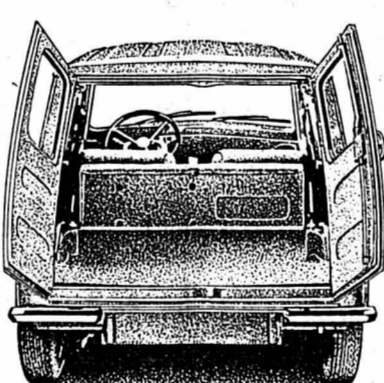
UNE NOUVELLE GAMME MINI



Mini 1000
998 cmc, 39 CV DIN



Mini 1100 Special
1098 cmc, 45 CV DIN



Mini 1100 Clubman Combi
1097 cmc, 45 CV DIN



Mini Innocenti Bertone 90
998 cmc, 49 CV DIN



Mini Innocenti Bertone 120
1275 cmc, 65 CV DIN

5 NOUVEAUX PRIX POUR LA MINI

Les 5 nouveaux prix demandés pour les différentes Mini méritent, sans exagération, le qualificatif de

sensationnels, sur tout si l'on considère l'équipement inclus dans chaque modèle:

7990.-

8350.-

9600.-

9990.-

10750.-

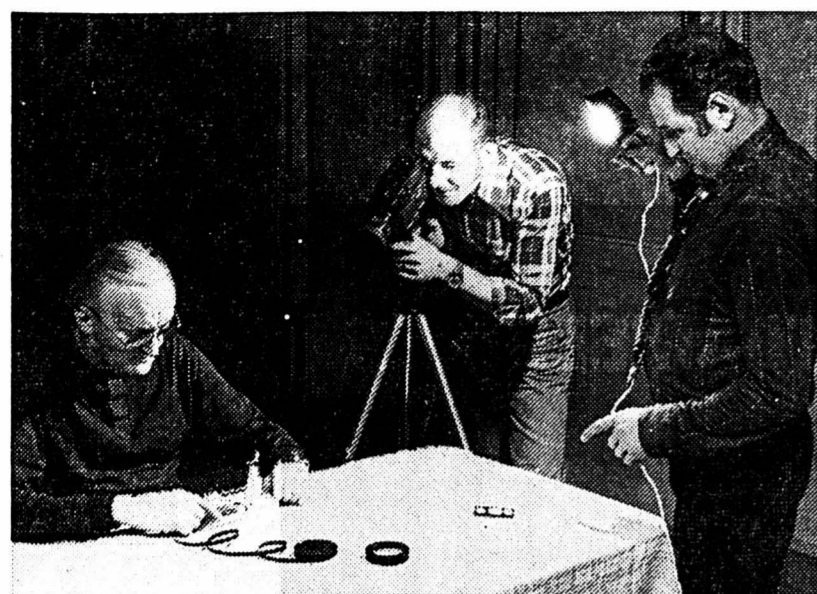


Importateur: British Leyland Switzerland SA, Heristr. 7, 8048 Zurich, tél. 01/62.90.90 Nouveau pour les maisons de commerce, l'artisanat et les particuliers: Multileasing Leyland. Renseignements: tél. 01/52.97.20

010227 B

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

123^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS



Une passion commune pour MM. Wenger, von Burg et Schindler (de gauche à droite) : le cinéma. (Avipress Baillois)

Le village de Travers vu par le « Troisième œil »

De notre correspondant :

A Travers, le « Troisième œil » n'a rien à voir avec l'Inde mystique et Lobsang Rampa; c'est la raison sociale d'une nouvelle maison de production de films.

Au départ, MM. Wenger, von Burg et Schindler, unis par la passion de l'image. Rien d'industriel dans leur activité. Le plaisir du cinéma et un thème. La vie de leur village. A une séance d'information à laquelle la presse locale était invitée, il nous a été donné de voir des extraits de ce qui pourrait bien se révéler un chef-d'œuvre. Rien n'a échappé à deux yeux plus celui de la caméra, d'où le « Troisième œil ». La très haute qualité des prises de vues faites par des gens qui habitent le village et en connaissent tous les « Travers », la sensibilité et la faculté de saisir l'essentiel donnent une rare authenticité à ce film qui sera un document.

Il s'agit d'un travail d'équipe, chacun ayant son propre matériel et l'un aidant l'autre de ses conseils, donnant très volontiers le résultat de ses expériences. A cette trilogie de base, se sont adjoints M. Schuler, de Pontarlier, cinéaste amateur, et M. Numa Kleiber qui assurera le commentaire.

Il n'est pas encore question de commercialiser ce film d'environ 1 h 30 de projection, que ces caméramans, monteurs, scénaristes, sont en train de mettre au point. La critique de la population, directement concernée, sera décisive pour l'avenir de cette œuvre, qui mérite une large diffusion.

Le Val-de-Travers ne meurt pas, nombreux sont les hommes qui savent découvrir les aspects positifs de notre région. Preuve en est ces cinéastes sans prétention qui savent nous montrer la vie d'un village telle qu'elle est vraiment, avec ses problèmes, mais aussi avec les nombreux avantages et satisfactions que peut offrir notre région.

F. M.

Les dés sont jetés au Vallon

Beaucoup d'appelés pour peu d'élus au Grand conseil

De notre correspondant :

Cette fois, les dés sont jetés. Les trois partis traditionnels du Vallon ont élaboré leurs listes de candidats pour les prochaines élections au Grand conseil. Ceux-ci sont au nombre de 23 pour occuper les neuf sièges auxquels le district a droit.

Les radicaux, eux, ont mis « le paquet ». Ils ont une liste ne portant pas moins de neuf noms. Les libéraux proposent sept candidats et espèrent, secrètement, conquérir un siège supplémentaire à une députation formée actuellement de deux membres. Quant aux socialistes, ce sont aussi sept candidats qui seront offerts aux électeurs, la gauche ne disposant maintenant que de trois représentants pour l'ensemble du Vallon.

RÉPARTITION PAR VILLAGES

Bien que les députés soient les représentants d'une région d'abord, pour les électeurs et électorales, les contingences locales jouent toujours. Ainsi, n'a-t-on pas vu, dans le temps, la commune des Verrières avoir quatre représentants au Parlement, un radical, un libéral, un socialiste et même un popiste? Cela n'était quand même pas tout à fait l'effet du hasard...

Par localités, les candidats les plus nombreux viennent de Couvet. Ils sont huit: trois socialistes, trois radicaux et deux libéraux. Suit Fleurier, avec quatre candidats: un socialiste, deux radicaux et un libéral; aux Verrières, il y a trois candidats, un de chacun des partis traditionnels; à Motiers, sont portés en liste un socialiste et un libéral; à La Côte-aux-Fées, un libéral et un radical; à Travers, un radical et un libéral; à Noiraigue, un radical, et à Buttes, un socialiste.

On le constate, il n'y a pas de candidat venant des Bayards, de Boveresse et de Saint-Sulpice.

SUCCESSION OUVERTE

Les trois députés socialistes sont reportés en liste, soit MM. Jean

Gerber, de Fleurier, Gilbert Dubois, de Buttes, et André Dupont de Couvet. Il en est de même des deux députés libéraux sortants, MM. Gilbert Bourquin, de Couvet, et Jean-Claude Barbezat, de La Côte-aux-Fées.

Chez les libéraux, seuls deux députés qui vont arriver au terme de leurs mandats, MM. Claude Emery, président du Conseil communal de Couvet, et Pierre Wyss, président du Conseil communal de Travers, sollicitent le

renouvellement de leur mandat, MM. Jean-Louis Barbezat de Fleurier, et Jean Ruffieux, de Boveresse, ayant décliné une nouvelle candidature.

Il y a donc là des successions ouvertes et il appartiendra au corps électoral de faire son choix. On peut penser qu'il n'y aura pas de bouleversement spectaculaire — cela est impossible avec le système proportionnel — dans la répartition des sièges attribués aux partis.

Ces futures élections confirmeront-elles l'avance socialiste que l'on avait déjà enregistrée lors des élections au Conseil national, puis lors du renouvellement des autorités communales et une assez bonne poussée libérale aussi, lors des deux précédents scru-

tins? Il est bien difficile, dès maintenant, de faire des pronostics qui tombent souvent à l'eau dès que le secret des urnes est levé.

G. D.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame Louis Currit-Roulet, à Couvet, ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils :

Monsieur et Madame André Currit-Leggeri, aux Verrières, et leurs enfants, Madame et Monsieur Jean-Louis Fauguel-Currit et leur petit Vincent, aux Verrières,

Monsieur Patrice Currit, aux Verrières;

Madame Julia Humbert Droz-Currit, à Auvignier, ses enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Charles Currit-Bourquin, à Couvet, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Marcel Currit-Dubois, à Boveresse;

Madame Ernest Currit-Petitpierre, à Couvet;

Monsieur et Madame Willy Currit-Gehret, à Couvet, leurs enfants et petits-fils;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Charles Roulet, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Louis-Emile CURRIT

ancien camionneur officiel

leur bien-aimé époux, papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, parrain, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami que Dieu a repris à Lui dans sa 76^{me} année.

Couvet, le 13 février 1977.
(rue du Burcle 1).

La vie s'est effacée hélas sous nos regards voilés de pleurs. Mais il dort tendrement, bercé dans le souvenir de nos cœurs. Père saint, garde en ton nom tous ceux que tu m'as donnés.

L'ensevelissement aura lieu à Couvet, le mercredi 16 février.

Culte au temple où l'on se réunira à 13 h 30.

Le corps repose à l'hôpital de Couvet.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
010618 M

Repose en paix.

Madame Irène Michoud, à Yverdon; Monsieur et Madame Robert Grandjean, à Yverdon;

Monsieur et Madame Pierre Grandjean et leur fils Philippe, à Lausanne;

Madame et Monsieur Adrien Turin, Les Bioux, et leurs fils André Turin, à Renens (Vaud) et Laurent Turin, à Vegy (France);

Les enfants de feu Adamir Grandjean; Madame et Monsieur Bernard

Mentha-Grandjean, à Môtiers;

Madame et Monsieur Bernard Briod-Grandjean, à Chapelle;

Monsieur Sylvain Grandjean, au Locle;

Monsieur et Madame Albert Grandjean, et leurs enfants Danielle et Georges, à Couvet;

Madame et Monsieur Michel Gilliéron-Grandjean, à Couvet,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Robert GRANDJEAN

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-père, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 91^{me} année après une courte maladie.

Couvet, le 12 février 1977.

Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en Lui, ne périsse pas mais qu'il ait la vie éternelle.

L'ensevelissement aura lieu le mardi 15 février 1977 à Môtiers.

Culte au temple à 14 h, où l'on se réunira.

Le corps repose à l'hôpital de Fleurier.

Domicile de la famille: 8 Crêt-de-l'Eau, 2108 Couvet.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu.

010617 M

L'Union de Saint-Sulpice se porte bien !

L'assemblée générale annuelle de la fanfare « L'Union » de Saint-Sulpice, a été ouverte par M. Daniel Cochand, président, qui a salué M. André Lebet membre honoraire, MM. Arthur Baumann et Maurice Tuller membres d'honneur.

Quinze membres étaient présents. Le procès-verbal a été accepté sans modifications et des remerciements ont été adressés à M. René Henchoz, son auteur.

Le caissier M. Eugène Herrmann donna connaissance des comptes du dernier exercice et au nom des vérificateurs M. Gérard Delagrange invita l'assemblée — ce qu'elle fit — à les accepter, à donner décharge au caissier et à le remercier pour la bonne tenue de ses livres.

Il appartient ensuite au président Daniel Cochand de retracer l'activité de la société l'année dernière. Il y eut 53 répétitions

et sorties. Il invita les musiciens à suivre régulièrement les répétitions.

Le directeur M. Fredy Guder, de Couvet, remercia la société de son travail pendant le dernier exercice. Il demanda à chacun de faire le maximum en vue du prochain concert et encouragea particulièrement les jeunes: Fabienne Herrmann et Jean-Robert Martinet.

NOMINATIONS

Ont reçu une récompense pour assiduité aux répétitions: MM. Lucien Cochand, Daniel Cochand, Gérard Delagrange, Fredy Guder, René Henchoz, Jean Schneider, Pierre Thalmann, Jean-Robert Martinet et M^{lle} Fabienne Herrmann.

Le comité a ensuite été réélu comme suit: M. Daniel Cochand président, M. Fredy Vaucher vice-président, M. Fernand Meyer secrétaire, M. René Henchoz secrétaire aux procès-verbaux, M. Eugène Herrmann caissier, M. Pierre Thalmann archiviste, M. Jean Schneider préposé aux convocations.

De plus, MM. Fredy Guder comme directeur et Pierre Thalmann en qualité de sous-directeur ont été confirmés dans leurs fonctions. La commission musicale est formée de MM. Daniel Cochand, Fredy Guder et Pierre Thalmann.

M. Fernand Meyer est délégué à l'Union des sociétés locales, MM. Jean Schneider et Francis Montandon à l'assemblée de district, le suppléant étant M. René Henchoz.

Enfin MM. Lucien Cochand et Claude Perrinjaquet sont vérificateurs des comptes, M. Pierre Jeanneret est suppléant.

Température printanière

(c) Après les abondantes chutes de pluie de la semaine dernière, le ciel s'est rasséréné, hier, dès le matin, et de belles éclaircies ont eu lieu. Dimanche, veille de la Saint-Valentin, la température était quasiment printanière dans la région et les premières perce-neige sont sorties de terre.

COUVET

Carnet de deuil

(sp) On a inhumé samedi à Neuchâtel, M. Louis Tondini, de Couvet, décédé dans sa 68^{me} année, après une cruelle maladie.

M. Tondini avait travaillé comme mécanicien aux usines Dubied. Sur le plan politique, il était membre du parti socialiste et, à ce titre, avait siégé pendant plusieurs législatures au Conseil général et fait partie de la commission scolaire.

Homme serviable et aimable, M. Tondini était membre d'honneur de la section de Couvet de la Société fédérale de gymnastique et membre d'honneur aussi de la fanfare « L'Avenir ».

Pêcheurs sachez que...

De notre correspondant :

C'est le 1^{er} mars anniversaire de la République et canton de Neuchâtel, que s'ouvrira la pêche à la ligne. Comme chaque année, le Conseil d'Etat a édicté un arrêté pour préciser ce qui est interdit et ce qui ne l'est pas.

PÊCHE INTERDITE

En ce qui concerne l'Areuse, notamment, la pêche sera interdite dans un certain nombre de réserves. Ainsi dans « Le Butte » du batardeau du Crêt-de-la-Cize en amont au batardeau de l'ancienne piscine de Fleurier en aval.

Dans la vieille Areuse l'interdiction porte des vannes de Fleurier en amont au pont de fer en aval.

Dans l'Areuse on ne pourra pas pêcher entre le premier et le deuxième batardeau situés en amont du pont de la route Môtiers-Boveresse, puis de 60 m en amont de la passerelle du Crêt-de-l'Eau à Couvet, jusqu'au pont de la route cantonale.

Toujours dans le même cours d'eau, l'interdiction va de 15 m en amont du deuxième batardeau situé en amont de la mine d'asphalte jusqu'au premier batardeau en aval de ce pont; à Travers, de 50 m en amont à 100 m en aval du vieux pont, de 50 m en amont du pont des abattoirs à Noiraigue jusqu'à l'embouchure de la Noiraigue en aval. Voilà en somme ce qui est établi sur le territoire du Vallon où, à Noiraigue encore, il sera

interdit de prendre du poisson entre le pont de la scierie et celui de la voie ferrée du Transjuralpin.

NE PAS ENTRER DANS L'EAU

Jusqu'au 20 février, il n'est pas possible d'entrer dans l'eau pour y capturer des amorces et les épuisettes pour cette capture ne peuvent avoir plus de 12 cm de diamètre.

L'emploi de toute ligne dont le lest est placé au-dessous du ou des hameçons sont fixés entre le lest et le flotteur est interdit comme l'emploi de tout flotteur, sauf entre le pont routier de « Sur-le-Vau » jusqu'à la réserve de Noiraigue, destiné à soutenir le bas de la ligne comme par exemple « buldo » ou bouchon.

Dans tous les cours d'eau soumis à la loi cantonale ainsi que dans le Doubs, les chevaliers de la gauche ne pourront pas prendre plus de huit poissons nobles par jour.

Tous les viviers placés en eau publique devront porter clairement et visiblement le nom et le prénom du pêcheur et tout vivier non marqué sera immédiatement séquestré.

Enfin, on ne pourra changer contre des plus grands les poissons qui n'ont pas été remis immédiatement à l'eau après leur capture et durant la prochaine saison, on ne pourra pas pêcher pendant plus de 150 jours.

Rappelons aussi que la pêche à l'écrevisse est interdite dans tous les cours d'eau du canton.

Assemblée des tireurs du district

De notre correspondant :

Dernièrement, l'assemblée générale de la Fédération de tir du Val-de-Travers — treize sociétés de tir à 300 m et cinq autres à 50 m — a siégé sous la présidence de M. Gilbert Henchoz. Après un préambule administratif, les délégués ont nommé le comité comme suit: président: Gilbert Henchoz, vice-président: Eric Kuonen, caissier: Fernand Benoit, secrétaire: Fritz Gygi, tir à 50 m: Eddy Wanner.

Le comité a ensuite donné connaissance du palmarès et des primes. Ont été récompensés: 1^{re} maîtrise à 300 m: J. Brunisholz, C. Michel, Môtiers; E. Hermann, Le Grutli; M. Hotz, Travers. Deuxième maîtrise à 300 m: J. Baehler, La Carabine; A. Bugnon, Les Verrières. Troisième maîtrise à 300 m: F. Blaser, Armes Réunies; A. Courvoisier, Armes Réunies; Y. Cotting, Armes Réunies; H. Buchs, Armes Réunies.

Première maîtrise à 50 m: A. Bugnon, Les Verrières; troisième maîtrise à 50 m: H. Buchs, Armes Réunies.

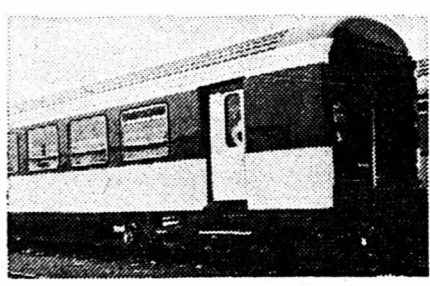
Première prime individuelle à 300 m: L. Aggio, Armes Réunies; F. Besançon, Le Grutli; C. Matthey, Môtiers; G. Zucher, Saint-Sulpice; F. Benoit, Saint-Sulpice; A. Bugnon, Les Verrières, M. Ryser, Saint-Sulpice. Deuxième prime: H. Buchs, Armes Réunies. Troisième prime: E. Wanner, La Carabine et deuxième prime à 50 m: E. Wanner, La Carabine; P. Jeanjaquet, Les Verrières; E. Graf, Armes Réunies.

FRANCE VOISINE

Voitures Corail et trains directs entre Besançon et Paris

(c) Il existe des liaisons ferroviaires régulières entre Paris et Besançon, mais à des heures impossibles, avec des changements à Dole et à Dijon souvent et des attentes très longues parfois. Après diverses protestations venant notamment d'élus comme le sénateur Pierre Jeambrun (Jura), des trains composés de voitures « Corail » seront prochainement mis en service sur la ligne, sans attente ni correspondance à Dole ou Dijon.

(Réd. — Commandées à 1300 exemplaires, les voitures dites « Corail » sont les nouveaux véhicules de la SNCF à couloir central et compartiment climatisé. Leur appellation découle moins de leur couleur que de l'abréviation de « Confort » et « RAIL » et leur excellent roulement est dû au bogie Y-32-A pouvant circuler, moyennant quelques adaptations, à une vitesse de 250 km-heure. Ces voitures ont une longueur hors-tampons de 26 m 4 et une hauteur au-dessus du rail de 4 m 050).



(Avipress-La Vie du Rail)

FLEURIER

Etat civil de janvier (suite)

DÉCÈS: 3. Mauritz-Ziesemer, Marie Emma Marthy née le 6 janvier 1889, 4. Fivaz Jules Eric né le 28 avril 1917, 4. Ammann Jean Karl né le 9 octobre 1888, 10. Thiébaud Louisa Julia née le 17 janvier 1881, 16. Besuchet-Zurbuchen Nadine Yvonne née le 18 septembre 1908, 18. Jormod-Junod Juliette Germaine née le 31 janvier 1922, 25. Kipfer Jacob-Adolphe né le 11 janvier 1890.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, « Si c'était à refaire ». Môtiers, musée Rousseau: ouvert. Fleurier, le Rancho, bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 heures. Couvet, le Hawaii: ouvert dès 20 heures. Médecin, dentiste et pharmacien: habituels. Ambulance: tél. 61 1200 ou tél. 61 1328. Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 2525. Hôpital de Fleurier: tél. 61 1081. Sage-femme: tél. 63 1727. Fleurier, infirmière-visitante: tél. 61 3848. Fleurier, matériel des samaritains en prêt: tél. 61 1324 ou tél. 61 3850. Service d'aide familiale: tél. 61 2374. SOS alcoolisme: tél. 53 37 20 ou tél. (039) 237987. Fleurier, service du feu: tél. 61 1204 ou 118. Police cantonale: Môtiers tél. 61 1423, Fleurier, tél. 61 1021.

Chronique du Val-de-Ruz

DOMBRESSON

BOUDEVILLIERS

Concours internes du Ski-club

(c) Dimanche matin s'est déroulé au Crêt-du-Puy le concours interne du Ski-club de Dombresson auquel ont pris part une quarantaine de concurrents. L'après-midi a eu lieu le concours OJ rassemblant 80 participants. Nous publions prochainement le résultat de ces concours.

Course de la société de laiterie

(c) La société de laiterie de Dombresson-Villiers a choisi, pour sa course hivernale, de visiter une grande entreprise de Serrières. La journée se termina par une fondue.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Piergiovanni, Fontaines, dès 18 h 30.

Ambulance: tél. 53 21 33.

Permanence médicale: votre médecin habituel.

Aide-familiale: tél. 53 10 03

DANSE

Les Geneveys-sur-Coffrane: Le Grenier, tous les jours sauf le mardi.

Activités de la Société de développement

(c) La Société de développement de Boudevilliers a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. R. Gonseth. M. F. Ecabert, membre du comité, est démissionnaire, il est remplacé par M. R. Barbier. Le président fait part de son désir de se démettre de cette fonction. Le comité 1977 est formé de la façon suivante: président, P. Balmer; vice-président, K. Frey; secrétaire, R. Albiseti; caissier, M. Tödli; assesseurs, R. Gonseth, R. Jossi, R. Perrin et C. Sandoz, ainsi que R. Barbier.

Malgré son jeune âge, les finances de la société sont saines, ce qui permet d'envisager le programme d'activités suivant pour cette année: camp de ski pour les enfants, en mars. Fête villageoise, les 24 et 25 juin. Participation à l'organisation de la soirée de la foire, à fin mai. Mise sur pied éventuelle d'une fête de la jeunesse, en juillet. Fête du 1^{er} Août. Organisation d'une course de caisses à savon à La Jonchère, le 28 août (projet). Fête de Noël pour les enfants et mise en place d'un sapin de Noël au village.

Voilà un programme chargé, mais que le comité s'emploiera à mener à bien avec l'aide de toutes les bonnes volontés.

ALPES VAUDOISES

LES MOSSES
CHATEAU-D'EX
ROUGEMONT
LEYSIN
LES DIABLERETS
VILLARS/GRYON

De 1200 m à 3000 m

LE SKI À VOTRE PORTE

BIEN skier à...
BON compte!!!

LA FÉRIE BLANCHE À LA PORTÉE DE TOUS

Pompes funèbres
du Val-de-Travers
GRANDJEAN
Cercueils - Transports
Toutes formalités

COUVET FLEURIER 03 23 42 01 15 47

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

Ferme ravagée par le feu à Saules : les dégâts s'élèvent à un demi-million

De notre correspondant :

Hier matin, vers 5 h, les pompiers du petit village de Saules et ceux de Reconvilier ont été alertés. En effet, la ferme appartenant à M. Schaefer était la proie des flammes. A leur arrivée sur place, les pompiers ont constaté que la grange était en feu. Grâce à leur rapide intervention, ils purent faire sortir les 17 génisses et les deux chevaux qui étaient à l'écurie.

D'autre part, les soldats du feu ont également pu sauver une bonne partie du mobilier. C'est la mère de M. Schaefer qui occupait la maison. Elle y était seule hier matin. Elle n'a pas été blessée.

Les futurs travaux de reconstruction de la ferme ont été lancés en batterie mais il était très difficile à circonscrire. Finalement, les dégâts sont estimés à plus d'un demi-million de francs.

CAUSES INCONNUES

Le préfet du district, M. Fritz Hauri, son secrétaire, le chef de la police du district,

la police cantonale de Reconvilier, ainsi que la police de sûreté se sont rendus sur les lieux du sinistre. Les causes sont pour l'instant inconnues, mais on peut déjà dire avec certitude qu'un acte criminel est à exclure. On n'écarte pas l'éventualité d'une faiblesse dans le réseau électrique. Aujourd'hui, des spécialistes viendront de Berne pour tenter d'apporter un peu de lumière sur les causes de ce sinistre.

On se souvient que c'est le troisième incendie de ferme en six mois dans cette région. En effet, au début du mois d'octobre passé, une ferme dans le même

hameau de Saules avait été la proie des flammes. Puis, au début du mois de décembre, c'est la ferme-restauration de la montagne du « Werthberg » qui avait été complètement détruite. Les pertes avaient été très lourdes, car les propriétaires étant absents, on n'avait absolument rien pu sauver, ni bétail, ni mobilier, ni matériel agricole.

Enfin, hier matin, c'était au tour de la ferme de M. Schaefer d'être détruite par le feu. Mais il ne faut pas voir là de menace, car aucun de ces bâtiments n'a été l'objet d'un acte criminel mais seulement de la fatalité. E. O.-G.

MOUTIER

Chez les samaritains

(c) Lors de l'assemblée générale des samaritains de Moutier, trois personnes ont été nommées membres d'honneur : M. et M^{me} Marcel Dinagecker et M. Robert Ruch.

Fidélité récompensée

(c) Quatre personnes ont été fêtées lors de l'assemblée générale de la société des pêcheurs, à Moutier, pour 25 ans de sociétariat et ont reçu le traditionnel cadeau. Il s'agit de MM. Roger Marchand, Marcelin Schwab, Charles Delapraz et Rodolphe Eichenberger.

GRANDVAL

Une femme élue officier d'état civil

(c) A la suite de la démission, pour raison d'âge de M. Edmond Sauvain, le poste d'officier d'état civil de l'arrondissement de Grandval était à repourvoir. Une seule candidature a été proposée, celle de la fille de M. Sauvain déjà suppléante, M^{lle} Jacqueline Sauvain qui est ainsi élue tacitement. Elle sera la première femme du Jura à occuper un tel poste.

VICQUES

Collision : une blessée

(c) Samedi soir vers 23 h, deux voitures sont entrées en collision frontale au centre de Vicques. La passagère de l'un des deux véhicules, qui venait de Tavannes, a été blessée à la tête. Elle a été hospitalisée. Les dégâts s'élèvent à 10.000 fr.

Voiture abandonnée près de Vendlincourt Une bonne affaire : cette poudre de lait qu'on achète en France...

De notre correspondant :

On sait qu'à plus d'une reprise ces derniers temps, les douaniers ajoutés ont démasqués des passeurs de drogue, d'héroïne notamment. Mais la poudre blanche trouvée l'autre jour à bord d'une voiture abandonnée au bas du talus, près de Vendlincourt, par un contrebandier aux abois, n'était pas de l'héroïne. Plus prosaïquement, c'était du lait en poudre ! Une nouvelle marchandise de contrebande qui, non seulement engraisse le bétail d'élevage, mais encore « engraisse » le passeur qui l'achète 200 fr. suisses les cent kilos en France et la revend quelque 378 fr. de ce côté-ci de la frontière...

Les agriculteurs qui en achètent pensent-ils qu'en agissant ainsi ils ne collaborent guère à l'écoulement du « fleuve » de lait suisse, ni à la solution du délicat problème du contingentement du lait ? Toujours est-il que le lait passé en fraude trouve facilement acquéreur pour

l'engraissement du jeune bétail de boucherie.

PAS SEULEMENT EN AJOIE !

La semaine dernière, c'est donc en Haute-Ajoie, à Vendlincourt, qu'un contrebandier a été pris en chasse alors qu'il roulait au volant d'une voiture sans plaques. Le véhicule a été abandonné aux abords d'un chemin forestier, et le conducteur a pu échapper aux organes de surveillance. Mais il est, semble-t-il, connu.

De source officielle, on a pu apprendre hier que le personnage ne serait qu'un maillon d'une organisation bien charpentée dont douane et police surveillaient discrètement les activités depuis un certain temps. Il n'y a d'ailleurs pas qu'en Ajoie que les trafiquants profitent de la proximité de la frontière. Entre Bâle et Lucerne déjà, les douaniers ont découvert plusieurs dizaines de tonnes de lait en poudre sur le pont d'un camion qui, officiellement, transportait de la paille...

Bévi

REGION DES LACS

« Cup glory » en première suisse à La Neuveville

De notre correspondant : Samedi après-midi, en première suisse à La Neuveville, sous l'égide du FC vétérans, de la Rondinella et du Sporting-

club, a été présenté le film « Cup glory ». Durant une heure et demie, il a fait revivre les grands moments de la coupe et de la gloire des grandes vedettes du football anglais : Stanley Matthews, Stan Mortenson, Georgy Best, Bobby Moore, Charly George, Gordon Banks, Denis Law, Bobby et Jack Charlton, Billy Bremner, « Supremac » (Malcolm Mc Donald), etc...

LA NEUVEVILLE

Enfant blessé à un œil par une pierre

Le petit Valentino Rossi, âgé de 9 ans, a été victime d'un accident stupide en sortant de l'école, vendredi après-midi. Une pierre, lancée avec force par l'un de ses camarades d'école, l'a atteint au visage, brisant ses lunettes et l'atteignant à un œil d'une façon telle que sa blessure nécessita son transport à l'hôpital de l'Isle, à Berne.

La projection de ce documentaire exceptionnel fut suivie d'une rencontre dans les locaux du club, à laquelle assistaient notamment MM. Roland Rossel, ancien joueur du FC Bienne, champion suisse en 1946, Gérard Lusenti, ancien international, Gérard Racine, arbitre international également et fondateur d'une école de football à La Neuveville, Reynold Ramseyer, conseiller municipal, et Paul Thomet, président d'honneur du FC vétérans.

D'innombrables souvenirs furent évoqués à l'occasion de cette réunion entre les « grands » du football et amoureux de ce sport.

Ferme des Emibois : on recommencera les enchères une quatrième fois !

De notre correspondant :

« Cette ferme arrachée aux spéculateurs restera aux Franch-Montagnards. » Cet écriteau apposé sur une vieille ferme des Emibois, la ferme des Loviats, sise aux abords de la route Le Noirmont - Saignelégier, chacun a pu le lire durant de longs mois. Il semble cependant qu'il a été posé prématurément, puisque l'autorité de surveillance des offices de poursuites et de faillites du canton de Berne vient d'annuler la troisième adjudication, qui avait eu lieu le 14 juin dernier, et de charger l'Office des poursuites des Franches-Montagnes d'organiser une nouvelle vente, qui sera la quatrième.

La ferme des Loviats est pourtant une vieille bâtisse qui menace quasiment ruines et son acheteur, même s'il la paie très bon marché, aura de gros frais pour la remettre en état. Mais cette maison est devenue pour les Franch-Montagnards, pour les « Militants » notamment, un véritable symbole : celui de la lutte engagée contre les spéculateurs de tout poil, contre les résidences secondaires, contre l'accaparement du sol.

LA PREMIÈRE...

C'est en août 1974 que l'ancienne ferme fut vendue aux enchères publiques pour la première fois, dans un restaurant des Emibois. Près de 200 jeunes Franch-Montagnards étaient présents, et ils avaient fait savoir qu'ils exigeaient que l'acheteur s'engage à habiter la ferme à l'année, par conséquent à payer ses impôts dans la commune de Muriaux. Propriété d'un Bâlois en faillite, la vieille maison, dont la valeur officielle était de 16.000 fr., avait été mise à prix à 53.822 fr. et adjudagée à un jeune Franc-Montagnard, M. Michel Cuenat, pour la somme de 56.000 francs. C'est le représentant d'une société financière de Glaris qui avait fait monter la mise. Sur plainte, l'autorité de

surveillance annula la vente, car elle estima que le déroulement des enchères avait été perturbé par les « Militants », certains acheteurs ayant été intimidés.

Deuxième vente aux enchères, dans le même local, le 16 juin 1975. Trois cents personnes y assistaient. L'amateur glaronnais - qui était lui-même directement intéressé par la vente en tant que créancier du Bâlois en faillite - fit passer en une seule mise le prix de 2500 fr. à 55.000 francs. Il se retrouva en dehors de la salle en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire... Aucune offre supérieure n'ayant été faite, et l'amateur ne se trouvant plus dans le local, la vente fut annulée.

UNE FOIS ENCORE

Troisième adjudication, à la salle des audiences de la préfecture de Saignelégier cette fois, le 14 juin 1976. Les « Militants » étaient là une fois encore. Des dispositions avaient été prises pour garantir le bon déroulement des enchères. Le responsable de la vente s'étant assuré par l'intermédiaire de la police que tout amateur éventuel avait trouvé place dans la salle, la ferme et ses 16 ares 65 centiares de terrain fut mise aux enchères pour

500 fr., les tranches supplémentaires devant être de 500 fr. au minimum. Elle fut adjugée à la troisième mise, pour 1500 fr. à M. Michel Cuenat, l'acheteur qui l'avait déjà emportée lors de la première vente. Il semblait que tout était ainsi terminé.

Eh bien non ! Car un Bâlois déposa une plainte, affirmant qu'il n'avait pas pu entrer dans la salle de vente. Une plainte qui fut écartée par l'autorité de surveillance de Berne, mais qui alla ensuite au Tribunal fédéral. Celui-ci renvoya la cause à l'autorité cantonale en lui demandant de reprendre toute l'affaire.

NOUVELLE VENTE

C'est donc cette autorité de surveillance des offices de poursuites et de faillite qui, revenant sur son premier jugement, vient d'annuler la vente et d'ordonner de nouvelles enchères. Le service d'ordre, en effet, aurait été insuffisant. L'amateur bâlois, bien qu'étant en faillite, avait le droit de miser, et les juges pensent qu'il n'a pas pu pénétrer dans la salle des enchères, bien que tout se soit déroulé absolument dans l'ordre.

La vente « ayant été altérée par des manœuvres illicites ou contraires aux mœurs », est annulée et devra être recommencée.

Les « Militants » considèrent cette volte-face de l'autorité bernoise comme une tracasserie supplémentaire. Il va de soi qu'ils seront à nouveau présents lors de la nouvelle (et dernière ?) mise aux enchères. BÉVI

Inondations : route coupée

La route cantonale qui relie Granges à Romont, Vauffelin et Frinwillier, trois communes situées dans le sud du Jura, a dû être fermée samedi à la circulation entre Vauffelin et Romont, en raison d'inondations. Le trafic peut toutefois se dérouler entre Romont et Granges et entre Frinwillier et Vauffelin. Selon l'inspecteur des routes, le tronçon Vauffelin - Romont devra rester fermé à la circulation pendant deux à trois jours.

Quatre fois « oui » à Porrentruy

(c) Le corps électoral de Porrentruy devait se prononcer hier sur quatre objets : deux règlements à accepter et deux crédits à voter. Une consultation qui n'a pas eu grand succès, puisque 20 % des électeurs et électrices seulement sont allés au bureau de vote, la très grande majorité étant de surplus des personnes âgées de plus de 50 ans.

Le nouveau règlement d'organisation et d'administration de la commune a été accepté par 547 voix contre 295, le nouveau règlement sur les votes et les élections par 599 voix contre 232. Un crédit supplémentaire de 90.000 fr. a été accepté par 498 voix contre 341. Il permettra de mener à chef la restauration des grilles en fer forgé de l'ancien hôpital. Enfin, c'est par 592 voix contre 253 que le crédit de 410.000 fr. nécessaire à l'achat de la propriété Chappuis a été accordé.

PORRENTUAY

Difficultés dans une usine : la Municipalité réagit

(c) A la suite de divers communiqués relatifs aux conditions de travail et de salaire pratiquées dans une usine de cadres de Porrentruy, l'usine R. Giavarini S. A. (170 ouvriers), le Conseil municipal conteste qu'il offre du travail aux chômeurs pour un salaire horaire de 4 fr. 50, et ce par le biais de l'office de chômage. Il s'insurge aussi contre les accusations contenues dans un communiqué du POP lui reprochant de garder un silence coupable dans cette affaire. Il relève qu'il n'appartient pas aux autorités d'intervenir dans de tels conflits, que la défense des travailleurs incombe aux syndicats, que la surveillance des conditions de travail est du domaine cantonal. Il ajoute enfin que la commune de Porrentruy a mis sur pied un office du travail, en vue de placer les chômeurs, au nombre de 26 à Porrentruy. De plus, pour relancer l'économie, des travaux devisés à 1,6 million ont été programmés, et le crédit en a été voté par le peuple le 5 décembre dernier.

Les Constituants renoncent aux jets de présence

(c) Les présidents des groupes représentés à l'Assemblée constituante ont décidé que les jets de présence qu'auraient touchés les députés pour la séance de clôture de Saint-Ursanne serviraient à payer le repas offert à l'issue de la cérémonie aux représentants des 82 communes du futur canton.

Conférences-débats sur la Constituante

(c) Tous les partis représentés à la Constituante, y compris l'UDC, ont accepté de participer au cycle de conférences-débats qui seront organisées dans toutes les régions du nouveau canton avant la votation du mois de mars. Chaque parti déléguera un ou plusieurs orateurs. Cette idée a été lancée par le bureau de la Constituante.

DELÉMONT

Contrôle de police dans un dancing

Dans la nuit de vendredi à samedi, 20 agents de la police cantonale et locale ont procédé à un contrôle approfondi dans un dancing de la ville de Delémont. Les 115 clients ont été contrôlés et huit d'entre eux appréhendés puis relâchés. Neuf personnes, dont cinq mineures, ont été dénoncées et plusieurs autres feront l'objet d'un nouveau contrôle au cours de ces prochains jours.

PSJB : contacts avec les syndicats

Le comité directeur du parti socialiste du Jura bernois (PSJB) a consacré l'essentiel de sa dernière séance à un entretien avec les secrétaires syndicaux de la région, au sujet des problèmes du marché de l'emploi et de ceux inhérents à l'annonce de 140 licenciements chez MMH. Le PSJB indique qu'il « se réjouit de l'unité de vue et de l'entente parfaite qui règne entre les instances syndicales et celles du PSJB ».

BIENNE

La vieille ferme du Pasquart n'a pas fini de faire parler d'elle



De notre rédaction biennoise :

Un chantier dans une ville, où presque toute activité de construction a cessé, attire à nouveau le regard des curieux. Au Pasquart, en face du Musée Schwab, les bulldozers démolissent l'une des dernières fermes situées au centre de la ville. Le terrain appartient à la bourgeoisie qui veut y ériger un immeuble pour personnes âgées.

La future construction, tout comme son emplacement, a déjà fait couler pas mal d'encre. La vieille ferme, qui se trouve au fond du terrain, a provoqué l'opposition du « Heimatschutz » (Association pour la protection du patrimoine). Pour l'heure, l'opposition à la démolition n'a pas encore été retirée.

La nouvelle construction a été autorisée avec l'article d'exception, puisqu'elle dépasse en hauteur le zonage prévu au Faubourg du Lac.

Autre point délicat, les pensionnaires âgés de la maison seront chaque fois obligés de traverser la route à grand trafic en sortant. Jusqu'à présent, les tractations en vue de prolonger le chemin qui passe devant la maison Bloesch et l'ancienne caisse d'épargne jusqu'à la nouvelle construction ont échoué.

Dans son opposition à la démolition de l'immeuble 79 (notre photo Avipress-Guset), le « Heimatschutz » s'est basé notamment sur deux expertises provenant l'une de l'ancien archiviste communal, M. Bourquin père, l'autre de M^{me} Ehrensberger historienne.

Piétons blessés

Dans la soirée de vendredi à samedi, deux piétons ont fait une chute en ville. L'un d'eux, S. Ch., 69 ans, a dû être transporté à l'hôpital souffrant de blessures à la tête alors que l'autre, une femme de 58 ans, s'était blessée rue d'Argent.

Collision

Vers 17 h 30, trois véhicules (deux voitures et une camionnette) sont entrés en collision place de la Croix. Dégâts : 9000 francs.

LES PRÉS-D'ORVIN

Ski acrobatique

(c) C'est un franc succès qu'ont enregistré les organisateurs du premier show de ski acrobatique de la région, qui s'est déroulé dimanche, aux Prés-d'Orvin, devant plus de 500 spectateurs. Huit coureurs licenciés de « Chasserai-Acro », club de Diesse, ont présenté aux nombreux spectateurs venus de La Chaux-de-Fonds, de Neuchâtel et de tout le Jura, des sauts, saltos et essais de vrille très spectaculaires.

Un ballet musical sur ski devait couronner le spectacle. Avec le premier show, les organisateurs espèrent pouvoir l'année prochaine mettre sur pied une course comptant pour le championnat suisse. Deux coureurs du Chasserai-Acro sont d'ailleurs déjà sélectionnés par la Fédération suisse de ski acrobatique pour participer le week-end prochain à Méribel, en France, aux championnats d'Europe où 15 coureurs prendront la piste.

Carnet de deuil

(c) M. Frédy Furrer, âgé de 29 ans, mieux connu par les Biennois sous le nom de « Banjo boy », est décédé. C'est samedi après-midi que la police a découvert le corps de M. Furrer dans son appartement, Quai du Haut 96 ; la mort remontait déjà à plusieurs jours. Le cadavre a été conduit à la morgue où l'on dut procéder immédiatement à l'incinération tandis que la cérémonie aura lieu demain matin.

Frédy Furrer était pour les jeunes et les vieux Biennois l'homme-orchestre qui jouait d'une douzaine d'instruments en même temps. Vendredi-Saint 1973, tard dans la soirée, un jour avant ses fiançailles, un drame atroce allait faire de lui un invalide à vie. Alors qu'il quittait à motocyclette ses amis du Centre d'invalides qu'il allait souvent distraire avec sa musique, un accident, rue Gottstatt, provoqua une fracture de sa colonne vertébrale ; sa jambe fut écrasée, un muscle du cœur déchiré et seul un miracle lui sauva la vie ; sa jambe dut être amputée.

Après de longs mois passés au Centre paraplégique de Bâle, il revint à Bienne. Bien que cloué dans sa chaise roulante, Frédy Furrer continua à faire de la musique et les Biennois purent même le voir sur leur petit écran dans le film « Yesterday when i was young », documentaire sur les dangers de la moto où il exécuta un époustouflant numéro de danse sur sa chaise roulante.

Début d'incendie... peu étonnant

(c) Hier, vers 17 h, un début d'incendie était signalé dans un appartement, rue des Mésanges 4. La literie, le tapis et une couverture étaient en feu mais la police fut rapidement maître de la situation. Le sinistre a certainement été causé par un mégot de cigarette déposé dans un cendrier archi-plein à côté du lit.

En pénétrant dans l'appartement du locataire, âgé de 42 ans, la police a découvert un désordre et une saleté imaginables ainsi qu'une impressionnante collection de bouteilles vides. Le locataire absent au moment du sinistre, a pu être appréhendé en début de soirée et invité à passer la nuit dans un endroit plus décent...

CARNET DU JOUR

CINÉMAS
Apollo : 15 h et 20 h 15, « Effi Briest » ; 17 h 50, « Un sac de billes ».
Rex : 15 h, 17 h 30 et 20 h 15, « La bataille de Midway » (sensurround) (dès 14 ans).
Lido : 15 h et 20 h 15, « D'amour et d'eau fraîche ».
Scala : 15 h et 20 h 15, « La route de la violence ».
Palace : 15 h et 20 h 15, « L'aigle s'est envolé ».
Studio : 20 h 15, « Le plaisir, c'est ma devise ».
Metro : 19 h 50, « Cinq gachettes d'or - La scoumoune ».
Elite : permanent dès 14 h 30, Sex-film.
Capitole : 15 h, 17 h 30 et 20 h 15, « Raid sur Entebbe ».

PISCINE COUVERTE
Palais des Congrès : ouverture de 8 h à 20 h.

THÉÂTRE
Capitole : le Théâtre de Gennevilliers « La foi, l'espérance et la charité ».
Médecin de service : tél. 22 33 33.
Dégâts d'eau et de gaz : tél. 22 33 88.
Main tendue : tél. 143.
Pharmacie de service : tél. 22 22 40.
FAN-L'Express, rédaction biennoise : tél. (032) 22 09 11.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Affaire Ziegler: Jeanne Hersch n'est même pas déçue...

L'Université de Genève, et même le monde universitaire suisse, ne sortiront pas grands de la promotion de M. Jean Ziegler au titre de professeur ordinaire de sociologie. Tel doit être le sentiment de l'éminente philosophe Jeanne Hersch, celle qui a le mieux dénoncé les limites scientifiques du professeur Ziegler. Il faut dire que sa tâche - si elle était périlleuse - n'était en cela guère difficile, puisque le moins scientifique des Helvètes, celui dont la formation est la plus mince, pouvait lui-même aisément relever une série incroyable de bourdes dans un ouvrage dont les outrances ont fait un succès de librairie.

Interrogée le lendemain de la nomination de M. Jean Ziegler, M^{me} Jeanne Hersch se fait rare en commentaires. C'est qu'elle est sous la menace d'un procès en diffamation. Car M. Ziegler, si prompt à réclamer le droit à l'erreur en sa faveur, ne veut tolérer la moindre inexactitude venue des autres. A ce propos, M^{me} Jeanne Hersch, qui n'a fait aucune déclaration ou publication depuis sa lettre au recteur de l'Université, publiée dans la « Tribune de Genève » du 4 janvier, où elle démontrait « qu'en s'efforçant de compenser son manque de compétence professionnelle par sa popularité politique, M. Ziegler mettait en danger l'Université et son autonomie », déclare vouloir écrire un post scriptum à cette missive. Ce sera pour elle l'occasion aussi de s'adresser à tous ceux qui lui ont écrit au sujet de l'affaire Ziegler.

POLITIQUE...

Pour M^{me} Jeanne Hersch, la nomination de M. Jean Ziegler n'est pas une surprise et elle n'a donc pas lieu d'être déçue. Elle constate simplement que cette nomination est intervenue en une année électorale à Genève et que M. Jean Ziegler, qui est socialiste et catholique, a reçu l'appui des conseillers d'Etat de son parti et du parti démocratique chrétien genevois.

Face à cette mathématique, on ne devrait guère s'étonner, comme le fait M^{me} Hersch, que l'appel exceptionnel lancé la veille de la nomination de M. Ziegler par septante des

plus insignes professeurs des Universités de Bâle, Berne, Fribourg, Neuchâtel, Genève et Zurich n'ait guère été entendu, non seulement au sein du Conseil d'Etat genevois, mais aussi par la plupart des journaux, la radio et la télévision. Cet appel des septante professeurs appuyait les déclarations de M^{me} Hersch niant les qualités scientifiques de M. Ziegler. Les professeurs s'inquiétaient par ailleurs du fait que « Ziegler... ait manifesté... ses pensées de vengeance en proclamant qu'il fallait chasser Jeanne Hersch du parti et de la VPOD, comme aussi l'empêcher de devenir professeur honoraire ».

«PURE INVENTION»!

Quant à la manière dont l'élection de M. Ziegler s'est déroulée, M^{me} Jeanne Hersch ajoute simplement le fait suivant: lors de sa déposition devant le Conseil d'Etat genevois, le jour de sa nomination, M. Jean Ziegler a affirmé à deux reprises que l'avocat de la philosophie genevoise allait envoyer une rétractation des déclarations

contenues dans sa lettre au recteur. Ces propos ont été portés à la connaissance de M^{me} Hersch par le conseiller d'Etat Duboulet. Or, celle-ci « affirme catégoriquement que c'est une pure invention ».

Ne serait-ce que parce que M^{me} Jeanne Hersch ajoutera un post scriptum à ses déclarations, la nomination de M. Ziegler va encore faire parler d'elle. Mais, si la décision du Conseil d'Etat genevois sera à nouveau évoquée, c'est, à notre avis, davantage pour d'autres motifs. Ayant dans son corps un professeur dont la qualification fut si ouvertement discutée, l'Université de Genève, ne se sentira-t-elle pas isolée à l'avenir? Sa réputation va en tout cas en souffrir. Comme vont en souffrir toutes les universités suisses. Dans le canton de Fribourg, qui est le seul à avoir consulté son peuple à propos de son Université, on a constaté que celle-ci n'était guère populaire. Le « cas Ziegler » ne va sans doute pas calmer le ressentiment latent de tout un peuple qui n'a de contact avec les hautes écoles suisses que celui de contribuable.

Raymond GREMAUD

Tumulte au Grand conseil

GENÈVE (ATS). - Le Grand conseil genevois a adopté vendredi en fin de soirée, au terme de deux séances de débats souvent animés, le budget du canton pour l'année 1977. Les vigilants se sont opposés à ce budget et ont immédiatement annoncé le lancement d'un référendum contre l'augmentation de 20% de l'impôt sur les véhicules à moteur prévue dans les nouvelles recettes. Le parti du travail s'est abstenu, tout en marquant également son opposition à l'augmentation de cet impôt, et en estimant qu'il fallait cesser de considérer l'automobile comme un luxe.

Accepté par 58 voix contre 9 et 14 abstentions, le budget prévoit des dépenses totales de 1,836 milliard de francs (en augmentation de 7% par rapport au budget 1976), des recettes de 1,729 milliard de francs et un déficit de 106,6 millions de francs.

Deux sujets ont provoqué de vifs débats à l'occasion de l'examen du

budget par départements: l'affaire politico-immobilière de Plan-les-Ouates et l'affaire Ziegler, dont l'évocation a conduit à un véritable tumulte. Souvent interrompu par les cris, le conseiller d'Etat socialiste André Chavanne, chef du département de l'instruction publique, a tenu à répondre, sans la citer, aux «attaques extrêmement violentes» du professeur Jeanne Hersch contre l'Université et s'est inscrit en faux contre certaines de ses affirmations.

Il a en outre dénoncé la campagne menée par une partie de la presse contre la nomination du professeur Jean Ziegler et rendu hommage à l'attitude de l'Université face à «la violence des pressions exercées contre elle». Les libéraux, la plupart des vigilants et certains radicaux, ont quitté ostensiblement la salle alors que M. Chavanne terminait son intervention, et n'ont regagné leur place qu'après la fin de la discussion sur cette affaire.

Démocrates-chrétiens: trois fois «non» le 13 mars

SOLEURE (ATS). - Réunis samedi à Soleure, les délégués du parti démocrate chrétien suisse ont décidé à l'unanimité de repousser les trois initiatives qui seront soumises le 13 mars au verdict du peuple et des cantons et par 129 voix contre 2 - il y a eu quelques abstentions - d'accepter le contre-projet du Conseil fédéral en matière de traités internationaux.

Tous les orateurs se sont nettement opposés aux 4^{me} et 5^{me} initiatives populaires contre l'emprise étrangère. Et M. Furgler, le président de la Confédération et chef du département de justice et police, a lui-même pris la parole à ce sujet. Pour ce qui est de l'initiative des républicains qui limite à 12,5% de la population suisse le nombre des étrangers pouvant recevoir une autorisation d'établissement et de séjour, il a dit qu'elle ferait partir de chez nous environ 250.000 personnes en dix ans. Qu'elle serait fort dommageable pour notre industrie et qu'elle comportait un

risque de rétorsion pour, en chiffre rond, 300.000 Suisses de l'étranger ou doublement nationaux. Quant à l'initiative de l'action nationale, qui veut limiter à 4000 le nombre annuel des naturalisations, elle aurait en particulier des conséquences injustes pour les jeunes étrangers qui ont été élevés et éduqués dans notre pays et son application se heurterait à nombre de difficultés pratiques, vu le rôle joué par les cantons et les communes dans ce domaine. En outre, M. Furgler a affirmé au sujet des saisonniers que le gouvernement était décidé à maintenir leur statut dans le projet de loi sur les étrangers.

UNANIMITÉ TOUJOURS

L'unanimité a été tout aussi belle pour repousser l'initiative de l'action nationale qui veut développer le droit au référendum en matière de traités internationaux en l'étendant à tous les traités, qu'ils soient d'une durée déterminée ou indé-

terminée, et ceci avec effet rétroactif. Par ailleurs, le contre-projet des Chambres fédérales, qui fixe davantage un critère qualitatif pour savoir si un traité international doit être soumis au verdict populaire, a été accepté par une très large majorité, soit 129 voix contre 2, mais avec un certain nombre d'abstentions.

Enfin, il est intéressant de relever que le président du parti, M. Hans Wyrer (également président du Conseil national), M. Laurent Butty, président du groupe à l'assemblée fédérale, et M. Hans-Peter Fagagnini, secrétaire général, ont très nettement soutenu déjà le paquet financier de M. Chevallaz.

Et le président Wyrer de souligner: «Malgré toutes les mesures restrictives, il faudra voter positivement le 12 juin 1977 pour l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée, soit pour des rentrées d'environ trois milliards, afin d'équilibrer le budget de la Confédération à partir de 1979».

VALAIS - VALAIS

Avant les élections cantonales du 6 mars

M. Bender (rad) et M^{me} Nanchen (soc) partiront seuls au combat décisif

De notre correspondant: Les positions se précisent en ce qui concerne l'élection du nouveau gouvernement valaisain le 6 mars prochain, gouvernement élu au système majoritaire et comprenant actuellement quatre PDC et un radical.

Restent candidats MM. Antoine Zufferey, Franz Steiner et Guy Genoud (PDC), ainsi que M. Arthur Bender (rad). M. Lorétan se retire et M. Hans Wyrer se présente au portillon. A côté de cela s'ajoute la candidature nouvelle de la socialiste, M^{me} Gabrielle Nanchen.

Durant le week-end, les radicaux étaient réunis à Charraz et les socialistes à Martigny. M. Bernard Dupont, président du parti radical, devait lancer cette phrase samedi à Charraz aux centaines de personnes réunies: «N'allons pas jouer sur tout aux apprentis sorciers».

Cette phrase résume assez bien la tension qui règne actuellement au sein du parti radical, tension qui débouche sur la question de savoir s'il faut opter pour une liste commune avec le PDC - pour autant que le PDC soit d'accord - ou s'il faut partir au combat en franc-tireur, soit avec une liste sur laquelle M. Bender figurerait en solitaire. Ce fut là la seule question qui déclencha à Charraz un brin de fièvre. Le comité directeur demanda à l'assemblée si elle était d'accord «de lui déléguer toute

compétence, pour le premier tour du moins, pour prendre la décision de son choix en temps voulu». En d'autres termes, le comité directeur voulait savoir si l'assemblée lui donnait mandat de pactiser avec le PDC en mettant M. Bender sur la même liste que les quatre candidats du parti majoritaire.

AU BULLETIN SECRET

L'assemblée fut divisée à souhait sur ce problème. «Je suis pour M. Bender», s'écria notamment M. Pascal Couchepin, mais je refuse de déléguer cette compétence au comité. Menons seuls le combat du premier tour et ensuite nous verrons. Soyons confiants dans notre candidat». D'autres délégués proposèrent énergiquement cette solution tandis que le comité, sans vouloir influencer le vote, rappela combien il était désagréable de «monter» à Sion en catastrophe au seuil du second tour pour sauver en quelque sorte leur candidat. C'est finalement - après que le vote à bulletin secret fut refusé par 209 voix contre 178 - que les radicaux ont accordé toute compétence au comité directeur.

A part ce vote important, notons la décision claire de M. Bender de rester candidat, la décision unanime du parti

radical de participer au futur gouvernement, la décision nette du district de Martigny, dont M. Bender est le candidat officiel, de repartir au combat avec le même candidat en cas de ballottage. Ajoutons que les radicaux renoncèrent à toute autre candidature puisque le vote donna 360 voix pour M. Bender, une voix contre et cinq abstentions.

Ovationné, M. Bender fit un exposé en commençant par remercier l'assemblée chaleureusement pour une telle confiance.

M^{me} NANCHEN SEULE ÉGALEMENT

Du côté socialiste, M^{me} Gabrielle Nanchen sera également seule en liste le 6 mars. Les socialistes ont siégé à Martigny sous la présidence de M. Albert Dusenex. Trois exposés de taille furent présentés par MM. Claude Rouiller, Lucien Rosset et bien entendu M^{me} Nanchen, soit un candidat par région, mais cette proposition fut repoussée par 99 voix contre 4.

Ajoutons que le PDC n'a pris encore aucune décision officielle quant à la mise sur une liste commune des cinq hommes qui composeront très certainement le futur gouvernement valaisain, soit MM. Hans Wyrer, Guy Genoud, Franz Steiner, Antoine Zufferey et Arthur Bender.

CFF: trafic marchandises toujours en hausse

BERNE (ATS). - Le trafic marchandises continue de s'accroître sur le réseau des CFF. C'est ainsi qu'en décembre, les transports de marchandises via Bâle se sont accrus de 24,6%. Quant au transit, très important par ses recettes, il a augmenté de 19,3 sur la ligne du Gothard, de 19,3% sur celle du Simplon et de 15,1% par la gare frontière de Buchs comparativement au mois de décembre 1975.

Dans le transit en provenance des pays du nord de l'Europe et en direction de l'Italie, une partie de l'accroissement constaté est due à l'acheminement des

marchandises accumulées à la suite de l'interruption de la circulation des trains entre Varzo et Domodossola survenue en novembre.

A signaler également que les transports de remorques routières par rail, baptisés du nom de «ferrotages», se font maintenant d'Altdorf à Cadenazzo (gare située à 8 km au sud de Bellinzone). La fermeture en hiver de la route du col du Saint-Gothard et la prolongation du parcours d'Airolo à Cadenazzo ont fortement stimulé ce trafic, de sorte que des convois supplémentaires ont dû être organisés.

SUISSE ALEMANNIQUE

Important contrôle routier

SAINT-GALL (ATS). - Les polices cantonales de Saint-Gall, Thurgovie et Appenzell ont mené, au cours de la nuit de vendredi à samedi, une vaste opération de contrôle routier. Au total, 4558 véhicules ont été contrôlés. 183 conducteurs ont reçu une amende et 11 se sont vu retirer le permis de conduire en raison d'un taux d'alcoolémie trop élevé.

Evadé repris

Zurich, (ats). - Michele Biscotti, 27 ans, qui s'était échappé mardi dernier de la section pénitentiaire de l'hôpital de Zurich, a été arrêté deux jours plus tard à Genève, indique un communiqué de la police cantonale zuricoise. L'homme a été arrêté au volant d'une voiture volée et sera reconduit dans les prisons zuricoises où il avait été incarcéré en raison de sa participation à un important vol commis à la Bahnhofstrasse de Zurich et à un second vol perpétré dans une bijouterie genevoise.

Passagère tuée

STALLIKON (ATS). - M^{me} Jenny Marktahler, 22 ans, d'Affoltern am Albis (ZH), a été tuée dans un accident de la circulation qui s'est produit à Stallikon (ZH). Elle avait pris place dans une voiture qui, pour des raisons inconnues, est sortie de la route sur un tronçon reculé et s'est jetée contre un central de distribution téléphonique. Tandis que le conducteur était grièvement blessé, sa passagère est décédée sur les lieux de l'accident.

175.000 fr. disparaissent

RHEINFELDEN (ATS). - Des inconnus ont volé dans un appartement à Rheinfelden de l'argent et divers objets pour un montant total de 175.000 francs. Les inconnus ont perpétré leur forfait pendant les vacances du propriétaire.

Attaque à main armée

HEDINGEN (ZH) (ATS). - Deux jeunes gens ont attaqué vendredi soir peu avant sa fermeture un magasin d'alimentation à Hedingen (ZH). Menaçant d'un pistolet la vendeuse qui s'y trouvait seule, ils se sont fait remettre la recette du jour, soit environ 2000 fr., avant de prendre la fuite. La police ne les a pas retrouvés.

Fillette écrasée par une auto

Gehretschwil (sg). (ats). - Une fillette de 7 ans, la petite Monika Allenspach, de Gehretschwil (sg), a été happée par une voiture à proximité de son domicile, alors qu'elle s'était élançée sur la route Gossau-Arnegg à un endroit sans visibilité. Grièvement blessée, elle est décédée peu après son admission à l'hôpital cantonal de Saint-Gall.

GENÈVE

Non à la démolition d'un hôtel

Genève, (ats) Les citoyens et les citoyennes de la ville de Genève ont nettement rejeté dimanche un crédit de 36 millions de francs pour la démolition et la reconstruction de l'hôtel Métropole, un établissement de 170 lits exploité par la ville et situé sur la rive gauche de la rade. Le projet, adopté par le Conseil municipal et remis en cause par un référendum des vigilants et des associations pour la sauvegarde du patrimoine, a été repoussé par

14'198 voix contre 5'753, avec une participation de 23,35%.

En fait, les référendaires ne s'opposaient pas au crédit lui-même, mais au remplacement d'un bâtiment du XIX^e siècle par une construction moderne. La décision des électeurs genevois aboutira à la rénovation de l'édifice, qui, était pourtant considéré comme trop vétuste par les autorités.

Le parti du travail, les libéraux, les radicaux et l'alliance des indépendants s'étaient prononcés pour la démolition. Le parti démocrate-chrétien et les vigilants s'y opposaient et le parti socialiste avait laissé la liberté de vote.

Un coffre-fort de 200 kilos disparaît

Des cambrioleurs, au bénéfice d'une condition athlétique étonnante, ont opéré au centre d'enseignement professionnel de Lancy, dans la banlieue genevoise. Outre le butin matériel trouvé sur place (amplificateurs, magnétophones, cassettes, etc.) ils ont emporté un coffre-fort, pesant quelque 200 kilos et dont le «déménagement» a dû poser quelques problèmes. Pourtant personne n'a rien vu ni entendu.

Le coffre contenait des carnets d'épargne ainsi qu'une somme approximative de 10.000 francs. La sûreté enquête...

* La Versoix a été polluée dimanche

par 1500 litres de mazout qui se sont échappés d'une citerne de la région de Gex (Ain). Les services de secours français ont immédiatement établi un barrage mais, en raison des hautes eaux, une partie du mazout s'est écoulé jusqu'au lac Léman, où il a pu être récupéré par les pompiers genevois.

Passante dévalisée sous la menace d'un fusil!

(c) Peu avant minuit, au cours de la nuit de vendredi à samedi, une passante qui cheminait derrière la gare de Versoix a vécu une minute d'intense émotion. Une voiture s'est arrêtée à sa hauteur, un homme masqué en a surgi, braquant contre elle le canon d'un fusil et lui ordonnant de lui remettre son sac à main. La victime, terrorisée, obtempéra. Le «gangster» regagna alors l'auto où un complice attendait au volant, le visage masqué lui aussi. La jeune femme n'eut même pas le réflexe de relever le numéro des plaques. L'agresseur est dépeint comme un homme de petite taille, vêtu d'un blouson. Le sac dérobé ne contenait que 170 francs.

VALAISAN DE CŒUR

Saint-Gallois d'origine, M. Widmer était plus valaisain que n'importe lequel, si l'on mesure l'amour qu'il portait à ce canton, à son agriculture, à son passé, à ses montagnes surtout. M. Widmer fit son collège à Einsiedeln, puis fréquenta le

Les trente-six «plus beaux livres suisses» de l'année

La semaine dernière a siégé à Sion une commission fédérale, chargée de désigner «les plus beaux livres suisses de l'année». Relevant directement de la section culturelle du département de l'Intérieur, cette commission, qui a siégé durant trois jours, a examiné pas moins de 324 livres. Au total, 36 d'entre eux ont été primés dans les diverses catégories.

Le jury devait se prononcer sur la fabrication de l'ouvrage, sa présentation, sa reliure, sa typographie, mais non sur son contenu. Siégeant sous la présidence de M. Dietrich Schwarz, Zurich, ce groupe de spécialistes du livre comprenait notamment la participation de MM. Nicolas Bouvier et René Creux.

VAUD

Piéton tué

Lausanne, (ats) un accident mortel de la circulation s'est produit vendredi soir à l'intersection de l'avenue de Morges et de la route de Genève, à Lausanne. Un piéton qui traversait la chaussée a été violemment heurté et mortellement blessé par une voiture qui montait en direction du centre de la ville. La victime n'a pu être identifiée que samedi. Il s'agit de M. Nicolas Chassot, 65 ans, domicilié à Lausanne. La police municipale de Lausanne fait appel aux témoins de cet accident (tél. 20 17 11).

PRÉFÈRE

* Le «comité d'action contre l'entreposage de déchets radioactifs à Glauzbiel au-dessus de Giswil» a déposé samedi à la chancellerie du demi-canton d'Obwald une initiative populaire munie de 1135 signatures. Selon le député Caspar Diethelm, de Sarnen, président du comité d'action, les signataires montrent qu'ils ne veulent pas d'entreposage de déchets radioactifs dans leur canton. Ils souhaitent que le peuple soit consulté sur ce problème. Environ 500 des 1135 signatures ont été recueillies à Giswil.

Grand Hotel Hof Ragaz
Votre hôtel de 1er rang
 pour les CURES et le SPORT.
 Piscine thermale privée.
OUVERT TOUTE L'ANNÉE.
 PRIX RÉDUITS du 1er novembre au 31 mars.
 Jean SUTER, directeur
 Tél. (085) 9 01 31
 Télex 74230
 Bad Ragaz

hockey sur glace

Soirée très favorable à Berne, en championnat suisse

Nouvelle ligne de conduite très positive aux Mèlèzes

LA CHAUX-DE-FONDS - KLOTEN 7-4 (2-2 3-2 2-0)

MARQUEURS: Piller 4^{me}; Waegen 7^{me}; Gosselin 9^{me}; Wittwer 12^{me}; Waeger 28^{me}; Von Gunten 29^{me}; Schlagenhauf 30^{me}; Gosselin 30^{me}; T. Neining 35^{me}; Piller 44^{me}; Dubois 45^{me}.

LA CHAUX-DE-FONDS: Brun; Girard, Huguenin; Leuenberger, Reinhard; Amez-Droz; Piller, Turler, Dubois; T. Neining, Gosselin, B. Neining; Von Gunten, Houriet, Wilimann; Scheurer. Entraîneur: Cusson.

KLOTEN: Schiller; Gassmann, Wick; Wettenschwiler, Weiss; Rufer, Paterlini; Waeger, O'Brien, Wittwer; Lemm, Nussbaumer, Dery; Schlagenhauf, Baertschi, Rueger. Entraîneur: Oschner.

Le faux pas de Langnau

Les favoris ont connu une très mauvaise soirée au cours du 26^{me} tour du championnat suisse de ligue nationale A. Le plus malheureux a été le HC Langnau, qui a permis au HC Zoug de remporter sa sixième victoire de la saison. On croyait les Zougais définitivement condamnés à la relégation. Ils ont trouvé le moyen de préserver la toute petite chance qui leur reste, en profitant de la nervosité de leurs adversaires.

Menés par 3-2 à la fin de la première période, les Zougais ont réussi à renverser la situation (4-3). Dans le dernier tiers, ils ont réagi après l'égalisation de Langnau pour s'imposer par 6-4. Ils avaient déjà battu Langnau lors du deuxième tour.

Par cette défaite, le champion suisse perd une grande partie de ses chances de conserver son titre. Berne possédant maintenant deux longueurs d'avance sur lui alors que deux matches seulement restent à jouer.

Zoug-Langnau 6-4 (2-3 2-0 3-1)

Patinoire de Zoug: 5438 spectateurs. Arbitres: Bochler - Feller - Urvyler. Buts: 2. Bhand 1-0; 4. Beaudin 1-1; 12. Horschberger 1-2; 13. Robert Dekumbis 2-2; 15. Schneek 2-3; 24. Messer 3-3; 40. Disch 4-3; 55. Tschiemer 4-4; 57. Stuppan 5-4; 57. Luthi 6-4. Pénalités: 4 x 2' plus 5' (Robert Dekumbis) plus 10' (Robert Dekumbis et Peltonen) contre Zoug, 2 x 2' plus 5' (Schenk et Peter Wuthrich) contre Langnau.

Notes: Zoug sans Jenni, Probst et Jorns.

Berne-Ambri Piotta 5-4 (2-1 2-1 1-2)

Patinoire de l'Allmend: 12.178 spectateurs. Arbitres: Ehrensperger - Odermatt - Loosler. Buts: 3. Holzer 1-0; 4. Wittwer 2-0; 20. Gaw 2-1; 33. Martel 3-1; 37. Martel 4-1; 38. Pons 4-2; 45. Martel 5-2; 47. Gaw (pénalty) 5-3; 56. Muttoni 5-4. Pénalités: 2 x 2' contre Berne, 5 x 2' contre Ambri.

Notes: Berne sans Krupicka et Locher.

Fleurier: un pas vers le sauvetage

FLEURIER - UZWIL 3-1 (0-0 1-1 2-0)

MARQUEURS: Hildenbrand 22^{me}; Desforges 24^{me}; Pelletier 49^{me}; Tschanz 53^{me}.

FLEURIER: Schlaefli; C. Domeniconi, Ulrich; Grandjean, Girard; Grimaitre, Pelletier, Stuedler; Desforges, Tschanz, Courvoisier; Rippstein, Kobler; Jeannin; Frossard, Domeniconi S.

UZWIL: Braun; Furer, Sutter; Fülle- mann; Schweizer; Hildenbrand, Dinther, Gregorin; Emery, Wilcox, Gemperli; Ammann, Niederer, Lenz.

ARBITRES: MM. Ungemacht et Keller.

NOTES: Patinoire de Belle-Roche, 500 spectateurs. Pénalités: 6 fois 2 minutes

Unsinn abandonne l'équipe de R.F.A.

A deux mois des championnats du monde du groupe A, à Vienne, le hockey sur glace ouest-allemand connaît un coup de théâtre: l'entraîneur fédéral Xaver Unsinn a, en effet, décidé de se retirer! Cette décision a été motivée par le fait que la fédération ouest-allemande a donné perdu, sur le tapis vert, un match que le SC Berlin, dont Unsinn est également l'entraîneur, avait gagné par 5-2 face à Cologne.

Xaver Unsinn avait succédé, en 1974, à Gerhard Kiessling au poste d'entraîneur fédéral. Il avait notamment mené la RFA à la médaille de bronze des Jeux olympiques d'Innsbruck. La succession sera assurée par un autre ex-international, Hans Rampf, qui s'occupait depuis deux ans des espoirs.

ARBITRES: MM. Fatton - Ehrensperger - Zimmermann.

NOTES: patinoire des Mèlèzes. 2000 spectateurs. Pénalités: 3 x 2 minutes contre La Chaux-de-Fonds, plus 5 minutes à Reinhard; 6 x 2 minutes contre Kloten, plus 5 minutes à Waeger et 10 minutes à O'Brien.

RENTREE DE TURLER

Ce match, placé sous le signe de la quatrième place, s'annonçait très ouvert. Il allait être disputé farouchement, avec une nervosité indiscutable. Il n'y a qu'à jeter un petit coup d'œil sur le tableau des pénalités pour s'en faire une idée!

C'est, du reste, cet état qui allait favoriser les Montagnards, nettement mieux inspirés dans leur ordonnance que les Aviateurs, totalement dérouterés dès la quarantième minute. Tandis que le résultat était de 5-4 à l'engagement de l'ultime période, Kloten avait, sur le banc des pénalités, Wick, puis Lemm. Enfin, Waeger! Les Montagnards, bien emmenés par Michel Turler, dont il faut saluer le retour, saisissent leurs adversaires à la gorge et à la 45^{me} minute, ils avaient un

avantage suffisamment large pour envisager une victoire. Celle-ci tomba logiquement, ce d'autant plus facilement que les Zuricois allaient écoper de nouvelles pénalisations.

NOUVELLE LIGNE

L'entraîneur Jean Cusson avait renoncé à jouer, pour cette partie. Il se contenta de diriger son équipe de la ligne. Son travail a été bénéfique. Au fil des minutes, il lança un trio intéressant pour l'avenir. Il s'agit de la recrue de Saint-Imier von Gunten et des juniors Houriet et Scheurer (ils défendirent encore hier les couleurs chaux-de-fonnières face à Villars, dans une partie importante pour le championnat des juniors). Voilà un essai qui se révèle la concluante. Non seulement, ces trois éléments ont été à la pointe du combat, mais encore ils apportèrent un soutien sans restriction à leurs camarades.

Il est bon, en fin de championnat de préparer l'avenir, d'autant plus que les années commencent de peser sur les Huguenin, Reinhard, Turler et autres Sgualdo (ce dernier, blessé à la tête, avait déclaré forfait pour ce match). P.G.

Sierre et Biemme dos à dos

SIERRE - BIENNE 6-6 (1-2 3-2 2-2)

MARQUEURS: Stampfli 11^{me}; Jenkins 13^{me}; K. Locher 19^{me}; Bagnoud 23^{me}; Blaser 27^{me}; Lott 29^{me}; J.B. Debons 33^{me}; Staempfli 46^{me}; Lott 47^{me}; J.-B. Debons 47^{me}; Gagnon 52^{me}.

SIERRE: Abegglen; Oggier, Henzen; G. Mathieu, R. Debons; Imhof, Pousaz, Gagnon; K. Locher, Wyssen, Bagnoud; E. Mathieu, Udriot, J.B. Debons. Entraîneur: Imhof.

BIENNE: Anken; Zenhaeusern, Koelliker; Valenti, Flotiront; Jenkins, Burri, Lott; Staempfli, Berra, Widmer; Lardon, Blaser, Haenseler. Entraîneur: Vanek.

ARBITRES: MM. Zimmermann, Niederhauser et Wenger.

NOTES: Patinoire artificielle de Sierre, 2000 spectateurs. A la 10^{me} minute, Nagel remplace Anken dans la cage biennoise.

POURSUITE

Fortement handicapé par les absences de Nando Mathieu et de Loetscher, blessés, Sierre a engagé une folle course poursuivie en accueillant un Biemme fermement décidé à ne pas faire de concessions. Mieux armés techniquement et collectivement, les visiteurs ont légèrement

dominé cette rencontre assez vivante dans son ensemble. Prenant à trois reprises un avantage de deux buts, Biemme aurait pu creuser définitivement l'écart, si la chance n'avait pas fait son apparition dans le camp sierois. Ces fréquents renversements de situation et un jeu somme toute agréable, enchantèrent le public valaisain qui a apprécié à sa juste valeur le déroulement du résultat.

Bienne peut certes regretter la perte d'un point en terre valaisanne. Sierre, lui, peut s'estimer heureux de ce partage qui enlève définitivement les soucis de la relégation. A. C.

Ligue A

Berne - Ambri Piotta 5-4 (2-1, 2-1, 1-2); La Chaux-de-Fonds - Kloten 7-4 (2-2, 3-2, 2-0); Sierre - Biemme 6-6 (1-2, 3-2, 2-2); Zoug - Langnau 6-4 (2-3, 2-0, 3-2).

CLASSEMENT

1. Berne	26	17	3	6	144	86	37
2. Langnau	26	17	1	8	135	115	35
3. Biemme	26	14	5	7	120	104	33
4. Chx-Fds.	26	13	3	10	107	101	29
5. Kloten	26	9	5	12	120	127	23
6. Sierre	26	9	2	15	94	132	20
7. Ambri Piotta	26	8	1	17	103	140	17
8. Zoug	26	5	4	17	84	102	14

Demain - Congé.

Ligue B, promotion

Arosa - Viège 4-3 (1-0, 2-1, 1-2); Lausanne - Lugano 9-2 (4-0, 1-0, 4-2); Villars - Davos 3-4 (0-1, 1-0, 2-3); Zurich - Sion 8-5 (2-2, 1-1, 5-2).

CLASSEMENT

1. Arosa	11	10	—	1	106	29	20
2. Lausanne	11	6	2	3	58	48	14
3. Lugano	11	6	2	3	52	45	14

4. Davos	11	6	2	3	57	52	14
5. Villars	11	4	3	4	52	60	11
6. Viège	11	3	1	7	44	50	7
7. Zurich	11	3	—	8	50	65	6
8. Sion	11	—	2	9	32	102	2

Demain - Davos - Zurich, Lausanne - Viège, Lugano - Arosa, Sion - Villars.

Ligue B, relégation

Fleurier - Uzwil 3-1 (0-0, 1-1, 2-0); Langenthal - Forward Morges 3-3 (0-1, 2-0, 1-2); Olten - Genève Servette 2-5 (0-1, 0-1, 2-3); Rotblau Berne - Lucerne 4-6 (0-1, 2-3, 2-2).

CLASSEMENT

1. Lucerne	11	7	2	2	45	41	16
2. Olten	11	6	1	4	61	45	13
3. Fward Morges	11	5	3	3	59	44	13
4. Gve-Serv.	11	5	2	4	48	39	12
5. Langenthal	11	4	2	5	47	56	10
6. Fleurier	11	4	1	6	43	55	9
7. Rotblau Berne	11	4	—	7	45	56	8
8. Uzwil	11	3	1	7	31	43	7

Demain - Fleurier - Forward Morges, Genève Servette - Rotblau, Lucerne - Olten, Uzwil - Langenthal.



AGITATION! - Le Neuchâtelois Zender (11) semble causer des problèmes à la formation montheysanne représentée ici par Monnay, le gardien Golay, Barman et Daven.

LOGIQUE JUSQU'AU BOUT EN PREMIERE LIGUE

Neuchâtel «explose» au 3^{me} tiers

NEUCHÂTEL-SPORTS - MONTHEY 12-1 (2-0 2-0 8-1)

MARQUEURS: Leuenerberger 12^{me}; Ryser 13^{me} et 44^{me}; Divernois 28^{me}, 32^{me} et 50^{me}; Zender 41^{me}, 44^{me} et 55^{me}; Uttinger 50^{me}, 59^{me} et 59^{me}; Hulmann 51^{me}.

NEUCHÂTEL: Quadri; Divernois, Kehrl; Leuenerberger, Schmid; Vallat; Zender, Marti, Bader; Giambonini, Uttinger, Clottu; Steiner, Chevalley, Ryser; Roethlisberger. Entraîneur: Ubersax.

MONTHEY: Golay; Gross, Béchon; Barman, Daven; Perrin, Trisconi, Hulmann; Michellod, Althaus, Lemoi; Monay, Kuhn. Entraîneur: Wirz.

ARBITRES: MM. Mottaz et Dysl. NOTES: Patinoire de Monruz. Pluie au début de la partie. Glace en bon état tout de même. Neuchâtel joue sans von Allmen (congé) et Gygli (blessé a repris l'entraînement) mais avec Clottu. Monthey se présente sans Wirz, Ciana et Gassner (tous blessés). 400 spectateurs.

A la 30^{me} minute, Quadri cède sa place à Roethlisberger dans le but neuchâtelois. Au deuxième tiers-temps, Vallat rempla-

ce Leuenerberger, qui reprendra son poste pour l'ultime période. Blessé au bras gauche à la 45^{me} minute, Divernois reviendra encore quelquefois en jeu avant de céder définitivement sa place à Vallat. Après le 9^{me} but, le gardien montheysan Golay quitte son poste; il est remplacé par Kuhn. Pénalités: quatre fois 2 minutes à Neuchâtel, quatre fois 2 minutes plus 10' (Daven) à Monthey.

DÉBUT DIFFICILE

Les Montheysans ne cachaient pas leur intention avant ce match: ils venaient à Monruz dans l'espoir d'y encaisser moins de dix buts. Ils ont presque atteint leur objectif. Le déroulement des deux premiers tiers-temps, en tout cas, laissait présager une défaite pas trop large pour eux. Extrêmement volontaires, coriaces même, physiquement solides et bien organisés en défense, les hommes de Wirz posaient de sérieux problèmes aux «orange et noir», qui, un peu trop lyphatiques et usant d'un jeu personnel, ne parvenaient pas à traduire leur évidente supériorité technique. Ajoutez à cela un

certain manque de réussite (deux tirs contre les poteaux du but au cours des 8 premières minutes) et vous comprendrez que Monthey ait cru pouvoir se tirer d'affaire à bon compte.

ACTIONS COLLECTIVES

En réalité, après quarante minutes, le résultat de 4-0 ne reflétait pas exactement les possibilités des deux équipes. Heureusement pour lui, sous l'impulsion de Zender et de Ryser, Neuchâtel s'est magnifiquement réveillé dès le début de l'ultime période pour passer sans coup férir le cap des dix buts.

Par de brillantes actions collectives, les hommes d'Ubersax ont confirmé leur victoire du samedi précédent face à Vallée de Joux. Ils semblent bien se présenter au meilleur de leur forme pour les finales d'ascension en ligue B qui les verront recevoir, samedi, Thoune.

Seule ombre au tableau de cet ultime match de championnat, la blessure survenue à Divernois. Auteur de... trois buts, le capitaine neuchâtelois n'a pu terminer la partie. Espérons qu'il sera rétabli d'ici à la fin de la semaine. R.N.

Serrières a failli surprendre au Sentier

VALLÉE DE JOUX-SERRIÈRES 6-5 (3-0 0-4 3-1)

MARQUEURS: Bolomey (2), Ruegger, Vuilleumier, C. Bélaç, Pittet; pour Serrières: Gagnebin, Kurmann, J.-M. Longhi, Michaud et Droël.

VALLÉE DE JOUX: Stalder; Luthi, Carrara; Reymond, Lecoultré; Bolomey, Ruegger, C. Bélaç; Vuilleumier, Giotto, Weissbrodt; Pittet; J. Bélaç, Fatio; Golay. Entraîneur: Weissbrodt.

SERRIÈRES: Nicoud; Pellet, Dubois; Divernois, Nicole; J.-M. Longhi, M. Longhi, Droël; Gendre, Kurmann, Clottu; Michaud, Gagnebin, Nicoud; Schild. Entraîneur: Fallet.

ARBITRES: MM. Wenger et Grossenbacher. PÉNALTÉS: 3 fois deux minutes contre chaque équipe.

RENVERSEMENTS

Malgré la neige qui tombait en abondance à la Vallée de Joux samedi soir, (match commencé avec trois quarts d'heure de retard), les partisans des deux équipes en eurent pour leur argent. D'abord par la très honnête qualité de la

rencontre mais surtout par les nombreux retournements de situation. Dès le début, les Valdois bien décidés à offrir une ultime victoire à leur fidèle public imposaient leur manière. Par de nombreuses attaques fort bien menées, ils portaient souvent le danger devant le but du jeune Nicoud le forçant par trois fois à faire la révérence dans les onze premières minutes. Puis, conscients de leur supériorité momentanée, ils levèrent le pied et terminèrent cette première période avec une confortable avance.

Mais dans le deuxième tiers-temps, les choses prirent une tournure tout à fait différente. Les Neuchâtelois piqués au vif eurent une fulgurante réaction. Quatre buts en cinq minutes: les Combiens n'en revenaient pas! Alors qu'ils pensaient s'acheminer sur une tranquille victoire voilà qu'ils étaient menés à la marque. Heureusement pour eux, ils réussirent à se ressaisir. Ainsi, loin d'être une rencontre de liquidation, la partie promettait encore des émotions fortes. Les hommes de l'entraîneur Weissbrodt réussirent tout d'abord à revenir à la marque puis à prendre deux buts d'avance, en un peu plus de quatre minutes. La partie semblait jouée mais une dernière réaction des visiteurs

leur permit de marquer le but de l'espoir deux minutes avant la fin de la partie. Ils tentèrent alors de faire sortir le gardien pour arracher une égalisation somme toute méritée mais leur adversaire ne leur en laissa pas le loisir en conservant le palet dans leur camp de défense.

VALLÉE HONORABLE

Par cette victoire dans la lutte pour les places d'honneur, Vallée de Joux obtient finalement un quatrième rang fort honorable étant donné l'âge moyen de l'équipe et malgré l'introduction de quelques jeunes éléments au cours de la deuxième partie du championnat. Comme les départs seront peu nombreux cette année, c'est une équipe qui ne pourra que s'améliorer l'année prochaine et avec laquelle il faudra à nouveau compter surtout sur sa propre patinoire où elle ne s'est inclinée que devant les deux incontestables «leaders». S. C.

Saint-Imier mal payé

WIKI - SAINT-IMIER 5-5 (2-0 2-1 1-4)

MARQUEURS POUR SAINT-IMIER: Schori (2), Hugi (2), Sutter.

ARBITRES: MM. Bastaroli et Wettig. PÉNALTÉS: 4 fois deux minutes plus une fois cinq minutes contre Wiki, 5 fois deux minutes plus 2 fois 5 minutes contre Saint-Imier.

Joué avec acharnement, ce dernier match ne fut pas de la liquidation. Durant les deux premiers tiers-temps, Saint-Imier manqua de réussite et trouva, de surcroît, sur son chemin un gardien très à son affaire et, de plus, assisté par la chance. A quelques secondes de la fin de la deuxième période, les Imériens trouvèrent enfin la faille. Leurs actions conclurent un meilleur sort lors de l'ultime période, ce qui leur valut finalement de partager l'enjeu au terme d'une partie qu'ils auraient mérité de vaincre. L.B.

Groupe 4. - Yverdon - Leukergrund 6-5; Neuchâtel - Monthey 12-1; Vallée de Joux - Serrières 6-5; Martigny - Montana Crans 16-5; Châteaue-d'Oex/Gstaad - Saas Grund 5-0.

1. Neuchâtel	18	17	—	1	129	26	34
2. Martigny	18	14	1	3	152	61	29
3. Yverdon	18	10	1	7	79	77	21
4. Vallée Joux	18	10	—	8	70	92	20
5. Monthey	18	9	1	8	92	80	19
6. Leukergrund	18	8	1	9	76	79	17
7. Montana Cr.	18	8	1	9	78	90	17
8. Serrières	18	8	—	10	84	94	16
9. Chât.-d'Oex	18	2	2	14	42	80	6
10. Saas Grund	18	—	1	17	29	152	1

Derniers matches et finales

Lors de la dernière journée du championnat de première ligue, Aarau et Dubendorf, dans le groupe 2, se sont qualifiés pour le tour de promotion, rejoignant ainsi Fribourg, Thoune, Neuchâtel, Martigny, Rapperswil et Kusnacht. En ce qui concerne la relégation, tout était déjà joué avant cette ultime journée pour Hérissau, Bâle, Steffisbourg et Saas Grund.

Le tour de promotion débute avec les matches aller des demi-finales, le week-end prochain, suivis des matches retour la semaine suivante. Les équipes en présence seront Rapperswil contre Dubendorf, Aarau contre Kusnacht, Fribourg contre Martigny et Neuchâtel contre Thoune.

Résultats du week-end

Groupe 1: Kusnacht - Illnau Effretikon 5-3; Gruesch - Rapperswil 2-6; Wallisellen - Hérissau 9-2; St-Moritz - Weinfelden 10-7; Schaffhouse - Coire 3-6. Classement final (18 matches): 1. Rapperswil 32; 2. Kusnacht 29; 3. Weinfelden 21; 4. St-Moritz 20; 5. Coire 17; 6. Illnau-Effretikon 16; 7. Schaffhouse 15; 8. Wallisellen 15; 9. Gruesch 12; 10. Hérissau 3.

Groupe 2: Soleure - Rotweiss Winterthur 2-5; Wetzikon - Aarau 2-2; Ber-

thoud - Zunzgen 6-2. - Classement final (18 matches): 1. Aarau 31; 2. Dubendorf 30; 3. Wetzikon 29; 4. Winterthur 23; 5. Soleure 20; 6. Zunzgen 15; 7. Berthoud 13; 8. Grasshoppers 11; 9. Urdborf 6; Bâle 2.

Groupe 3: Grindelwald - Moutier 3-4; Wiki - St-Imier 5-5; Thoune - Steffisbourg 6-2; Adelboden - Thunerstern 4-11; Wasen Sumiswald - Fribourg 3-4. - Classement (18 matches): 1. Fribourg 36; 2. Thoune 26; 3. Moutier 20; 4. St-Imier 18; 5. Adelboden 15; 6. Thunerstern 14; 7. Wiki 14; 8. Grindelwald 14; 9. Wasen-Sumiswald 14; 10. Steffisbourg 9.

Les demi-finales

Samedi 19 février: Rapperswil - Dubendorf, Aarau - Kusnacht, Fribourg - Martigny, Neuchâtel - Thoune. - Mercredi 23 février: Dubendorf - Rapperswil, Martigny - Fribourg, Thoune - Neuchâtel. - Jeudi 24 février: Kusnacht - Aarau.

En finales, pour désigner les deux équipes promues, les vainqueurs de Rapperswil - Dubendorf et Aarau - Kusnacht d'un côté et ceux de Neuchâtel - Thoune et Fribourg - Martigny, de l'autre, seront opposés.

J.-P. DEBROT

football

Victimes de choix en 8^{mes} de finale de la Coupe de la ligue

Xamax: plus facile que prévu

NEUCHÂTEL XAMAX - LA CHAUX-DE-FONDS 4-1 (3-0). MARQUEURS - Elsig (pénalty) 31^{me}; Mundwiler 33^{me}; Decastel 35^{me}; Hulme 55^{me}; Elsig 74^{me}...

ARBITRE - M. Guigné, d'Yverdon. NOTES - Stade de la Maladière. Pelouse détrempée. Le match débute sous le soleil et se termine sous la pluie. 1200 spectateurs. Avant le match, nous apprenons que le président xamaxien, M. G. Monachon, rentré malade d'Indonésie, se porte mieux. Quant à «Tonio» Merlo, qui a également mal supporté ce dépaysement, il est en convalescence à la montagne. Nous souhaitons un prompt et complet rétablissement à tous deux.

A la 10^{me} minute, Claude et Kuffer permutent. Tirs de Decastel contre la latte (22^e) et contre le poteau (58^{me}). A la mi-temps, Brossard et Berberat prennent, respectivement, les places de Hochuli et Schermesser. A la 55^{me}, Osterwalder remplace Gress et, à la 79^{me}, Mantoan entre pour Mundwiler (Osterwalder devient stoppeur et Richard demi). Coups de coin: 9-6 (2-3).

EN UN CLIN D'ŒIL

Neuchâtel Xamax a obtenu une qualification aisée pour les quarts de finale de la Coupe de la Ligue. La Chaux-de-Fonds a fait illusion durant une vingtaine de minutes, puis, sans avoir à puiser dans ses réserves, l'équipe locale a fait état d'une assez forte supériorité pour justifier un net succès final.

Avant l'ouverture de la marque par un pénalty indiscutable (faute de Méritat sur Rub), Neuchâtel Xamax s'est offert deux bonnes occasions de battre Affolter mais il s'est surtout signalé par un jeu monocorde

et manquant d'allant. Le pénalty a provoqué un déclin et, grâce à deux nouveaux buts issus de judicieux mouvements collectifs, les «rouges et noirs» ont classé l'affaire en moins de temps qu'il en faut pour déguster trois décis de neuchâtel par un chaud midi de juillet!

A la mi-temps donc, le nom du qualifié était connu. Il restait à Neuchâtel Xamax à enjoliver son œuvre, en seconde partie. Il n'y a que partiellement réussi, manquant notamment plusieurs occasions très favorables de creuser l'écart. L'équipe de Gress a même dû concéder le but de l'honneur à son hôte, qui, par la tête de son entraîneur monté aux premières lignes à l'occasion d'un coup franc, a trompé Kung un peu distraite, en la circonstance.

Cette seconde mi-temps, qui nous a montré une équipe chaux-de-fonnoise moins timorée qu'au début, a été d'un niveau supérieur à la première. Le rythme était plus vif, l'occupation du terrain meilleure, Neuchâtel Xamax se décidant à utiliser plus fréquemment ses ailes. Avec un Rub (au service militaire) craignant moins de prendre ses responsabilités, le résultat aurait été plus sévère à l'égard des Horlogers. Etroitement — et rugueusement! — surveillé par Hulme, l'avant-centre rouge et noir a cependant, tout au long du match, su procurer à ses coéquipiers trois occasions qu'ils n'ont pas manquées.

POINTS POSITIFS

A quinze jours du début du championnat, l'exhibition ne pouvait être sans ta-

ches. Chez les Xamaxiens, les points les plus positifs sont le retour en forme de Richard et d'Elsig et les bonnes prestations de Mundwiler, Guggisberg et Hasler. Morandi et Hochuli, puis Brossard en seconde mi-temps, ont montré les meilleurs possibilités chez les visiteurs qui ont présenté une équipe travaillée et jamais résignée. Quelques retouches rendront les deux formations redoutables, dans leur ligue respective, dès qu'il le faudra. F. PAHUD

L'ordre des quarts de finale Tirage au sort de l'ordre des quarts de finale de la Coupe de la Ligue, qui auront lieu le week-end prochain: Aarau - Neuchâtel Xamax; Lucerne - Grasshoppers; Fribourg - Servette; Winterthur - C.S. Chênois.

Vevey - Chênois 0-1 (0-1) Stade de Copet. - 540 spectateurs. - Arbitre M. Macheret (Rueyères-Saint-Laurent). - But: 45^{me} Castella.

Saint-Gall - Grasshoppers 0-2 (0-0) Espenmoos. - 1600 spectateurs. - Arbitre M. della Bruna (Lumino). - Buts: 49^{me} Bauer; 52^{me} Bosco.

Bellinzona - Winterthur 0-2 (0-0) Communale. - 1000 spectateurs. - Arbitre M. Renggli (Stans). - Buts: 59^{me} Thygesen; 89^{me} Arm.

Young Boys - Servette 1-2 (1-1) Wankdorf. - 6000 spectateurs. - Arbitre M. Favre (Echallens). - Buts: 18^{me} Conz; 34^{me} et 77^{me} Muller.

Lucerne - Bâle 2-2 (0-0, 1-1) après prolongations, Lucerne vainqueur 4-3 aux pénaltys Allmend. - 1800 spectateurs. - Arbitre M. Bignasca (Lugano). - Buts: 52^{me} Waeber; 85^{me} Marti; 93^{me} Maissen; 118^{me} F. Christen (penalty) 2-2.

Aarau - Mendrisio 3-1 (0-1) Bruggfeld. - 1500 spectateurs. - Arbitre M. Fuchs (Bâle). - Buts: 6^{me} Hauser (autogoal); 49^{me} Hegi; 80^{me} Joseph; 88^{me} Dries (penalty) 3-1.

athlétisme

Record à la perche pour Boehni

Le Zuricois Félix Boehni a réussi un exploit dans le cadre d'une réunion en salle qui s'est tenue à Paris. Boehni a en effet remporté le concours du saut à la perche en franchissant 5 m 30, égalant ainsi la meilleure performance européenne junior de la spécialité. Au cours de ce «meeting», Félix Boehni a notamment battu le Français François Tracaneli, lequel détenait cette meilleure performance européenne junior et qui n'a pu faire mieux que 5 m 20.

Félix Boehni (19 ans), deuxième au championnat d'Europe junior du saut à la perche, s'était révélé la saison dernière. En l'espace d'une semaine, au mois de mai 1976, il avait notamment fait progresser de manière sensible le record suisse de la spécialité, le portant tout d'abord de 5 m 05 à 5 m 12 (le 1^{er} mai à Wallisellen) puis à 5 m 25 (le 8 mai à Berne). Samedi à Paris, il a donc fait un bond supérieur de cinq centimètres à son record suisse en plein air.

Schmocker à Belfaux

Le cross national de Belfaux s'est déroulé sur un parcours varié et a mobilisé une belle participation puisque 450 concurrents se pressaient au départ. Classements. - Licenciés: 1. Schmocker (Berne) les 9 km en 29'01"; 2. Portmann (Fribourg) 29'30" (premier vétérain); 3. Heren (Aigle) 30'05"; 4. Berset (Belfaux) 30'18"; 5. André (Lausanne) 30'19". Juniors (6 km): 1. Ruegg (Berne) 16'26"; 2. Riedo (Giffers) 16'39". Cadets A (4,5 km): 1. Muttrux (Yverdon) 12'12". Cadets B (3 km): 1. Masotti (Broc) 8'04".

basketball

Journée sans surprise en championnat Neuchâtel très courageux à Vevey

VEVEY - NEUCHÂTEL-SPORTS 119-56 (58-25) VEVEY: Austin (15 points), DeTiani (14), Zucchinetti (11), Millioud (4), Porchet (14), Roubaty (10), Jordan (27), Frei (14), Zakar (10). Entraîneur: Bessero. NEUCHÂTEL: Pizzera (10), Notbom (2), Stauffer, Vial (10), Burki (6), Osowiecki (13), Robert, Jacques (4), Reichen (11), Nadalin, Hochuli. Entraîneur: Pizzera. ARBITRES: MM. Delessert et D'Illario.

NOTES: Galeries du Rivage. 350 spectateurs. A la présentation des équipes, Neuchâtel est largement applaudi et soutenu pour l'effort qu'il a accompli dans cette compétition avec un mérite qui est reconnu partout où il se déplace.

Sur les bords du Léman, les Neuchâtois n'ont pas trouvé grâce face à une formation veveysanne bien équilibrée qui aligne d'excellents joueurs suisses en plus des deux joueurs américains de grande taille. Cette différence de grandeur s'est manifestée tout au long de cette partie à sens unique et c'est bien là le principal handicap de Neuchâtel. A chaque récupération offensive ou défensive, ils doivent renoncer à lutter avec leurs adversaires qui dominent généralement la situation. Mais, samedi, ils se sont heurtés en plus à des Vaudois très volontaires qui peuvent s'appuyer sur une parfaite condition physique et qui devaient prouver qu'ils ont surmonté un léger passage à



BELLE OCCASION. - Les Xamaxiens Elsig (à droite) et Gress ont ici une belle occasion de battre le gardien Affolter, mais ce ne sera pas but.

Fribourg surprend à Carouge

ÉTOILE CAROUGE - FRIBOURG 0-2 (0-1) MARQUEURS: Rossier 18^{me}; G. Dietrich 88^{me}.

ÉTOILE CAROUGE: De Blaireville; Bussard, Pont, Veuthey, Wegmann; Mouny, Capra, Brodard; Ducommun, Meier, Rieder. Entraîneur: Garbani. FRIBOURG: Mollard; Gremaud, Beyeler, Sansonnens, Risi; Radakovic, Zusso, Auderset; Rossier, Dorthé, G. Dietrich. Entraîneur: Radakovic. ARBITRE: M. Daina, d'Epalinges.

NOTES: Stade de la Fontenette, très sablonneux. Huitième de finale de la coupe de la ligue. 900 spectateurs. Carouge sans Faton (suspendu) et Dedominici (entorse). Fribourg sans Vuilleumier (suspendu), Blanchard (malade). A la pause, Seydoux remplace Veuthey à Carouge. A la 49^{me} minute, avertissement à Gremaud. A la 71^{me}, Jean-Paul Dietrich pour Dorthé. A la 75^{me}, Alain Chasot pour Mouny. Coups de coin: 9-2 (2-1).

tendu et fit oublier l'absence de Vuilleumier. L'entraîneur Radakovic paya de sa personne dans l'entrejeu où il bénéficia du soutien d'un autre junior, Zosso. En attaque, la bonne conduite de balle de Georges Dietrich - il en fit la démonstration lors de son but - et la résolution de Rossier gèrent aux alentours une défense carougeoise assez lente dans ses évolutions. Au premier but, une parfaite passe en diagonale d'Auderset à l'adresse de Rossier, le piège du hors jeu fut habilement déjoué. Survenant après dix-huit minutes, cette réussite eut le don de stimuler les visiteurs, à défaut d'éblouir le public par leur virtuosité, les Fribourgeois ont démontré une belle combativité. C'est déconcertant dans l'optique du championnat. M. SERVET

Football à l'étranger

Allemagne

Vingt-deuxième journée: Eintracht Brunschweig - Cologne 4-2; Eintracht Frankfurt - Hambourg 2-1; Fortuna Düsseldorf - Schalke 1-2; Werder Brême - Borussia Moenchengladbach 1-0; Bochum - Hertha Berlin 4-2; Borussia Dortmund - Duisbourg 2-1; Rotweiss Essen - Sarrebruck 1-0; Kaiserslautern - Karlsruhe 3-1. - Le classement: 1. Borussia Moenchengladbach 21-30; 2. Eintracht Braunschweig 20-28; 3. Schalke 21-26; 4. Bayern Munich 22-26; 5. Duisbourg 22-25; 6. Borussia Dortmund 20-22.

Angleterre

Vingt-sixième journée: Birmingham - Norwich City 3-2; Derby County - Leeds 0-1; Leicester - Everton 2-1; Ipswich Town - Aston Villa 1-0; Manchester City - Arsenal 1-0; Tottenham - Manchester United 1-3; Queens Park Rangers - West Bromwich 1-1; West Ham - Stoke City 1-0; Coventry - Liverpool et Newcastle - Middlesbrough renvoyés. - Le classement: 1. Liverpool 26-35; 2. Ipswich Town 23-34; 3. Manchester City 24-34; 4. Aston Villa 24-29; 5. Middlesbrough 24-29.

Belgique

Vingt-deuxième journée: Anvers - Anderlecht 1-0; Coutrai - Beringen 1-3; FC Malinois - Charleroi 3-0; RWD Molenbeek - Lierse SK 3-2; Ostende - Waregem 2-1; FC Liégeois - Beerschot 2-1; Beveren - FC Brugues 2-1; CS Brugues - Lokeren 1-4; Winterslag - Standard Liège 0-2. Classement: 1. FC Brugues 32 points; 2. RWD Molenbeek 30; 3. Anderlecht 28; 4. Lokren 26; 5. Beerschot 26.

France

32^{me} de finale de la coupe: à Aix, Cannes bat Arles 4-0; à Fontainebleau, Auxerre bat Poissy 3-1; à Mulhouse, Strasbourg bat Nancy 1-0; à Lens, Lille bat Dunkerque 1-0; à Blois, Reims bat Bourges 4-2; à Saint-Brieuc, Lorient bat Laval 1-0; à Bordeaux, Nantes bat Toulouse 3-1; à Toulouse, Saint-Etienne bat Ales 2-0; à Havre, Chateauroux bat Boulogne 1-0; à Lorient, Brest bat Quimper 2-1; à Chalons, Gueugnon bat Lyon 1-0; à Paris, Paris Saint-Germain bat Fontainebleau 7-1; à Poitiers, Angers bat Angoulême 2-0; à Marseille, Avignon bat Bastia 3-1; à Dijon, Troyes bat Besançon 4-1; à Rennes, Bordeaux bat Guingamp 4-1; à Ales, La Pallade bat Marseille 2-1; à Roanne, Nice bat Annecy 8-1; à Saint-Dizier, Metz bat Chaumont 5-1; à Niort, Rennes bat Morangis 3-1; à Valence, Nîmes bat Lyon Décines 1-0; à Bandol, Monaco bat Martigues 1-0; à Strasbourg, Haguenau bat Epinal 2-1; à Lille, Rouen bat Saint-Omer 1-0; à Mont-de-Marsan, Caen bat Orthez 3-1; à Grenoble, Ajaccio bat Montélimar 5-3; à Chartres, La Rochelle bat AS Nanterre 5-1; à Colmar, Vauban Strasbourg bat Viry Châtillon 1-1 (5-4 aux pénaltys); à Saint-Denis, Villemeuble bat Creil 2-1. Lens - Morangis (amateurs) 3-1; Sochaux - Meaux (amateurs) 4-1.

Italie

Seizième journée: Bologne - Vérone 0-0; Fiorentina - Cesena 2-1; Inter - Foggia 1-1; Juventus - Lazio 2-0; Pérouse - Milan 3-1; Sampdoria - Turin 2-3; Rome - Gênes 1-0; à Rome, Naples - Catanzaro 1-0. Classement: 1. Turin et Juventus 27 points; 2. Fiorentina et Inter 20; 5. Naples 19; 6. Pérouse et Roma 16.

Deuxième division (20^{me} journée): Atalanta - Taranto 2-0; Come - Ascoli 4-0; Vicence - Avellino 2-0; Novare - Monza 0-0; Palermo - Ternana 1-1; Pescara - Varese 1-0; Rimini - Modène 1-0; Sambenedettese - Brescia 1-0; Spla - Cagliari 1-1. Classement: 1. Vicence, Monza, Pescara et Come 27; 5. Lecce et Atalanta 24.

Portugal

Dix-huitième journée: Boavista - Vitoria Setubal 1-0; Belenenses - Coimbra 1-0; Benfica Lisbonne - Estoril 6-1; Vitoria Guimaraes - Braga 1-0; Leixoes - Atletico 0-0; Aveiro - Porto 0-3; Montijo - Varzim 2-2; Portimonense - Sporting 2-2. Classement: 1. Sporting Lisbonne 29; 2. Benfica Lisbonne 29; 3. FC Porto 24; 4. Boavista 21; 5. Coimbra 20.

tennis

Danemark-Suisse 3-0

Coupe du roi, à Copenhague: T. Christensen (Dan) bat Sturza (S) 6-3 6-7 6-2; L. Elvstrom (Dan) bat Kanderl 6-4 6-2; Christensen/Elvstrom battent Bortolani/Burgener 6-2 6-2.

KUHN ET PFISTER définitivement exclus de l'équipe nationale



PLUS JAMAIS. - On ne verra plus jamais Kuhn (à gauche) et Pfister sous le maillot national. Est-ce un mal?

L'Association suisse de football (ASF) communique: «Dans sa séance du 12 février 1977, le comité central de l'ASF s'est surtout occupé de la préparation de l'assemblée des délégués du 12 mars. En outre, il a traité de «l'affaire d'Oslo». A la suite de différents articles publiés par la presse, après le match de qualification pour le championnat du monde Suisse-Suède du 9 octobre 1976 à Bâle, au sujet de prétendus événements survenus dans la nuit ayant précédé le match de qualification Norvège-Suisse du 8 septembre 1976 à Oslo, le président central de l'ASF a ordonné une enquête.

Sous la présidence de M^e Werner Jauch, avocat à Berne, la commission chargée de cette affaire commença immédiatement son enquête, qu'elle mena minutieusement, malgré diverses difficultés. Quelques joueurs de l'équipe nationale furent entendus ainsi que les responsables de l'équipe. D'autres personnes, en dehors du cadre de l'équipe nationale, furent également questionnées, même jusqu'à Oslo.

L'enquête a démontré qu'aucun joueur n'a quitté l'hôtel la nuit en question et qu'il n'y eut aucune aventure galante. Par contre, la commission a constaté que les joueurs Kuhn et Pfister ont gravement contrevenu à la discipline d'équipe pour n'avoir pas respecté les consignes de repos.

Sur la base du résultat de l'enquête, le comité central de l'ASF a constaté que les joueurs Jakob Kuhn et Hansjörg Pfister ont contrevenu à la discipline d'équipe et à la camaraderie entre joueurs à l'occasion d'un important match de qualification à l'étranger. En conséquence, il a décidé que les deux joueurs précités ne seront plus convoqués, à l'avenir, pour les matches internationaux ou représentatifs de l'ASF.

Ne les plaignons pas

L'«affaire d'Oslo», qui avait fait couler passablement d'encre en octobre 76, a donc connu son épilogue. «Kæbi» Kuhn et «Joko» Pfister ont été à tout jamais bannis de l'équipe nationale suisse.

Nous ne sommes pas de ceux qui les plaignent. Il nous importe peu de savoir exactement, dans les détails, les fautes commises par ces deux joueurs durant la nuit qui a précédé le match de coupe du monde Norvège-Suisse du 8 septembre. Dirigée par un juriste, la commission chargée de mener l'enquête sur cette affaire semble bien, à lire le communiqué de l'ASF, avoir agi en profondeur et au plus près de la conscience de ses membres. Et si le comité central de l'Association suisse de football a pris la «sanction suprême» à l'égard de Kuhn et de Pfister, c'est que les résultats de cette enquête faisaient apparaître des défaillances assez graves des deux joueurs pour les écarter définitivement de la sélection nationale. M. Baumann et ses collaborateurs n'ont certainement pas pris leur décision de gaité de cœur et sans en estimer les conséquences.

Le bannissement de Kuhn et Pfister ne choquera que ceux qui ont oublié tous les efforts qui avaient été entrepris, avant le match d'Oslo, pour permettre à l'équipe de Suisse de se présenter dans les meilleures conditions possibles face à son adversaire scandinave. Pour n'avoir pas voulu, comme chacun de leurs coéquipiers, accepter le minimum de discipline exigé en pareille situation, causant par là un dommage énorme à l'ASF et à l'entraîneur René Hussy, Kuhn et Pfister n'ont que ce qu'ils méritent. Etre un grand footballeur, c'est bien; être un homme, c'est mieux. F. PAHUD

ski

Surprenante issue du championnat suisse des 50 km à Studen

Alfred Kaelin confond ses détracteurs

Battu sur 15 kilomètres (18^{me}), abandonnant sur trente, évincé de la sélection suisse pour les pré-mondiaux de Lathi, Alfred Kaelin a démontré, sur 50 kilomètres, qu'il n'était pas « fini », contrairement à ce que d'aucuns pensaient après ses deux échecs et ses performances moyennes de cette saison. « Alfred traverse une période difficile. Il a peut-être trop forcé durant l'entraînement personnel d'été. Il n'est pas rayé des cadres nationaux. C'est à lui de se reprendre, la porte reste ouverte », affirmaient tant Egli qu'Olsson lors d'une conférence de presse.

Hier, sur le coup de midi, le « fondeur » d'Einsiedeln accédait à la plus haute marche de podium. « Sa victoire me fait énormément plaisir. A lui de confirmer ce résultat à Forni di Sopra fin février. S'il obtient, à nouveau, un bon résultat nous pourrions l'engager le 6 mars dans la Vasa puis l'envoyer à Holmenkollen du 10 au 13 mars », affirme Egli. Et d'ajouter : « Mais en aucun cas, nous le retiendrons pour Lathi et Fallun. La sélection est faite : elle ne sera pas modifiée sauf cas de force majeure ».

Dans ce « marathon des neiges », Kaelin n'avait rien à perdre. « Le parcours me convenait car il fallait beaucoup pousser avec les bras » expliquait-il à l'arrivée. Il est vrai que finalement, ce 50 kilomètres s'est couru à Studen, au bout du lac de Sihl, seule endroit encore suffisamment enneigé. Or, la configuration du terrain ne correspondait pas aux normes, la dénivellation totale atteignant 810 mètres contre les 1300 exigés. De plus, la distance était légèrement inférieure aux 50 kilomètres (49 km 600, soit trois boucles de 16 km 200). En revanche, tant les conditions atmosphériques que de neige étaient bonnes, voire excellentes, aucun problème de fartage ne se posant. Tout au plus les 71 « fondeurs » au départ durent-ils résoudre un léger problème de dosage.

De notre envoyé spécial

son sixième rang d'Entlebuch l'hiver passé. « C'était un parcours pour moi. Je suis fort dans les bras. J'ai toujours été à l'aise, sauf peut-être dans le deuxième tour où j'ai légèrement faibli », expliquait-il, rayonnant, à l'arrivée félicité par Heinz Gaehler. Champion suisse des 15 et

vement 5'26" et 5'33". En fait, ils précèdent les premiers « régionaux » dont le meilleur fut Leu (Sangernboden). A relever encore la dixième place de Kunzi (ex-SC Bienne aujourd'hui à Blumenstein), la treizième de Paul Jaggi et surtout la seizième de Charles Benoit. Le Brévinier obtient tout juste sa carte élite sur la distance. « J'ai eu un peu de peine sur la fin, soit à partir du 45^{me} kilomètre. En fait, je me suis accroché à Kunzi parti 30 secondes après moi et qui m'a rejoint après cinq kilomètres. Nous avons fait la course ensemble. Je glissais peut-être un peu moins que lui dans les descentes... »

Or, mis à part Hallenbarter (11^{me}) d'Obergoms et Jaggi (Ulrichen), Benoit s'est révélé le meilleur Romand sur la distance, Beaud, Kreuzer (« Mon ski n'allait pas ») ayant abandonné tout comme Pfeuti (malade une fois encore de l'estomac), alors que Pesenti n'a pas pris le départ. « Il souffre d'un refroidissement. Samedi soir, il avait un peu de température », explique le chef de la « Romande », Gaston Rochat.

(Plasselb) 2 h 11'47"11; 6. Loetscher (Marbach) 2 h 15'32"54; 7. Oberholzer (Einsiedeln) 2 h 15'39"88; 8. Leu (Sangernboden) 2 h 15'56"24; 9. Gruenfelder (Mels) 2 h 16'17"98; 10. Kunzi (Blumenstein) 2 h 16'32"97; 11. Hallenbarter (Obergoms) 2 h 16'45"89; 12. Brechbuehl (Sangernboden) 2 h 17'03"18; 13. Jaggi (Ulrichen) 2 h 18'03"18; 14. Alois Kaelin (Einsiedeln) 2 h 18'11"80. Puis: 16. Benoit (La Brévine) à 8'05"; 24. Rosat (La Brévine) à 10'30"; 47. Schertenleib (Chaumont) à 20'20"; 56. Brunisholz (Les Cernets) à 23'52"; 61. Nicolet (La Brévine) à 26'34"; 66. Fatton (Chaumont) à 23'02". - 71 coureurs au départ, 67 classés. - Ont notamment abandonné: Kreuzer (Obergoms), Pfeuti (Sangernboden) et Beaud (Albeuve). - N'ont pas pris le départ: Giger (Saint-Moritz), Geeser (Arosa) et Pesenti (Ulrichen).

Sélection suisse pour Lahti

Pour les Jeux de Lahti (23 au 27 février), la sélection suisse sera la suivante: Franz Renggli (Splügen), Albert Giger (Saint-Moritz), Heinz Gaehler (Davos), Venanz Egger (Plasselb), Hansruedi Kreuzer (Obergoms), Konrad Hallenbarter (Obergoms) et Mario Pesenti (Ulrichen).

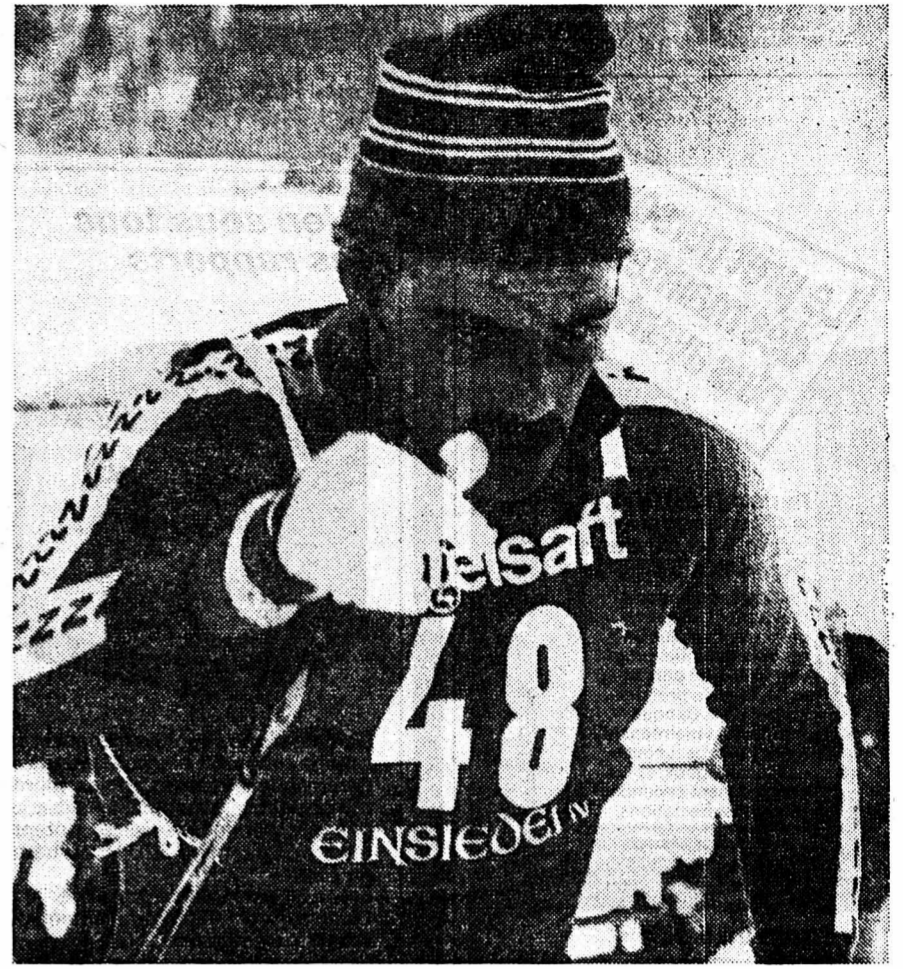
BENOIT SEIZIÈME

ET LES AUTRES ?

Derrière, la quatrième place de Renggli (« Je suis satisfait même si j'ai connu quelques problèmes dans les montées, ayant un ski trop glissant »), la cinquième d'Egger, la sixième de Loetscher et la septième d'Oberholzer sont conformes à la valeur intrinsèque de chacun. Elles démontrent également que la crainte d'être évincés de certaines sélections peut servir de carotte. Et puis, après leur abandon sur 30 kilomètres - abandon dû à la mauvaise humeur en raison des conditions météorologiques désastreuses - Alfred Kaelin, Egger, Loetscher et Oberholzer se devaient de corriger le tir... Encore que Loetscher et Oberholzer aient concédé beaucoup de terrain - respecti-

Quant aux autres Romands, il faut remonter à la 24^{me} place pour trouver Rosat dont le retard dépasse les dix minutes (10'30"). Le Brévinier précède Chastony (26^{me} à 12'24") d'Obergoms, puis Le Chillier (46^{me}), Schertenleib (Chaumont 47^{me}), Gertsch, le médecin de l'équipe nationale (48^{me}), et autre Pichon, Brunisholz (Les Cernets, 56^{me}), Nicolet (La Brévine, 61^{me}), Guignard, Fatton (Chaumont, 66^{me}).

Classement des 50 km: 1. Alfred Kaelin (Einsiedeln) 2 h 10'06"56; 2. Amuehl (Davos) 2 h 10'25"42; 3. Gaehler (Davos) 2 h 11'00"73; 4. Renggli (Splügen) 2 h 11'39"55; 5. Egger



REVANCHE.— Alfred Kaelin en a pris une belle en remportant le titre des 50 km. (Téléphoto Keystone)

Le championnat suisse de saut à Gstaad Enfin un titre pour Steiner

Pour la première fois de sa carrière, Walter Steiner a remporté le championnat suisse de saut. Sur le tremplin de Gstaad, le Saint-Gallois a triomphé haut la main, reléguant en particulier le champion suisse de 1975 Ernst von Grunigen à 14,5 points. Steiner, récent lauréat de la tournée suisse, a réalisé les deux fois les plus longs avec 83 et 81,5 m.

Deux jours avant son 26^{me} anniversaire, Walter Steiner a ainsi mis fin à une situation curieuse. Lui qui a déjà gagné sur tous les tremplins du monde, n'avait jamais encore pu inscrire son nom au

palmarès du championnat national qui comporte en revanche celui de Hans Schmid à cinq reprises.

FORME ÉTINCELANTE

Le concours, qui aurait dû avoir lieu au Brassus (il a été reporté à la suite des mauvaises conditions atmosphériques des jours passés), s'est déroulé devant 1500 spectateurs. Les conditions étaient parfaites dans la station bernoise où Steiner a laissé une excellente impression. A quelques jours des championnats du monde de vol à skis de Vikersund (Norvège), le Saint-Gallois apparaît dans une forme étincelante.

Pour son premier saut, Steiner reçut des notes entre 19,0 et 19,5 points et cinq fois 19,0 pour son deuxième essai. Il ne fut menacé par von Grunigen que dans la seconde manche. Mais le Bernois a, de nouveau, été trop modeste sur le plan de la distance. Von Grunigen dut se contenter de 76,5 et 78 m seulement, ce qui lui coûta 14 points uniquement sur la taxation de la longueur.

Médaille de bronze, Karl Lustenberger confirme ses progrès. Le spécialiste lucernois du combiné nordique a été sélectionné pour Vikersund lui aussi. A noter également l'excellent comportement du jeune Saint-Gallois Roland Glas (17 ans), classé au quatrième rang. Ce dernier a créé la surprise en battant notamment Robert Moeschling, lequel s'est toutefois signalé avec un saut de 80,5 m dans la deuxième manche. Auparavant, Moeschling n'avait toutefois pas été très à l'aise en retombant à 79,5 m.

CLASSEMENT

1. Steiner (Wildhaus) 243,1 points (83 et 81,5); 2. von Grunigen (Gstaad) 228,6 (76,5-78); 3. Lustenberger (Marbach) 219,6 (77-77,5); 4. Glas (Wildgaur) 203,9 (75,5-76); 5. Moeschling (Gstaad) 201,8 (79,5 tombé-80,5); 6. MacNeill (EU) 200,4 (74-70); 7. Hischer (Oberwald) 197,5 (73,5-72); 8. M. Schmid (Mumliswil) 191,9 (69-70); 9. Beetschen (La Lenk) 66,5-72 m, ex-aequo avec Hutter (Wildhaus) 68-70,5 = 191,7 p. Puis 13. O. Favre (Le Locle) 71-68 m, 183,9 pts; 14. J. L. Ungricht (La Chaux-de-Fonds) 63,5-69 m, 179,1 p.; 17. E. Amez-Droz (Le Locle) 68-65,5 m, 166,7 pts.

La Chaux-de-Fonnière Irène Boehm septième aux Diablerets

Double championne suisse du slalom et du slalom géant, Irène Mörserod a encore triomphé aux Diablerets, dans le slalom géant « FIS » organisé en remplacement de la descente des championnats suisses. Toutefois, par rapport à la veille, la Vaudoise n'a pas creusé d'écartes aussi importants sur ses rivales, battant de 1'11 Marie-Thérèse Nadig et de 1'58 Bernadette Zurbriggen. Ce slalom géant s'est couru sur la partie inférieure de la descente et sous une légère chute de neige.

CLASSEMENT

1. L.-M. Mörserod (Les Diablerets) 1'34"46; 2. M.-T. Nadig (Tannenheim) 1'35"57; 3. B. Zurbriggen (Saas-Grund) 1'36"04; 4. M. Binder (Bad Ragaz) 1'37"22; 5. B. Briand (Loèche) 1'37"88; 6. M. Oberholzer (Goldingen) 1'38"07; 7. I. Boehm (La Chaux-de-Fonds) 1'38"65; 8. P. Wenzel (Lie) 1'38"91; 9. B. Glur (Schoenried) 1'38"98; 10. A. Bischofberger (Oberegg) 1'39"14. - 69 concurrentes au départ, 64 classées.

AMBUHL: RÉVÉLATION

Alfred Kaelin vainqueur, le jeune paysan de Davos, Gaudenz Ambuhl (23 ans le 11 mai prochain), confirmait

gymnastique

Bon départ du championnat cantonal

Les favoris s'installent en tête

La première manche du championnat cantonal aux engins a eu lieu à La Coudre. 52 jeunes gymnastes y ont pris part, dans les classes de performance 1 à 3; la première phase de cette compétition est, en effet, réservée aux jeunes éléments.

Le président, M. Ch. Hochuli, s'est déclaré très satisfait du déroulement du concours. Dans ces classes d'âge, des progrès sensibles sont enregistrés, grâce à l'important travail en profondeur réalisé dans les groupes essaimeurs aussi bien dans le Haut que dans le Bas du canton. Une émulation de bon aloi a animé les participants, soucieux non seulement de se hisser dans le haut du classement, mais également de prendre une option sur les qualifications pour les camps d'entraînement fédéraux et la participation au championnat suisse junior.

COUDE A COUDE

En performance 1, Serrières et Le Locle, déjà en exergue l'année passée, ont à nouveau lutté au coude à coude et sont bien placés pour la victoire finale. En performance 2, La Chaux-de-Fonds Ancienne revient très fort et monopolise les premières places. Ces trois sections

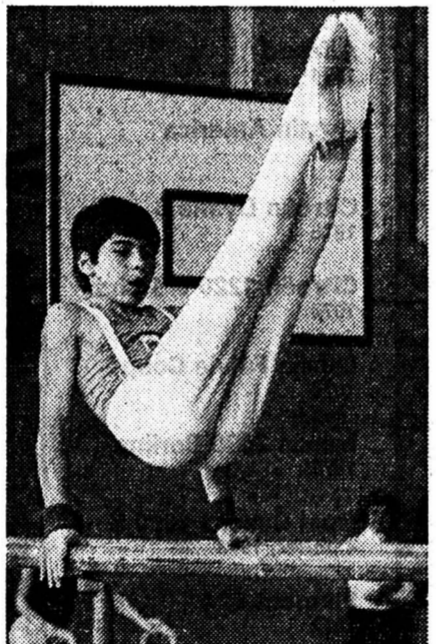
constituent les principales pépinières de la gymnastique à l'artistique dans notre canton. On note également d'excellentes individualités en provenance de Peseux, Neuchâtel-Ancienne, Saint-Aubin et La Coudre. En performance 3, le niveau devient particulièrement intéressant; le Loclois Hug s'est spécialement distingué en prenant d'emblée une avance confortable, grâce aux cours de perfectionnement qu'il suit au centre régional d'entraînement de Berne.

Ce championnat, qui a lieu en trois manches, prend une tournure intéressante. A l'issue de cette première phase, rien n'est joué. Les concurrents vont maintenant fourbir leurs armes en vue de la deuxième manche du 26 février à La Chaux-de-Fonds et de la finale du 19 mars à Peseux.

Résultats

Performance 1: 1. M. Maruer, Serrières, 55,15 pts; 2. V. Liengme, Le Locle et D. Hilpert, Serrières, 54,65; 4. J.-M. Diebold,

Le Locle, 54,45; 5. O. Lehmann, Peseux, 54,10; 6. P. Biagioli, Serrières, 53,85; 7. M. Mettraux, Chx-de-Fonds-Ancienne, 53,70. Performance 2: 1. F. Genolet, La Chaux-de-Fonds-Ancienne, 55,75; 2. D. Buhler, La Chaux-de-Fonds-Ancienne, 54,80; 3. L. Dardel, Serrières, 54,55; 4. J.-L. Landry, La Chaux-de-Fonds-Ancienne, 54,30; 5. F. Delley, Neuchâtel-Ancienne, 53,60; 6. M. Hofer, Le Locle, 53,50; 7. O. Huguenin, Le Locle, 53,25. Performance 3: 1. L. Hug, Le Locle, 55,10; 2. B. Dardel, Serrières, 52,40; 3. R. Muehlethal, Peseux, 52,20; 4. F. Rota, Le Locle, 51,90; 5. J. Mingot, Saint-Aubin, 51,20; 6. F. Ruaro, Serrières, 49,70; 7. P.-A. Laperouzza, Saint-Aubin, 49,50.



LE MEILLEUR.— En performance 3, le Loclois Laurent Hug l'est incontestablement. (Avipress - Baillod)

M. HOCHULI RÉÉLU

M. Ch. Hochuli est réélu à la présidence. Il sera entouré de MM. J.-M. Mayor, vice-président, P. Blanc, secrétaire-caissier, Cl. Jossevel, chef technique, G. Villard, chef des juges, et P.-A. Huguenin, chef de presse. La Journée romande aura lieu à Yverdon, le championnat suisse junior à Domdidier, la finale romande des jeunes à Martigny et la demi-finale du championnat suisse cat. B à Genève. L'activité 1977 se révèle ainsi très étoffée et les gymnastes aux engins auront de nombreuses occasions de se mettre en évidence.

CENTRE A SERRIÈRES

Sur le plan technique, les discussions ont porté principalement sur les centres d'entraînement. Celui de Lausanne n'a pas tenu ses promesses. Son coût est trop élevé et il n'est pas suffisamment fréquenté, car l'agglomération lausannoise est actuellement pauvre en gymnastes de valeur. En outre, pour les « magnésiens » des cantons environnants, l'éloignement le rend difficilement accessible.



DISTINCTION.— Le comité romand des gymnastes à l'artistique siège sous la distinguée présidence de Charles Hochuli (de face, en foncé). (Avipress - J.-P. Baillod)

cyclisme

Blaser champion romand à Genève

Pris en charge par le Vélo-Club Français de Genève, le championnat romand, organisé au Grand Saconnex, s'est achevé par le succès logique de Gilles Blaser (25 ans). Le spécialiste genevois sur sa lancée des championnats du monde, a nettement dominé l'épreuve courue sur un parcours de 1,8 km, reléguant à 2'09 le Fribourgeois François Terrapon. Très à l'aise sur un sol gras, Blaser a fait le trou rapidement. Résultats:

Catégorie juniors, amateurs, amateurs d'élite (10 tours): 1. Blaser (Genève) les 18 km en 52'24; 2. Terrapon (Estavayer-le-Lac) 54'33; 3. Cherpillod (Morges) 56'20; 4. Berset (Aigle) 58'04; 5. Haldimann (Annemasse) 58'42; 6. Jeanmottot (Aigle); 7. Fischer (Nyon); 8. Chassot (Vuisternens). Cadets (5 tours): 1. Franceschini (Aigle) les 9 km en 29'58; 2. Leresche (Lausanne) 31'52.

sports-télégrammes

CYCLISME.— Merckx participera au championnat de Zurich, le 8 mai prochain.

HOCKEY SUR TERRE.— A Wettingen, Rotweiss Wettingen a défendu victorieusement son titre de champion suisse en s'élant

boxe

Championnat du monde

A Séoul, le Sud-Coréen Yum Dong Kyun a conservé son titre de champion du monde des poids super-coq, version Conseil mondial de la boxe (WBC). Yum Dong Kyun a battu, aux points en quinze reprises, son « challenger » colombien, Jose Cervantes. Le tenant du titre a obtenu la décision à l'unanimité de l'arbitre et des deux juges.

automobilisme

Rallye de Suède Victoire de Stig Blomqvist

Stig Blomqvist, au volant d'une Saab-99, a remporté le rallye de Suède, deuxième manche du championnat du monde de la spécialité. Le pilote suédois a pris la tête dès la 9^{me} épreuve spéciale. Il l'a conservée jusqu'à l'arrivée, à Karlstad, malgré des tentatives infructueuses de ses plus dangereux rivaux: les Finlandais Pentti Airikkala (Toyota Celica) et Timo Makkinen (Fiat 131 Abarth). Tous deux durent abandonner sur ennuis mécaniques: Airikkala au cours de la 20^{me} spéciale, à la suite d'une rupture de canalisation de la pompe à essence; Makkinen après la 32^{me} spéciale, à la suite d'une défaillance du delco, alors qu'il figurait en 2^{me} position.

Sur 90 véhicules au départ, 39 seulement franchirent la ligne d'arrivée. Le Suédois Per Eklund, lauréat en 1976, a dû abandonner dans les tout premiers kilomètres, sur incidents mécaniques, tout comme le Finlandais Hannu Mikkola (Toyota).

Ce 27^{me} Rallye de Suède, qui s'est déroulé sur un circuit forestier long de 1500 km dans le centre du pays, a eu lieu par un temps très froid (-25 à -30 degrés par endroits). L'épaisse neige durcie par le froid et le verglas n'ont cependant pas

provoqué d'accident grave et peu de sorties de route.

Classement final: 1. Blomqvist - Sylvan (Sue), Saab, 28.937 points; 2. Danielsson - Sundberg (Sue), Opel, 28.937; 3. Kullaeng - Berglund (Sue), Opel, 29.321; 4. Lampinen - Andreasson (Fin-Sue), Fiat, 29.595; 6. Haemaalainen - Korhonen (Fin), Ford, 30.103; 6. Avelin - Spjuth (Sue), Opel, 30.626.

bob

Championnat d'Europe junior à deux

Les Suisses n'ont pas été particulièrement heureux, à Cervinia, dans le championnat d'Europe de bob à deux. Muller-Aebli, qui étaient en tête après les deux premières manches, ont fait une chute dans la troisième, alors que Pichler-Isenegger n'ont pu compenser le retard concédé à la suite d'une grosse faute au cours de la première descente, bien qu'ils aient obtenu deux fois le meilleur temps dimanche.

Classement: 1. Haller-Kindinger (RFA) 4'56"61; 2. Merazzo-Ecitto (It) 4'57"68; 3. Paci-Viani (It) 4'58"20; 4. Bertazzo-Simeani (It) 4'58"36; 5. Seitz-Letzel (RFA) 4'58"94; 6. Pichler-Isenegger (S) 4'58"96; Muller-Aebli (S) ont été disqualifiés.

football

Entraînement sans grand enseignement

DELEMONT - PETIT HUNINGUE 2-1 (1-0) DELEMONT: Tièche; Anker, Rossinelli (Greppin), Lauper, Missana; Gigandet, Fink, Vuillaume (Comte); Migliano, Rouèche, Kaelin (Rebetez). MARQUEURS: Rouèche 5^{me} et 88^{me}; Meyer 75^{me}. ARBITRE: M. Chapuis, de Courtételle. NOTES: Match joué samedi après-midi. Les responsables delémontains, renonçant à jouer sur le terrain du Stand, ont choisi la nouvelle pelouse de la Communauté. En 2^{me} mi-temps, Rossinelli cède son poste à Greppin et Kaelin sort pour Rebetez. Apparition, également, de Comte; il entre pour Vuillaume. Ce match de préparation n'a apporté aucun enseignement intéressant aux entraîneurs. Le vent qui a soufflé en rafales durant toute la partie a favorisé Delémont avant le thé, puis Petit-Huningue qui, à son tour, a dominé outrageusement en 2^{me} mi-temps. N'ayant pas eu souvent l'occasion de taper dans un ballon depuis la reprise des entraînements, les Jurassiens ont techniquement laissé entrevoir l'occasion des lacunes. Ils auront à deux reprises l'occasion de s'améliorer cette semaine: mercredi, en nocturne, ils recevront Granges et, samedi après-midi, ils se rendront à Courgenay. L'et

ELECTRONIQUE-AUTOMATIQUE
RADIO-TÉLÉVISION
 Animation lumineuse - Sonorisation
 E. LOPEZ succ.
 Bercles 5
 Neuchâtel
 Tél. (038) 25 54 93

REOS

**Le prêt personnel
 dès maintenant
 plus avantageux**

Par ex. fr. 20 000.-
 = 48 mensualités
 à fr. 548.60 au
 lieu de fr. 585.60

De l'argent comptant, rapidement, discrètement avec en plus une double garantie pour votre sécurité personnelle. C'est le prêt personnel de la Banque AUFINA. Dès maintenant à des tarifs beaucoup plus avantageux, et qui comprennent cependant toutes les prestations.

**Je désire un crédit
 de fr. _____**
**remboursable en mensualités
 de fr. _____ environ**

Nom _____
 Prénom _____
 Rue _____
 NPA _____ Lieu _____
 Date de naissance _____
 Signature _____ 43

banque aulina

Institut affilié à l'UBS
 2001 Neuchâtel, 9 place Pury
 Tél. 038 24 61 41 001512 A

**CARNET
 DE LA SEMAINE**

**Bien sous tous
 les rapports**



Softline d'une suprême élégance, carénage rouge ou blanc, éléments de commande encastrés, poids plume, transportable sans effort, sélection des programmes suisses, antenne télescopique, prise 220 V. ou batterie 12 V.
 Ecran 31 cm. 1 an de garantie.
 Ce téléviseur, véritable élément décoratif ne coûte que **250.-**

**Pas de piles
 à la poubelle!**

Les piles de montres, de calculatrices et de caméras présentent un danger pour l'environnement étant donné leur forte densité de mercure.
Nous les récupérons pour les retourner aux fabricants. Déposez-les dans les rayons concernés où sont disposés des containers à cet usage.

**Le Madras
 en pleine vogue**



Une vogue qui ne fait que croître et embellir. Seuls les prix sont encore en baisse: chemisier pour dame, manches longues, 2 poches à rabat, 100% coton **20.-**

**Une chute
 spectaculaire**



De 138.- à 98 fr. C'est le prix décapité du grill KENWOOD à double plaque. Il permet de griller côtelettes, entrecôtes, poissons et peut aussi être utilisé comme chauffe-plat!
 2^{me} étage **98.-**

flirt
 AVEC LE
 PRINTEMPS

Le printemps fait son apparition dans nos rayons d'élégance. Venez flirter avec la mode nouvelle qui vous réserve de séduisantes nouveautés. Et déjà, vous emporterez votre première petite robe des beaux jours, ou le deux-pièces si pratique entre saison. Les soldes sont morts... **Vive le printemps!**

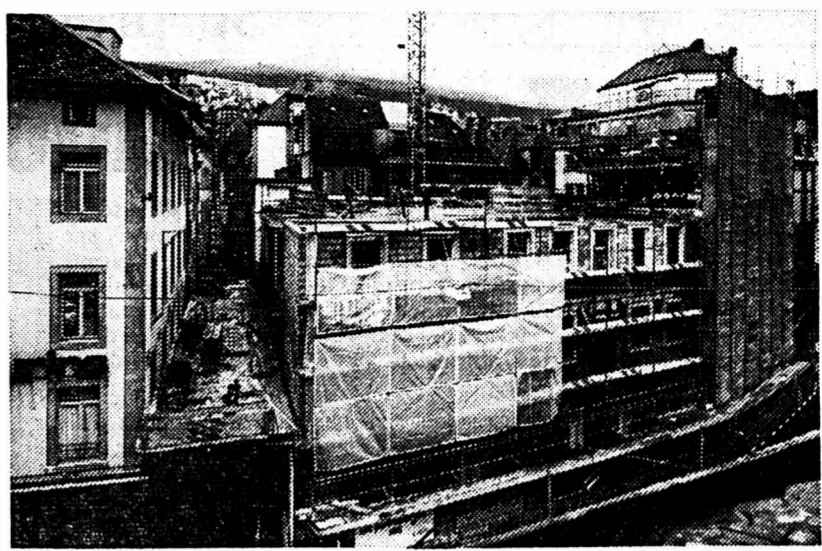
Nouveau!



Vous pouvez vous procurer à notre librairie votre

**carte de fidélité
 du lecteur**

A chaque achat de livre, le montant et la date sont enregistrés. Lorsque vous en avez acheté 12, le 13^{me} vous sera offert gratuitement!
 (La valeur représentera le coût moyen des 12 achats précédents).
 Cette carte est valable 1 ans.
 Un avantage qu'apprécieront ceux qui aiment lire!



Dans le cadre de l'agrandissement de nos magasins, la photographie ci-dessus nous montre l'état actuel des travaux. Le bâtiment de droite a été conservé et sera rénové et restauré, alors que le reste de l'ensemble est reconstruit dans un style qui s'intégrera parfaitement au quartier et au centre de la ville.

**PARKING
 DU SEYON**

Parking gratuit pendant **1h.**
**OFFERT À NOS
 CLIENTS**

Sur présentation du ticket de parking

**Voyages
 Jelmoli**

Le prospectus des vacances «VOYAGES JELMOLI» est paru

Des programmes à vous mettre des fourmis dans les jambes! Demandez-le à notre Agence et pensez déjà à vos vacances, car ce n'est pas trop tôt pour de bonnes réservations!

mieux vivre avec les
armourins
 le grand magasin au plus grand choix. Tél. (038) 25 64 64

CHAMBRE A COUCHER LS XV

en noyer, richement sculptée à la main, d'une fabrication et d'une finition artisanales, donnera à votre intérieur, grâce à ses lignes harmonieuses et du plus pur style Louis XV, une classe et une beauté qui embelliront chaque jour de votre vie. De plus, de par notre propre fabrication, son prix sera pour vous une agréable surprise.

Attention: notre exposition se trouve dans une villa sans vitrine, vous y trouverez un grand choix de salons, salles à manger, chambres à coucher et parois-éléments. Ouverture tous les jours, sauf dimanche, le samedi sans interruption. 009649 B

GOBET BON
 Meubles de style S. A.
 1630 BULLE
 Rue du Vieux-Pont 1
 Tél. (029) 2 90 25

Nom et prénom: _____
 Rue: _____
 Localité: _____
 Je m'intéresse à _____

En sténo puis à la machine, votre secrétaire écrit deux fois tout ce que vous lui dictez. N'est-ce pas le moment de nous écrire pour avoir la documentation de notre nouveau Dictaphone 500 et de sa fameuse feuille sonore?

Dictaphone®

Reymond

2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Rue de la Serre 66
 Tél. (039) 23 82 82

2001 NEUCHÂTEL
 Fbg du Lac 11
 Tél. (038) 25 25 05

008548 B

VÉHICULES À MOTEUR

**OCCASIONS
 SOUS TOIT**

**AU 1^{er} ÉTAGE
 11, Pierre-à-Mazel
 (038) 25 83 01**

des prix
 de saison morte

Alfasud 1974

Austin America 1969

Citroën Dyane 6 1975

Citroën 1220 GS Club 1973

Lancia Fulvia Coupé 1972

Lancia 2000 Berline 1971

Opel Rekord 1900 S 4 portes, 1973

Peugeot 404 1972

Renault 5 TL 1975

Simca 1000 GLS 1970

Volvo 144 S 1970

ESSAIS SANS ENGAGEMENT
 CRÉDIT IMMÉDIAT

Ford

A1

GARANTIE

GARAGE DES 3 ROIS SA
 009985 V

FRANCO-SUISSE
 2128 LES VERRIÈRES 038/16 13 55

OCCASIONS

Opel Commodore	1977	3.000 km
Opel Record aut.	1971	Fr. 6900.-
Opel Record luxe	1971	Fr. 4800.-
Opel Ascona 1900 SR	1977	2.000 km
Opel Kadett luxe 1200	1974	31.000 km
Opel Kadett 1200	1972	Fr. 4500.-
Pontiac Trans-Am.	1976	8.000 km
Alfa Romeo Alfetta	1973	53.000 km
Renault R 4	1970	Fr. 2900.-
Simca Rallye II	1975	Fr. 9500.-
Toyota Corona	1973	66.000 km

Tél. (038) 66 13 55

Garantie

Opel GM GARANTIE

Occasions expertisées

Austin Mini Cooper 69, 2500.-	
Chrysler 1800 71, 3800.-	
Datsun 1200 coupé 71, 4000.-	
Datsun 1600 SSS 72, 4600.-	
Datsun 1800 70, 4200.-	
Ford Escort 70, 2900.-	
Ford Cortina GT 71, 4400.-	
Mazda 616 71, 3500.-	
Mazda 1800 73, 5900.-	
Simca 1100 Sp. 71, 4200.-	

Vente - Echange - Crédit.
 Garage M. Bardo SA, Neuchâtel.
 Tél. (038) 24 18 42.

Garagistes - Privés!

J'achète **VOITURES D'OCCASION**

Véhicules utilitaires aussi véhicules accidentés MODÈLES RÉCENTS Paiement comptant.

Tél. (066) 66 61 24 ou 71 12 89 (71 21 14)

Occasions expertisées

2 CV 6
 1974, verte

2 CV 4
 1975, bleue

GS 1220 Club
 1972, verte

R 12 Break dès Fr. 150.-
 par mois.
 Tél. (022) 93 28 52.

A vendre

2 CV
 1968, 100.000 km, expertisée, 1500 fr.
 Tél. 24 19 13. 004974 V

Garage de la Station, 2042 Valangin.
 Tél. 36 11 30. 010216 V

J'ACHÈTE
 voitures et motos récentes

AU COMPTANT
 Tél. (032) 83 26 20. 010268 V

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

DEMANDES D'EMPLOIS

Mécanicien sur autos
 CFC, bonnes connaissances diesels et machines, cherche changement de situation. Responsabilités acceptées. Ecrire sous chiffres 28-460045 à Publicitas, av. Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds. 010123 D

Jeune fille allemande cherche **place au pair** début mai.

Renseignements après 19 h au (038) 24 76 79. 007046 D

Secrétaire
 français-anglais, bonnes connaissances d'allemand cherche travail 3-4 jours par semaine. Libre immédiatement. Christiane Christen, Sagne 15, Saint-Aubin. 007028 D

APPRENTISSAGES

Fiduciaire engagerait **une apprentie de commerce**

ayant suivi l'école secondaire (section scientifique). Entrée en fonction: août - septembre 1977. Adresser offres à case postale 860, 2001 Neuchâtel. 010206 K

Machine à laver
 linge - vaisselle
 Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais.

Miele - Zanker
 AEG - Vedette
 Gehrigh - Philips
 Indésit - Zérowatt
 Crosley - Hoover
 garantie d'usine
 Livraison et pose gratuites.
 Facilités de paiement.

Magic Neuchâtel
 (038) 41 17 96
 007658 B

ÉPAVES DE VOITURES

ENLÈVEMENT GRATUIT
 Tél. (038) 41 23 27

BARONI & CIE
 FERS ET MÉTAUX
 COLOMBIER 8458 A

DÉMÉNAGEMENTS
 Transports Suisse et étranger

Transports de pianos
 Devis gratuit sans engagement
 prix modérés

CLAUDE JORNOD
 Faubourg du Lac 43 - Tél. (038) 24 23 75

**sexualité
 érotisme**

Contre Fr. 2.50 en timbres, notre catalogue 77 illustré de plus de 100 articles à des prix imbattables.

POUR ADULTES SEULEMENT
 HAPPY SHOP - BOX 619 - 8034 ZURICH

ALFRED MENTHA
 Maîtrise fédérale Anc. entreprise SCHLEPPY
 2206 LES GENEVEYS-SUR-COPFRANE
 (038) 57 11 45

INSTALLATIONS SANITAIRES
 FERBLANTERIE
 CHAUFFAGE

**Offres, études,
 devis sans engagement**

008457 A

DETTES
 VITE RÉSOULUES
 pour une entrevue chez vous sans engagement

Tél. 021/95 11 50
ARRANGEMENTS FINANCIERS
 1510 MOUDON

Dem. à acheter

LOUP
 2203 Rochefort
 (038) 45 10 55

achète toujours meubles anciens dans n'importe quel état, bibelots, tableaux, livres, vaisselle, logements complets.

008572 A 009954 F

AUJOURD'HUI LA SAINT-VALENTIN

LES FLEURS, SYMBOLE DE L'AMITIÉ

010249 A

Prof. médicales
 DOCTEUR **BRUN** DOMBRESSON
 absent jusqu'au 21 février. 008722 U

Prof. médicales auxiliaires
YVES REBER
 Bandagiste-orthopédiste
 ne reçoit pas le mardi

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

17.20 (C) Point de mire
17.30 (C) Les 4 coins
17.55 (C) Téléjournal
18.00 (C) TV jeunesse
18.25 (C) Sous la loupe
18.50 (C) L'ami Gédéon
18.55 (C) Le septième continent
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Qualata ou la loi du Coran
21.20 (C) A bon entendre
21.45 (C) Caf'Conc'
22.05 (C) La voix au chapitre
22.35 (C) Téléjournal

FRANCE III

15.00 (C) Flash journal
15.05 (C) Jennie
15.55 (C) Aujourd'hui magazine
18.00 (C) Fenêtre sur...
18.35 (C) Palmars des enfants
18.45 (C) Flash journal
18.55 (C) Chiffres et lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) La tirature
20.00 (C) Antenne 2 journal
20.30 (C) La tête et les jambes
21.55 (C) Les années Bonheur
22.55 (C) L'huile sur le feu
23.35 (C) Antenne 2 dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

17.30 (C) TV Junior
18.10 (C) Espagnol
18.45 (C) Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
19.00 (C) Une salle d'audience au siècle dernier
19.30 (C) Point de vue régional
19.35 (C) Reportage
20.00 (C) Téléjournal
20.02 (C) Musique et hôtes
21.05 (C) Le miroir du monde
21.50 (C) Téléjournal

FRANCE I

12.15 Réponse à tout
12.30 Midi première
13.00 T F 1 actualités
13.35 Magazines régionaux
13.50 Restez donc avec nous
14.55 La porteuse de pain
15.50 Restez encore avec nous
18.00 A la bonne heure
18.35 Pour petits et grands
19.00 Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui (6)
19.20 Actualités régionales
19.40 Minutes pour les femmes
19.45 Eh bien, raconte!
20.00 T F 1 actualités
20.30 Le dictateur
22.30 Pour le cinéma
23.30 T F 1 dernière

FRANCE II

13.35 (C) Magazine régional
13.50 (C) Chanteurs et musiciens des rues
14.00 (C) Aujourd'hui Madame

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de 6 h à 23 h (sauf à 21 h), puis à 23.55. 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales. 7.35, billet d'actualité. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, chronique routière. 8.25, memento des spectacles et des concerts. 8.40, microscope. 9.05, la puce à l'oreille. 10.05, le sac à puces. 12 h, le journal de midi. 12.05, les uns, les autres. 12.30, édition principale. 14.05, des ronds dans l'eau. 16.15, Encore vous, Imogène (11), d'après le roman de Charles Exbrayat. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir. 18.20, édition régionale. 18.40, informations sportives. 18.50, revue de la presse suisse allemande. 19 h, édition nationale et internationale. 19.30, sciences et techniques. 20.05, énigmes et aventures: Gaudin Père et Fils, d'Isabelle Villars. 21 h, folk-club RSR. 22.05, baisse un peu l'abat-jour. 23.05, blues in the night. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, le temps d'apprendre et American short stories in special English. 9.20, initiation musicale. 9.45, l'école des parents. 10.15, rendez-vous avec l'éducation des adultes. 10.35, aujourd'hui en Suisse. 11 h, Suisse-musique. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, 2 à 4 sur la 2: réalistes. 16 h, Suisse-musique. 17 h, rythm'n pop. 17.30, aspects du jazz. 18 h, informations. 18.05, redilemele. 18.55, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, novitads. 19.40, jazz d'aujourd'hui. 20 h, informations. 20.05, l'oreille du monde: paroles et contre-chants et Johannes Brahms: Requiem allemand. 22.30, CRPLF: Quatre esquisses de Clara Haskil (2). 23 h, informations. 23.05, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05, espresso. 9.05, musique. 10 h, entracte. 11.05, musique légère. 12 h, la semaine à la radio. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, magazine féminin. 14.45, lecture. 15 h, œuvres de compositeurs français. 16.05, entretien. 17 h, onde légère. 18.20, musique de danse. 18.45, sport. 19 h, actualités, musique. 20.05, le disque de l'auditeur. 22.15, tête-à-tête. 23.05-24 h, musique de danse.

LE MOT CACHÉ

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:
MOULINS

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront autoritaires, difficiles à élever; mais ils seront très affectueux.

BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail: Si vous êtes travailleur isolé, les difficultés seront plus grandes. **Amour:** Votre personnalité vous attirera de nombreux succès et quelques complications. **Santé:** Une visite chez le médecin pourrait être utile, soyez régulier dans vos actions.

TAUREAU (21-4 au 21-5)

Travail: Faites très attention à l'équilibre de votre budget, car vos rentrées d'argent ne seront pas grosses. **Amour:** Tentations, enthousiasmes, gardez vos pieds sur terre. **Santé:** Eloignez-vous des contagieux. Si une poussée de fièvre se manifeste, consultez votre médecin.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

Travail: Le mauvais cap des jours derniers est dépassé, des raisons d'avoir confiance est dessinée. **Amour:** Vos rapports affectifs sont toujours favorisés, mais vous vous sentez agressif. **Santé:** Ne lisez pas de livre de médecine, vous auriez toutes les maladies.

CANCER (22-6 au 23-7)

Travail: D'un seul coup l'enthousiasme et la confiance sont revenus. **Amour:** Rien ne s'oppose à ce que vous goûtiez une journée très agréable. **Santé:** Vous risquez d'être nerveux et agité, n'abusez pas de vos forces, ne vous créez pas de problèmes.

LION (24-7 au 23-8)

Travail: Profitez de cette période heureuse, faites quelques rencontres intéressantes. **Amour:** Aucune influence ne pèse, ne vous en prenez qu'à vous-même. **Santé:** Bonne pour les jeunes, mais pouvant poser des problèmes.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Travail: Journée propice pour la mise au point des projets, révisiez-le soigneusement. **Amour:** Des tentations, des compli-

cations, tout s'arrangera très bientôt. **Santé:** Ne comptez pas totalement sur votre forme physique qui risque de vous jouer quelques mauvais tours.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: Il y aura des dépenses inattendues, surveillez votre budget. **Amour:** Les amours et les liens sérieux sont toujours favorisés. **Santé:** Rien à craindre dans ce domaine, à condition de ne pas faire d'abus.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail: Si vous avez une rentrée d'argent, ne dépensez pas sans compter. **Amour:** Le climat change, nuages et brouillards, tension, quel dommage! **Santé:** Si vous surveillez vos points faibles, vous serez à l'abri de la maladie.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail: Une transaction pourrait apporter des difficultés, soyez prudent. **Amour:** Tout au plus quelques complications dues à l'ingérence des autres dans vos affaires. **Santé:** Vous avez pris de bonnes résolutions, vont-elles porter leurs fruits?

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail: Vos amours et votre travail sont deux choses très différentes, ne l'oubliez pas. **Amour:** Vous avez de bonnes idées dans ce domaine, faites les partager à l'être cher. **Santé:** L'équilibre est à la merci d'une imprudence, ne l'oubliez pas.

VERSEAU (21-1 au 19-2)

Travail: Soyez calme, votre réussite peut dépendre de votre attitude. **Amour:** Echange d'idées avec les amis. Les rapports affectifs risquent de battre de l'aile. **Santé:** Ne commettez pas d'imprudence, vous diminueriez votre résistance.

POISSONS (20-2 au 20-3)

Travail: Journée favorable aux entreprises de longue haleine, espérez. **Amour:** Journée heureuse. Profitez-en pour consolider vos liens affectifs. **Santé:** Une vie mouvementée, fatigante, modérez vos activités.

MOTS CROISÉS

Problème N° 751

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTELEMENT

1. Il faut parfois y mettre des formes. 2. Refaire. 3. Ne peut combler. Recevait autrefois les coups d'un fléau. 4. Elle est toute en côtes. Symbole. S'applique, comme son anagramme, à la vérité. 5. Bien joué. Pas rapide. Titre en racourci. 6. De type très brun. 7. Que rien n'altère. Homme d'Etat argentin. 8. Noé y aborda. Il est bandé avant de blesser. 9. Est couvert de pierres. Abjuré. 10. Réçoit l'Arc. Leur pont ne relève pas du génie.

VERTICALEMENT

1. Objet de marque. On le tient avant de le toucher. 2. Appel peu civil. Cercles vicieux. 3. Dévoiler. Est menaçant quand il gronde. 4. Indien. Contracter. 5. Pour le faire mieux, il faut reculer. Bien étendu. 6. Bien en tête. Incapable. 7. Avait une forte tête. Conseil de guerre. Mot d'enfant. 8. Qui en a assez. Laisse passer la mauvaise humeur. 9. Pince les lèvres. Bord d'un couvert. 10. C'est pour en mettre qu'on fait des rayonnages.

Solution du N° 750

HORIZONTELEMENT: 1. Quintuplés. - 2. Ussé. Raina. - 3. Ai. Smala. - 4. Ino. Oe. Rho. - 5. Aptitudes. - 6. Ege. Etel. - 7. Le. Nu. Eros. - 8. Portrait. - 9. Tauréau. Sa. - 10. Eus. Eusses.
VERTICALEMENT: 1. Quai. Elite. - 2. Usinage. Au. - 3. Is. Ope. Pus. - 4. Nés. Ténor. - 5. Moi. Urée. - 6. Uraète. Tau. - 7. Pal. Uterus. - 8. Liardera. - 9. En. Héloïse. - 10. Samos. Stas.

GARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

TOURISME: - Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS: - Apollo: 15 h et 20 h 30, Barocco. 16 ans. 17 h 45, il était une fois à Hollywood. 7 ans.
Palace: 15 h, 18 h 45 et 20 h 45, Survivre. 16 ans. 2^{ème} semaine.
Arcades: 15 h, et 20 h 15, My fair Lady. 12 ans.
Rex: 20 h 45, lisa gardienne du harem des rois du pétrole. 18 ans.
Studio: 18 h 45, Le silence (Sélection). 21 h, Maîtresse. 18 ans.
Bio: 18 h et 20 h 45, Casanova. 18 ans. 16 h, Vicky, la fille vicieuse. 18 ans.

DANCE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)

L'ABC, La Rotonde.
Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).

Parents-informations: Tél. 25 56 46 (19 h 30 à 21 h 30).

Pharmacie d'office: M. Wildhaber, Orangerie. La période de service communale à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Bexvaix, Boudry - La Côte. M. J.-B. Frochaux, Colombier, tél. 41 22 63.

AUVERNIER

Galerie Numaga I et II: fermées le lundi.

BEVAIX

Arts anciens: Objets anciens et peintures.

HAUTERIVE

Galerie 2016: fermées le lundi et mardi.

LE LANDERON

Galerie Eric Schneider: fermée le lundi.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Feu à bout portant.

LA MEILLEURE DÉFENSE, C'EST L'ATTAQUE... VOTRE MEILLEURE ARME: LA PUBLICITÉ

SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

DESTINS HORS SÉRIE

GARIBALDI par Anne et Serge GOLON

RÉSUMÉ: Déserteur et recherché par la police italienne, Garibaldi est condamné à mort par contumace.

UN CERTAIN BOREL



Une foule grouillante encombre les quais de Rio-de-Janeiro. En attendant l'arrivée du brick «Nautonnier», trois hommes discutent: « Dans sa lettre, où il nous demandait d'accueillir le nommé Borel, Mazzini précise que ce garçon-là est doué pour l'action. Et qu'il est, aussi, un remarquable propagandiste... »



« Le chef paraît avoir une grande confiance en lui », ajoute l'un des hommes. « Borel... Borel... Son nom m'est totalement inconnu », fait le dernier. Trois quarts d'heure plus tard, dans la foule des passagers qui débarquent du « Nautonnier », l'un des trois disciples de Mazzini reconnaît une silhouette familière et pousse un cri de surprise: « Garibaldi! »



« Ça, par exemple, que fais-tu ici, Cuneo! » Les deux amis échangent d'amicales bourrades. Cuneo fait les présentations: « Antonini, et Rossetti, qui est journaliste. » Dans la poignée de main de ce dernier, Garibaldi discerne une amitié qui s'offre d'emblée.



Le regard pénétrant de Rossetti renforce cette intuition. « Je suis heureux de trouver des frères en terre étrangère », dit Giuseppe avec sincérité. Antonini rappelle ses amis à la réalité: « Et Borel! Il ne faudrait pas le manquer... » Giuseppe éclate de rire: « Ne vous tourmentez pas pour lui: Borel, c'est moi! »

Demain: Une grande famille

- Vous avez peut-être raison; mais pourquoi me parler de cela? Si la justice s'est trompée, on ne saurait me le reprocher, car je ne suis pas magistrat. Ce n'est pas moi qu'il faut voir.

- Pourtant, reprit Ovrissé en clouant son regard incisif sur la face adipeuse du financier, vous avez été mêlé à une affaire identique et l'un de vos proches a connu un sort semblable à celui de l'ami de mon fils.

Malgré sa volonté de demeurer maître de lui, Soreste sursauta, il ne pouvait laisser s'établir un tel rapprochement sans s'indigner.

- Où voulez-vous en venir? articula-t-il. Parlez plus clairement.

Il semblait que la voix d'Ovrissé exagérât encore sa douceur.

- Votre cousin Sylvere de Vérignac a été condamné à mort sous l'inculpation du meurtre de son tuteur, M. Vertomieux.

Les yeux de Soreste s'irisèrent d'éclairs.

- Et vous prétendez cette condamnation injustifiée?

- Je le crois sincèrement. Un fait important a été établi. On avait prétendu que de Vérignac avait pris la fuite pour échapper au châtiment. En réalité, il a été enlevé et transporté sur une île déserte.

Le financier haussa les épaules d'un air méprisant.

- Autrefois, cela aurait été possible, mais plus de nos jours. Vous divaguez, Monsieur.

- Le professeur ne se troubla pas.

- Tout est possible aujourd'hui avec de l'argent et l'on voit des choses plus étonnantes encore.

Soreste crut bon de modifier par degrés son attitude.

- Si vous disiez vrai, dit-il, j'usse été parmi les premiers informés. Sylvere et moi étions liés, non seulement par des liens de parenté, mais par une amitié sincère.

- Celle de votre cousin était sans reproche et sans calcul, en effet. Il était à cent lieues de soupçonner la vérité, ce qui a rendu plus facile la machination tramée contre lui.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Jambon à la romaine
Nouilletes
Salade
Tarte aux poires

LE PLAT DU JOUR:

Jambon à la romaine

4 tranches de jambon assez épaisses, 100 g de gruyère, 50 g de beurre, 1 grosse cuillerée à soupe de moutarde, 3 cuillerées à soupe de lait condensé non sucré, poivre. Couper le gruyère en fines lamelles; placer la moitié de ces lamelles sur chaque tranche de jambon; poivrer. Rouler le jambon sur lui-même et maintenir avec un cure-dent. Faire chauffer le beurre dans la poêle et y faire cuire les rouleaux à feu vif pendant 5 min. en les retournant. Délayer la moutarde dans le lait et verser dans la poêle. Donner une onduée et servir.

Beauté: sculpter un visage

Toutes les ombres que le maquillage peut vous permettre d'apporter sur votre visage, sont destinées à modifier l'effet que donnent les contours du visage en question.

Ce qu'il importe avant tout de savoir, c'est que le fond de teint clair est destiné à accentuer et le fond de teint foncé à diminuer. Apprenez à jouer avec la lumière et les ombres. Plusieurs expériences vous seront nécessaires, étudiez bien votre visage: « sculpter » ne s'apprend pas en un jour. De simples photos d'amateurs pourront vous aider et vous donner de précieuses indications.

Qualités et utilisation du coton

Résistant à la traction, élastique, légèrement rude au toucher, inodore, ne produisant aucune poussière sa qualité essentielle est son pouvoir très absorbant. Ainsi, un morceau de coton hydrophile fabriqué depuis moins de six mois, placé sur une surface d'eau, doit être immergé complètement en moins de six secondes. Ce pouvoir absorbant est dû en grande partie à son faible taux d'humidité (moins de 8%). Il est employé essentiellement en médecine et en chirurgie comme matériel de pansement. Attention: il ne doit jamais être utilisé directement sur une plaie pour deux raisons. Le coton hydrophile vendu dans le commerce n'est pas stérile, c'est-à-dire qu'il n'a pas été débarrassé des microbes qu'il peut contenir, même si la blancheur est parfaite.

POULET AU BEURRE D'ANCHOIS

Deuxième raison, les fibres de coton peuvent s'incruster dans la plaie dont il est ensuite difficile de les retirer. Il faut donc toujours mettre des compresses stériles entre plaie et coton.

Chaud-froid de poulet aux amandes

(pour 6 personnes)
Ingrédients: 1 poulet, 2 oignons, 1 carotte, 1 branche de céleri, 1 bouquet garni, sel, poivre, 30 g de beurre, 40 g de farine, ¼ l. de bouillon de volaille, 1 dl de crème, 1 cuil. à s. de concentré de tomate, 50 g de poudre d'amandes, 6 feuilles de gélatine, quelques amandes, 300 g de mousse de foie gras, 1 douzaine de petits toasts, du cresson, 1 fleur en tomate.
Faites pocher la volaille dans de l'eau contenant les légumes émincés, le bouquet garni, sel et poivre. Lorsque le poulet est cuit, sortez-le du bouillon. Laissez refroidir. Remettez le bouillon sur le feu et laissez-le réduire pendant 45 min. Passez-le et conservez-en ¼ de litre. Faites un roux avec le beurre, la farine, le bouillon, le concentré de tomate et la poudre d'amande. Laissez cuire 10 min à petit feu. Ajoutez la gélatine trempée dans de l'eau froide et liez avec la crème. Laissez refroidir en tournant régulièrement. Retirez la peau de la volaille, nappez celle-ci plusieurs fois avec la sauce (à la nappes). Décorez avec les amandes et entourez-la avec des toasts garnis de foie, le cresson et la fleur en tomate. Servez très frais.
Préparation: 3 h et cuisson: 1 bonne heure.

A méditer

Pesez serment contre serment et vous pèzerez le néant. SHAKESPEARE

NOTRE FEUILLETON

L'ÎLE SECRÈTE

Georges Dejean
ÉDITIONS FRANCE-EMPIRE

- A son âge, j'étais comme lui et puis, le contact des hommes m'a peu à peu éloigné d'eux.

Une brève flamme passa dans les prunelles d'acier de Soreste et ses traits se tendirent:

- Ah! vraiment.

- Je suppose, reprit Ovrissé que vous n'ignorez pas les révélations qu'Edmond a faites et dont la presse a parlé.

Soreste attira à lui un coupe-papier d'argent ciselé et en joua négligemment.

- Je connais, en effet, cette histoire dans ses grandes lignes. Il y a là matière à un récit captivant. Votre fils a tous les dons d'un romancier de talent.

Le ton d'Ovrissé demeura le même; mais ses traits se colorèrent légèrement.

- Il ne s'agit pas d'un roman, Monsieur, mais d'une histoire vraie.

- Admettons-le; mais alors pourquoi cet anonymat? La vérité n'a pas peur de la lumière.

- Vous n'ignorez pas que la justice accepte difficilement de s'être trompée. Plus l'erreur est grande et, là, elle a été de taille, puisqu'il s'agit d'une condamnation à mort, plus elle exige de preuves pour reconnaître ses torts. Or, la recherche de telles preuves exige souvent le silence et la discrétion.

Soreste étouffa un léger bâillement.

Un silence suivit. Soreste s'interrogeait. Devait-il se fâcher ou feindre de ne pas comprendre? Ce fut à cette décision qu'il s'arrêta:

- Mais alors, si de Vérignac n'est pas coupable, qui a tué et comment expliquer ses empreintes sur l'arme du crime?

- Une explication sera donnée à la justice, reprit Ovrissé et je suppose que vous serez enchanté d'apprendre que votre cousin a été accusé à tort.

- Je le souhaite vivement sans trop y croire, Monsieur. J'ai la conviction que la justice a fait son devoir et examiné scrupuleusement les indices, hélas! bien rares, en faveur de l'accusé.

- L'enquête dissipa vos doutes, affirma Ovrissé. Nous possédons les aveux de l'homme qui abandonna de Vérignac

L'Homme le Travail et l'Épargne

2 le Travail

Le travail assure votre subsistance et votre vie dans la société d'aujourd'hui. Mais il est aussi une garantie pour l'avenir. Ainsi une épargne régulière est-elle un peu de votre présent consacré à votre futur. A votre sécurité, à vos projets, à vos progrès personnels.

Placée à la BCN, votre épargne travaille pour vous. Elle vous rapporte des intérêts. Mais elle fait mieux encore: investie dans le canton de Neuchâtel, elle stimule directement son économie et son développement. Dans l'intérêt de tous.

Épargner à la BCN, c'est une double prise sur l'avenir. Votre avenir personnel – et celui de la communauté.

L'épargne est le moteur de l'économie.

CONCOURS

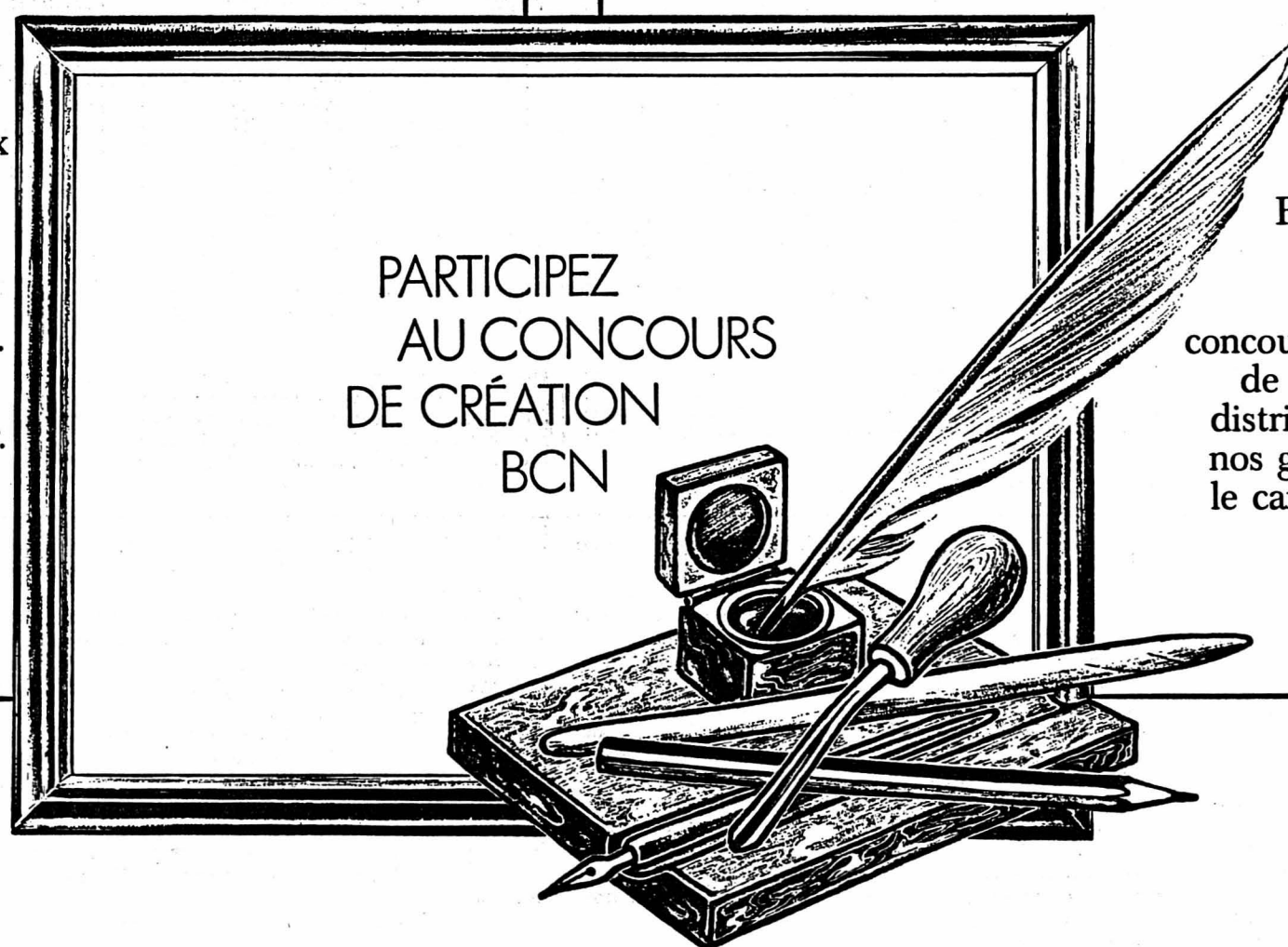
N'épargnez pas... votre talent!

«L'Homme». Au sens le plus large de l'être humain. Sur ce thème infini, nous vous proposons d'exercer votre talent artistique de photographe, de peintre, de dessinateur, etc.

Il y a de belles œuvres à réaliser... et des prix de Fr. 1000.- à Fr. 100.- à gagner!

Le règlement du concours et les bulletins de participation sont distribués à chacun de nos guichets dans tout le canton ou remis sur demande écrite.

PARTICIPEZ
AU CONCOURS
DE CRÉATION
BCN



BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

FRIBOURG

Le développement de la région fribourgeoise

De notre correspondant :
Le recensement fédéral des entreprises de 1975 a permis de faire le point sur la situation et l'évolution des branches économiques. Surprise, dans le canton de Fribourg, où le secteur tertiaire (services) a pris une importance légèrement supérieure à celle de l'industrie, avec 42,2 % des personnes occupées (industrie : 41,5 %). En dix ans, 6808 emplois de services ont été créés, dont 4298 dans le district de la Sarine. Cela représente un accroissement absolu d'un tiers, (le plus fort des cantons romands et le quatrième de Suisse). Pourquoi cette spectaculaire progression ? Le service d'information et de statistique de l'Etat de Fribourg (SISEF) donne une première réponse.
Dans le canton de Fribourg, 20.416 personnes étaient occupées dans les services en 1965. En 1975, on en comptait 27.224. Serait-ce qu'un nombre important de Fribourgeois soit venu grossir les rangs de la fonction publique ? Non. Les administrations fédérale, cantonale et communale ne repré-

sentent qu'une faible part des nouveaux postes de travail (526). Les plus forts accroissements absolus sont dus aux bureaux de consultation et services commerciaux (+ 1061), à l'enseignement public et privé (+ 970), à l'hygiène publique (+ 908), au commerce de détail et aux « grandes surfaces » (+ 791), à l'administration (+ 526) et aux banques et assurances (+ 444). Le plus fort accroissement relatif est noté dans la branche recherche et bureaux d'aménagement qui, de 80 à 447 personnes occupées, marque un accroissement de 458,8 %.
Le développement des activités industrielles, note le SISEF, a entraîné la création de nombreuses activités de services. Deuxième explication : l'accroissement démographique et du niveau de vie. En effet, la population fribourgeoise est passée de 167.000 à 185.000 habitants. Pendant la même période de dix ans, le revenu par tête a doublé pour atteindre 13.000 francs (chiffre UBS 1975). La demande d'instruction, de soins et de biens a donc fortement augmenté.

De plus, on voit dans cette progression l'effort et la volonté de rattraper le retard dans l'équipement en services : dans de nombreux domaines, Fribourg peut actuellement rivaliser avec la plupart des cantons. Enfin, l'immigration étrangère de 1965 à 1974 a conduit la main-d'œuvre suisse à se diriger plus facilement vers les activités de « cols blancs ». Une participation croissante des femmes à l'activité économique fournit une dernière explication partielle.
Le constat de progression vaut pour les dix années qui précèdent 1975 : il ne faut pas l'oublier. L'heure de la récession n'a sonné qu'à la fin de cette période. Il reste que Fribourg est au nombre des cantons qui résistent le mieux à la dépression économique. En dépit d'échecs notables (division agrochimique de Ciba-Geigy, dont la venue à Marly est remise aux calendes), de beaux succès ont été acquis dans l'industrialisation, à Romont notamment. Bref, le canton de Fribourg est de ceux qui ont le moins lieu d'être inquiets !...

VAUD - VAUD - VAUD

La « maison rose » des jeunes Payernois

De notre correspondant :
La jeunesse bouge, à Payerne. En effet, depuis l'automne 1975, quelques jeunes de la localité, appuyés par 380 signatures, ont demandé à la municipalité de les aider à créer un centre de loisirs, en leur fournissant des locaux.
Le hasard fait parfois bien les choses. Après avoir regardé à droite et à gauche, l'autorité communale s'est souvenue que l'ancienne maison de M. Baechler, charcutier, sise rue de la passerelle, devenue propriété de la commune de Payerne, était inutilisée. Les pourparlers entre la municipalité et les responsables du futur

Centre de loisirs ayant rapidement abouti, ces derniers ont pu prendre possession de cette maison désaffectée, où tout restait à faire.
Entrés dans la maison rose en mai 1976, les jeunes du centre ont mis, dès l'automne de la même année, leur ardeur juvénile à remettre en état les locaux, en commençant par le premier étage.
Après avoir travaillé bénévolement de nombreuses fins de semaines, ils ont eu la joie, samedi après-midi, d'inaugurer un premier local rénové, en même temps qu'une intéressante exposition de photographies d'amateurs.

M. Robert Baumgartner, municipal des bâtiments, a honoré de sa présence cette manifestation artistique, félicitant les responsables du centre de loisirs d'avoir su si bien rénover ce premier local et les engageant à continuer sur cette lancée, au rez-de-chaussée.
Plains d'idées intéressantes, les animateurs du Centre de loisirs envisagent d'installer une petite bibliothèque, un théâtre de poche et un atelier de bricolage. Lorsque la grande salle du rez-de-chaussée sera remise en état et aménagée, il est prévu d'y donner des concerts et d'y jouer des pièces de théâtre.
L'enthousiasme ne manque certes pas et les responsables, G.-Olivier Prader-Prader, Bernard Muller, Jaime Company, Sylvia Penseyres et Robert Ritter qui, jusqu'à maintenant y ont mis de leur poche, sont persuadés de trouver auprès de la population, sympathie, compréhension et appui financier efficace.
Notons que dès son ouverture, l'exposition de photographies a connu un succès inespéré. Elle sera encore ouverte samedi et dimanche prochains.

Belle soirée à Villars-le-Grand

Vendredi soir, salle d'école de Villars-le-Grand, le parti des paysans, artisans et indépendants (PAI-UDC) du district d'Avenches, avait convié les habitants du village et de la région à la projection du film d'Ulrich Schweizer, « African rivière », ou le développement vers quoi ? Le jeune cinéaste, qui habite Villars depuis deux ans, a présenté lui-même son film, dont la durée de projection est d'environ cinquante minutes.
A l'aide d'images parfois très belles, il a mené les spectateurs chez les nomades du Sahel, dans la savane ou dans un village fermé de la forêt vierge. Les vues de certaines villes de la côte ouest de l'Afrique formaient un contraste saisissant avec la vie pauvre et rude des nomades ou des paysans de l'arrière-pays.
Par son film, Ulrich Schweizer entend poser la question de la qualité de la vie, des formes et de l'orientation du développement, ainsi que notre conception de l'aide au tiers monde.
« Il ne s'agit pas tant de beaucoup leur

donner que de moins leur prendre », a dit un spectateur au cours de la discussion qui a suivi la projection du film. Cette phrase résume assez bien les idées du cinéaste sur le développement en Afrique. Son film a d'ailleurs obtenu l'« épi d'or » à la semaine verte de Berlin.
Au cours de la soirée, les auditeurs ont posé de nombreuses questions à Ulrich Schweizer, qui a répondu avec intelligence et bon sens, montrant qu'il avait une connaissance approfondie de certains problèmes africains. « Le problème de l'Afrique ne peut être résolu seulement avec de l'argent, a-t-il affirmé, car le paysan africain n'est pas aussi bête qu'on croit généralement et les méthodes européennes ne conviennent pas nécessairement à sa situation particulière ».
Cette soirée passionnante avait été ouverte par quelques mots de bienvenue de M. Roger Parisod, président du PAI du district d'Avenches, qui a également remercié le cinéaste Ulrich Schweizer au nom des nombreux participants.

Yverdon: 20 minutes sans électricité

Hier matin, vers 9 h 30, une panne d'électricité générale qui a duré environ 20 min., a privé la ville de courant. Cette panne était due à un déclenchement à la station transformatrice principale de la rue de Montagny. Les hommes de piquet ont rapidement mis les choses en bon ordre.

Yverdon: soirée de l'Aurore

Vendredi et samedi soir, se sont déroulés deux concerts à l'occasion de la soirée annuelle de la société des accordéonistes l'Aurore d'Yverdon. La grande salle était comble, et la soirée a été en tout point réussie tant sur le plan musical que sur le plan théâtral. La soirée était partagée en deux parties. Au cours de la première on entendit différentes formations de l'Aurore et en seconde partie, une pièce de théâtre « Le livre magique » fantaisie en trois actes de M^{me} Meister d'Yvonand, qui en est à sa troisième pièce toujours à l'occasion de la soirée des accordéonistes.

Le merle d'Yverdon

Si une hirondelle ne fait pas le printemps, cela n'empêche pas qu'on a du plaisir à entendre le merle chanter à gorge déployée. Ce fut le cas samedi matin au sud-ouest de la ville, à Yverdon.

VIGNOBLE

Un instituteur expose en Valais

C'est à Ovronnaz que Jean-François Pellaton, instituteur de 4^{me} année au Landeron, expose jusqu'à fin février. Séjourner récemment dans cette région, il s'est pris d'amour pour le paysage et a fixé ses impressions à l'aide du fusain et du crayon. Les rives landeronnaises chères à son cœur sont également présentes à cette exposition. Jean-François Pellaton, instituteur Français, enseignant au Landeron et exposant à Ovronnaz: le talent n'a pas de frontière.

Le cercle de la Côte de «L'Union» en fête

Le château de Boudry a connu récemment une grande animation. En effet, tous les membres du cercle de la Côte neuchâtoise de la société philanthropique « Union », cercle comprenant les localités d'Auvernier, de Bôle, de Boudry, de Cortailod et de Rochefort, se réunissaient pour célébrer son 83^{me} anniversaire et le 134^{me} de la fondation de la société. L'assemblée, présidée par M. J.-P. Decroche, vit la présence des délégations des cercles voisins et fut marquée par de nombreux hommages et toasts. M. M. Kuenzli, délégué du comité central, rendit hommage aux membres disparus, puis M. A. Rubin s'adressa aux membres vétérans. Enfin, M. V. Maumary porta un toast à l'« Union » et à la patrie. Puis, un apéritif fut servi au cellier, agrémenté par le duo Nicole et Jacky, accordéonistes. Le soir, la grande salle des Chevaliers accueillit, au son du cor des Alpes, près de 120 convives et l'on dégusta une fondue bourguignonne ou chinoise. Lors du repas, le président du cercle eut le plaisir de remettre le don d'anniversaire à M. Rey, directeur de la maison de Pontarisse. La soirée se prolongea avec pour cadre des groupes de chant et de danse fribourgeoise et, en alternance, le duo Nicole et Jacky. Un bal, conduit par le duo de Serge Broillet, mit un terme à cette soirée. En outre, Nicole et Jacky avaient agrémenté l'après-midi des personnes âgées de Cortailod par un concert offert par le même cercle.

Changement des numéros de téléphone à Bôle

Dans le but de décharger le central de Colombier, la direction d'arrondissement des téléphones de Neuchâtel a jugé nécessaire de transférer tous les raccordements téléphoniques de Bôle sur celui d'Areuse. La modification, qui entraînera le changement des numéros de téléphone de Bôle, aura lieu le premier jour de validité de l'annuaire N° 4, soit le 19 février. Une machine parlante renseignera les personnes qui, à partir de ce moment-là, sélectionneraient encore les anciens numéros.

La commutation ne pourra être exécutée sans une certaine période d'interruption qui débutera le vendredi 18 à 22 h et se terminera au début de la soirée de samedi. La cabine téléphonique publique de Bôle sera maintenue en service, ainsi que celle qui se trouve à la sortie nord de Colombier, près de la gare des CFF.

Avant le 2^{me} grand Carnaval de Bulle

De notre correspondant :
Le voile a été (partiellement) levé samedi, sur les onze chars qui défilèrent le dimanche 20 février, à 15 heures, dans le cortège du deuxième grand carnaval de Bulle. Ces chars, confectionnés dans l'ancienne fabrique de... tuiles de corbières, visent une poignée de « grosses têtes » de la région, montrées dans leurs faits et méfaits de l'année.
L'organisation est due au remuant football-club de Bulle, avec l'appui de huit sociétés locales, de vingt-quatre café-

tiers et des instances officielles. Le président du FC Bulle et le secrétaire général du carnaval, eux-mêmes, se sont laissés de bonne grâce élever des statues en carton-pâte, superbement fabriquées par les spécialistes du carnaval de Viareggio (Italie). Au cortège figureront d'ailleurs six groupes cacophoniques de Lucerne, Morat et Bulle, une clique de jeunes fifres et tambours de Bâle, dix fanfares travesties de la région et dix autres groupes du chef-lieu grüérien. En tout, trente-huit groupes, tous costumés et masqués...

L'an passé, la censure avait opéré. Un char avait été interdit à Bulle qui l'avait reflé au brandon de Payerne. Cette année, l'auto-censure a fonctionné pour un projet de char (qui n'était pas dû aux créateurs, Fernand Dey et Marco Santini). Les responsables voulaient en quelque sorte adoucir une attaque personnelle visant un notable prompt à distribuer des claques aux contestataires. L'auteur du projet ne voulut pas s'y résoudre, et les Bullois renoncèrent. L'idée fut ensuite proposée à Fribourg. Et l'on apprend que le char de la « machine à claques » devrait défilé au cortège du carnaval des Bolzes...

Hier encore, la Gruyère découvrait sa feuille satirique, « Le Crapaud » : vingt pages largement consacrées aux potins innocents, parfois hermétiques, avec quelques bons dessins et surtout un joli « radeau de la méduse » où se bousculent les députés grüériens, quelques-uns qui auraient bien voulu l'être et d'autres qui ne le sont plus.

Cela dit, le carnaval de Bulle est fort prometteur. Il commencera le samedi, dès 14 h 30, avec les enfants, puis par l'introduction du roi Carnaval, Sa Majesté Joseph 1^{er} et sa suite de donzelles, à 17 heures, place de l'abbé-Bovet. Le bal du soir, avec l'orchestre de Gerval, verra l'élection de la reine de Carnaval. Le couple royal défilera dans le cortège du dimanche. Le soir, bal avec l'orchestre Moonglow et concours de masques. Le lundi soir, nouveau bal avec le « show » d'Alain Morisod. Riche programme donc : le roulement financier dépasse 100.000 francs, dont quelque 40.000 francs pour le seul cortège.

LE LOCLE

Cyclomotoriste blessée

Pilotant un cyclomoteur, dimanche vers 15 h 45, M^{lle} A. V., 18 ans, de Villers-le-Lac (Doubs) circulait rue de l'Hôtel-de-Ville en direction est. A la hauteur de la rue J.-Droz et alors qu'elle roulait sur la piste centrale, elle a brusquement bifurqué à gauche sans indiquer son changement de direction, coupant ainsi la route à la voiture conduite par M. J. M., de La Chaux-de-Fonds, lequel circulait dans la même direction. Malgré un brusque freinage de la voiture, la collision ne put être évitée. Blessée, M^{lle} V. a été transportée à l'hôpital par l'ambulance. Après avoir reçu des soins, elle a pu regagner son domicile.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Laos : l'heure de la contre-offensive

BANGKOK (AFP). — Des tirs d'artillerie ont été déclenchés samedi à raison de deux obus toutes les trois minutes, par les troupes gouvernementales laotiennes, afin de tenter de déloger des environs de Vientiane les forces des mouvements de résistance anti-communiste et des insurgés méo, rapporte samedi Radio Bangkok.

Le correspondant de la radio, installé à Nong Khai, ville frontrière sur la rive thaïlandaise du Mékong, face à la capitale laotienne, qui cite des réfugiés venant de franchir la frontière déclare que les trou-



Un moment spectaculaire : le départ des concurrents pour l'épreuve individuelle du concours d'hiver de la division frontière 2. (Avipress Rih)

pes gouvernementales s'attendent à une attaque imminente des troupes conjointes du Front libre laotien et du Mouvement de libération lao. La radio précise que des affrontements armés pourraient intervenir dès le 15 février, jour prévu pour le déclenchement d'une campagne d'envergure dirigée contre les mouvements de droite au Laos.
Selon la radio, tous les éléments de droite doivent être arrêtés le 15 février, et les fonctionnaires soupçonnés de sympathies à l'égard des mouvements anti-communistes doivent être révoqués,

et remplacés par des Nord-Vietnamiens qui seraient déjà installés dans la banlieue de Vientiane.
La presse thaïlandaise a repris les informations de Radio Bangkok, et deux quotidiens précisent, citant de « nombreuses sources », que les troupes gouvernementales laotiennes ont dû battre en retraite vers la capitale, le 11 février, à la suite d'une attaque des insurgés méo.
Des réfugiés ont également révélé que le ministre laotien de la défense, le général Jantai, a ordonné aux forces combinées lao-vietnamiennes de former 10 bataillons destinés à attaquer les insurgés méo.
D'autres réfugiés ont précisé que les tirs d'artillerie de samedi avaient inquiété la population de Vientiane, et que la capitale avait été sillonnée par des jeeps munies de haut-parleurs afin de calmer la population.

Le commandant de l'armée thaïlandaise, le général Serm Na Nakhorn a déclaré samedi que les autorités militaires surveillaient l'évolution de la situation à la frontière lao-thaïlandaise. L'activité militaire sur la rive laotienne du Mékong est considérée comme relevant de la sécurité intérieure du Laos, et non comme une menace à l'égard de la Thaïlande, a ajouté le général.

Experts de l'OPEP à huis clos

VIENNE (AUTRICHE) (AP). — Des experts de l'O.P.E.P. vont se réunir aujourd'hui à huis-clos pendant une semaine à Vienne pour imaginer une formule de compromis sur la question des prix du pétrole, a-t-on appris dimanche de sources informées.
Cette nouvelle, qui n'a pas été officiellement confirmée au siège viennois de l'organisation, recoupe les informations de la presse koweïtienne selon laquelle les membres du cartel des exportateurs de « brut » vont tenter de résoudre le conflit né lors de la conférence de Doha (Qatar) le

17 décembre 1976 à propos du relèvement des prix.
On sait qu'à la suite d'un désaccord, les saoudiens appuyés par la fédération des émirats arabes unis avaient décidé de ne relever les cours que de cinq pour cent au premier janvier contre 10 % pour tous les autres pays de l'organisation.

Les experts ne disposant que d'une voix consultative, leurs conclusions devront encore être ratifiées par les ministres de l'organisation. La prochaine conférence ministérielle ordinaire de l'O.P.E.P. est prévue pour le 12 juillet à Stockholm.

PDC fribourgeois et votations du 13 mars

Le comité de direction du parti démocrate-chrétien fribourgeois, réuni sous la présidence de M. Franz Hayoz, s'est prononcé sur les votations fédérales et cantonales du 13 mars. Inquiet « face à l'entêtement des milieux xénophobes suisses qui font fi des deux rejets de 1970 et 1974 », il proposera à l'assemblée des délégués du 5 mars le rejet des trois initiatives émanant de ces milieux. S'agissant des traités internationaux, il appuie le contre-projet.

Quant à l'initiative du P I C S fribourgeois sur les allocations familiales, le comité de direction du PDC a entendu un exposé de M^e Germain Bouverat, député et syndic de Villars-sur-Glâne. Il constate que Fribourg est en tête des cantons,

immédiatement après Genève, pour les allocations familiales aux salariés. Il estime que « la généralisation des allocations prévue par l'initiative, en relation avec la limitation à 3 % pour les cotisations, ne permettra pas de maintenir le niveau actuel des allocations et portera ainsi préjudice aux salariés même ». Tout en reconnaissant certains aspects positifs de l'initiative, il en recommandera le rejet aux délégués. En revanche, il approuve le contre-projet du gouvernement et du Grand conseil, estimant qu'il constitue « une loi moderne ».

A l'unanimité également, il recommande l'acceptation du crédit roulier cantonal.

LA CHAUX-DE-FONDS

Heure de musique au Conservatoire Le pianiste Bernard Pfister

En ce dimanche 13 février, régnait au Conservatoire un air de fête. D'abord, la présence de très nombreux auditeurs (les galeries étaient ouvertes). Ensuite, la présence d'un pianiste vernaculaire qui fut très applaudi. Mozart, Beethoven, Dvorak constituait, il est vrai, un programme de choix.

Dans l'ouverture de « Don Juan », comme dans la suite tchèque de Dvorak, la qualité de l'orchestre fut exceptionnelle. L'orchestre du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, renforcé par des professionnels, sut mettre en valeur le sérieux de Mozart comme aussi le folklore de la bohème. A cet égard, la finale (furiante-presto)

mit en valeur tous les instruments et obtint un grand succès. Le tout grand succès fut remporté, cependant, par Bernard Pfister, dans le concerto de Beethoven. S'exprimant avec liberté, selon une conviction et une intuition qui intériorisent la pensée du grand sourd, avec style et panache, Bernard Pfister réalisa avec l'orchestre une entente parfaite. Son rubato fut suivi par Robert Fallier. Cette souplesse très au point donna à l'orchestre du Conservatoire la possibilité de réaliser une participation active et efficiente (selon la conception beethovenienne).

Arpèges, gammes, octaves et accords, dans une si belle maîtrise, révèlent une technique du clavier qui agit toujours en fonction du contenu intérieur ; cette technique, avec Pfister, est subordonnée aux impulsions, aux inventions qui caractérisent l'écriture du génial musicien. Maturité et musicalité sont ainsi les signes distinctifs de la conception d'un Bernard Pfister : cette interprétation se veut vivante et non conformiste.

« L'andante con moto » mit en valeur un toucher très délicat qui renforça le lyrisme de ce mouvement lent. L'élégance du rondo se transforma très vite en une réalisation virile et puissante. En un mot, c'était du grand art.

Collision par l'arrière

Hier vers 14 h 55, une voiture conduite par M. L. B., de La Chaux-de-Fonds, circulait boulevard de la Liberté en direction est. Peu avant la rue de la Reuss et alors qu'il dépassait une file de voitures, sa voiture a heurté l'arrière de celle de M. D. S., de Berne, lequel était arrêté en présélection afin de bifurquer à gauche. Dégâts.

VAL-DE-RUZ

Enfant blessé à Fontaines

Hier vers 18 h 50, le jeune Bertrand Schornoz, 6 ans, de Fontaines, circulait à vélo à Fontaines, empruntant une rue sans nom. En s'engageant sur la route cantonale, il est entré en collision avec l'auto de M^{lle} S. B., de Boudevillers, laquelle se dirigeait vers Cernier. Blessé, l'enfant a été transporté à l'hôpital de Landeyeux.

Votation à Zermatt: «non» au funiculaire

(C) Votation importante dimanche à Zermatt puisque les bourgeois de la station ont boué en quelque sorte la construction du nouveau funiculaire de Sunegga, un funiculaire dont la convention est estimée à 15 millions de fr. et dont les travaux ont déjà commencé.

Les bourgeois ont refusé hier de participer financièrement à la réalisation et de mettre à disposition les terrains nécessaires. L'histoire fait du bruit dans la station...

Le chef de la diplomatie américaine entreprend un périple au Proche-Orient

M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a quitté le Proche-Orient, sans parvenir à un résultat concret et sans avoir réussi à concilier les positions des parties en conflit. Venu s'entretenir avec les chefs de six pays du Proche-Orient et avec les dirigeants de la résistance palestinienne, M. Waldheim devait examiner les possibilités d'une reprise de la conférence de Genève, en mars prochain. Sur cette question, M. Waldheim a estimé que la conférence reprendra dans les mois à venir. Le président Sadate, quant à lui, souhaite qu'elle soit élargie à des pays européens, dont la RFA, la France et la Grande-Bretagne.

En concluant sa tournée au Caire, le secrétaire général des Nations unies s'est toutefois déclaré satisfait samedi de ne pas avoir constaté de durcissement dans l'attitude des parties concernées. Il a dit avoir recueilli des idées et des éléments nouveaux lors des discussions qu'il a eues à Jérusalem, Damas, Amman, Beyrouth, Riad et au Caire ainsi qu'avec le président de l'OLP M. Yasser Arafat.

On croit également savoir, dans son entourage, que les pays arabes seraient disposés à négocier sur les problèmes de fond sans s'attarder aux questions de procédure. Selon les observateurs, le

premier bénéficiaire de la mission de M. Waldheim devrait être M. Cyrus Vance le secrétaire d'Etat américain qui commencera demain son voyage au Proche-Orient.

A SON TOUR

Successeur de M. Kissinger à la tête du département d'Etat, M. Cyrus Vance entreprend une tournée au Proche-Orient. Ce périple qui le conduira en Israël, en Egypte, au Liban, en Jordanie, en Arabie saoudite et en Syrie, durera trois semaines à peine après l'entrée en fonctions du président Jimmy Carter. Ce dernier a fait de la paix au Proche-Orient une des priorités de l'administration démocrate. La mission du secrétaire d'Etat américain est cependant seulement exploratoire. Il ne

se rend pas au Proche-Orient porteur d'un plan précis, mais « dans le but de faciliter le processus devant déboucher sur un règlement entre les parties concernées ».

Israël a d'ores et déjà indiqué, par la bouche du directeur général du ministère israélien des affaires étrangères, M. Avineri, que son pays étudiera avec M. Vance l'éventualité de négociations visant à mettre fin à l'état de guerre avec les Arabes. Dans une interview radiodiffusée samedi, M. Avineri a ajouté : « Les entretiens que nous venons d'avoir avec le secrétaire des Nations unies ont montré que la route de Genève reste bloquée à cause de l'insistance des pays arabes à vouloir y faire participer l'OLP, contrairement aux accords qu'ils avaient librement acceptés en 1973 ».



Le général Villacusa (premier rang au centre) et sa famille. (Téléphoto AP)

Après la libération des otages espagnols

Après la libération des deux otages du GRAPO par la police espagnole, celle-ci poursuit son offensive contre l'organisation extrémiste et le PCER (parti communiste espagnol reconstitué) dont elle est l'émanation.

Trois autres membres du PCER, ont été arrêtés samedi à Barcelone à la suite de l'attentat dont ont été victimes la veille deux policiers. L'un a été tué, l'autre blessé par des balles tirées par quatre militants du PCER. Ceux-ci, qui avaient été surpris en train de distribuer de la propagande du parti, ont été arrêtés. Plus de trente personnes au moins sont maintenant aux mains de la police. Le ministre de l'intérieur a promis qu'elle poursuivrait sans relâche ses efforts pour anéantir le GRAPO et mettre fin à la violence en Espagne. M. Villa, a ajouté que les pouvoirs spéciaux de perquisition et d'arrestation que le gouvernement avait dû rétablir pour permettre aux forces de l'ordre de lutter contre les violences extrémistes devaient rester en vigueur pour le moment.

Les succès de la police contre le GRAPO ont fait passer au second plan la demande de légalisation du parti communiste, déposée vendredi matin par ses dirigeants. Le ministère de l'intérieur dispose de dix jours pour l'accepter ou, comme il paraît plus probable, demander à la Cour suprême de trancher.

Se situant à l'avant-garde de l'« euro-communisme », le PCE a pris fermement position en faveur du respect de la loi et de l'ordre pendant la récente vague de violence.

Malgré « l'auréole du martyr » donnée au parti par l'assassinat de cinq avocats communistes, le mois dernier à Madrid, les milieux conservateurs ne désarment

pas dans leur opposition à sa réintégration normale dans la vie politique du pays.

Samedi deux journaux de droite établissent un lien entre le parti communiste et le GRAPO. « Pour « Arriba », notamment M. Santiago Carrillo et ses amis ne pourront jamais nier que leur parti à le même nom que le PCER, même si la stratégie du PC est différente.

Si la responsabilité d'extrémistes de gauche paraît désormais bien établie dans les affaires d'enlèvements et des meurtres de policiers, les observateurs estiment que désormais les recherches de la police devraient s'orienter vers les milieux d'extrémistes de droite. En effet, les auteurs de l'assassinat du jeune étudiant, tué le 23 janvier lors d'une manifestation à Madrid, et les meurtriers des cinq avocats de la rue Atocha, tués quelques heures après l'enlèvement du général Villacusa, n'ont toujours pas été retrouvés.



Carter et à droite son secrétaire d'Etat Cyrus Vance. (Téléphoto AP)

SUITE Contestataires

« Exemple : le geste récent du département d'Etat qui, avec une chaleur suspecte, a exprimé son « inquiétude » pour les « dissidents » en URSS et en Tchécoslovaquie.

Pour la première fois dans la presse soviétique, la « Pravda » fait allusion à la contestation en Pologne et en Allemagne de l'Est, en s'en prenant à une campagne concertée de l'Occident contre les pays communistes.

On assiste, ajoute la « Pravda » à un tintamarre sans précédent à propos du libelle antisocialiste, la soi-disant « Charte 77 » fabriquée par un groupe de contre-révolutionnaires de droite qui avait montré ses vraies couleurs antisocialistes en 1968 ».

IL N'EXISTENT QUE...

Mais c'est aux contestataires soviétiques que l'éditorial réserve ses flèches les plus dures : « Ils essaient de montrer qu'il existe une opposition au socialisme. Mais en vérité les opposants ne sont rien qu'un petit groupe qui ne représente personne, dont les opinions sont très éloignées de celles du peuple soviétique. Ils n'existent que parce qu'ils sont rétribués appuyés et félicités par l'Occident ».

Dans les milieux dissidents de Moscou, on pense que les dernières arrestations font partie d'une opération de nettoyage entreprise par le Kremlin avant la tenue en juin de la conférence de Belgrade, prolongement de celle d'Helsinki, dont elle doit passer en revue les résultats pratiques.

Un attentat?

KOWEÏT (AP). — Des membres du « Fatah » et de la « saïka », deux organisations palestiniennes modérées, ont arrêté des fedayins du mouvement extrémiste « Juin noir » qui avaient organisé un complot pour faire sauter l'avion du secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, à son arrivée à Beyrouth le 18 février, a révélé le journal koweïtien « al Kabas », qui se réfère à des voyageurs arrivés du Liban.

Il ne précise ni quand, ni comment ce complot a été découvert. Il ajoute que d'autres militants de « Juin noir » ont tenté ensuite de libérer par la force leurs camarades arrêtés (il n'en indique pas le nombre), ce qui a déclenché jeudi dernier des combats entre les deux factions, qui se sont étendus vendredi à plusieurs camps palestiniens de la région de Beyrouth.

Des informations en provenance de Beyrouth avaient signalé alors que des unités syriennes de la force de dissuasion arabe pillaient des camps palestiniens proches de l'aéroport de la capitale, dans le but de confisquer des dépôts d'armes lourdes.

D'autre part, d'après le journal koweïtien, M. Yasser Arafat a révélé à ses collaborateurs que des terroristes de « Juin noir » avaient également préparé un attentat à Rome dans le but d'obtenir la libération de deux fedayins emprisonnés en Italie pour avoir commis un attentat contre l'ambassade de Syrie en octobre dernier.

La position des Palestiniens

Un document mettant en évidence la volonté de l'Organisation de libération de la Palestine de se contenter, dans un premier temps d'un « Etat palestinien composé de la Cisjordanie, de la bande de Gaza et des enclaves de Himma et Auya », a été publié par le quotidien socialiste viennois « Arbeiterzeitung » dans son édition dominicale. Ce document aurait été transmis, il y a quelques semaines par « l'une des personnalités les plus en vue de l'OLP », au chancelier Kreisky en vue d'une demande au chef du gouvernement autrichien d'une médiation de « l'Internationale socialiste », selon le journal. Le texte indiquait notamment qu'« un statut de non-belligérance entre le futur Etat souverain de la Palestine et l'Etat d'Israël pourrait être établi ». Il parle également d'un accord qui pourrait être établi : « La reconnaissance et la réalisation, par Israël, du droit des réfugiés palestiniens à rentrer

dans leurs domiciles d'origine, s'ils le désirent, ou à être indemnisés si leur libre choix les conduit à opter pour une autre solution ». Le quotidien autrichien estime que ce texte atteste d'un « changement fondamental » dans la position de l'OLP. D'autre part, plusieurs rencontres entre Israéliens et Palestiniens se sont déroulées à Paris pendant les trois dernières semaines, apprend-on de bonne source. Ces contacts qualifiés désormais de « rencontres de routine » ont eu lieu notamment entre le député socialiste indépendant israélien Arieh Eliav, membre du conseil pour la paix israélo-palestinienne et trois personnalités palestiniennes du Fatah et Sabri Jeries, membre du Conseil national (parlement) palestinien.

Selon certaines sources ces rencontres pourraient reprendre très prochainement. Le député Eliav a quitté Paris samedi à destination d'Israël via Rome.

Le décès de M. Lafay et la bataille de Paris

PARIS (AP). — Le président du Conseil de Paris, M. Bernard Lafay, député du 17^{ème} arrondissement, ancien ministre, est décédé dimanche matin à son domicile natal.

M. Lafay aurait succombé à un malaise cardiaque, précise-t-on à l'hôtel de ville. Le président du conseil de Paris, ajoute-t-on, paraissait samedi encore en « parfaite santé ».

Né le 8 septembre 1903 à Malakoff, M. Lafay avait été secrétaire d'Etat auprès du ministre du développement industriel et scientifique dans le gouvernement de M. Jacques Chaban-Delmas. Il devait conduire une liste du Rassemblement pour la République aux prochaines élections municipales dans le 17^{ème} arrondissement et allait à cette occasion être opposé à une liste dirigée par M. Michel d'Ornano, rival de M. Jacques Chirac dans la course à la mairie de Paris. Docteur en médecine, membre de l'académie nationale de médecine, il avait été élu pour la première fois conseiller municipal de Paris en 1945. Il avait accé-

dé à la présidence du conseil municipal de Paris en 1954.

Successivement élu sénateur de la Seine (1946-51), puis député (1951-58), M. Lafay a assumé diverses fonctions dans les gouvernements de M. Edgar Faure, sous la IV^{ème} République.

En 1956, Bernard Lafay fonda le parti du Centre républicain, dont il allait être par la suite président (1956-59) et secrétaire-général (1960-67).

Sénateur de la gauche démocratique de 1959 à 1967, il était de nouveau élu député dans la 22^{ème} circonscription de Paris (17^{ème} arrondissement) le 12 mars 1967. Réélu en 1968, il abandonnait son siège de député en juillet 1969 pour assumer les

fonctions de secrétaire d'Etat dans l'équipe de M. Chaban-Delmas.

Depuis le 11 mars 1973, M. Lafay siègeait de nouveau à l'assemblée nationale.

SELON CHIRAC

En raison de la disparition de M. Bernard Lafay, M. Jacques Chirac a annulé dimanche après-midi la présentation à la presse des listes du Rassemblement pour la République dans la capitale.

« Nous n'avons pas le cœur aujourd'hui à parler politique ou à débattre de problèmes électoraux », s'est borné à déclarer le président du R.P.R. dans les salons de l'hôtel « Lutetia ».

Affrontement au sommet?

La personnalité de M. Lafay dans les quartiers de Clichy, Wagram et des Ternes, était telle que M. d'Ornano se préparait à abandonner toute idée de candidature dans ce secteur où les personnes âgées représentent une grande partie de la population.

M. d'Ornano a donc maintenant la voie libre et peut être tenté de poser sa candidature dans ce quartier de Paris. Mais, des sources de plus en plus précises semblent vouloir indiquer que pour ne pas perdre ce secteur et obliger M. d'Ornano à abandonner toute

idée de candidature dans le 17^{ème} arrondissement, M. Chirac renoncera au 5^{ème} arrondissement et se présenterait comme tête de liste à la place de M. Lafay. Si dans ces conditions, M. d'Ornano décidait, en définitive, de maintenir sa candidature contre M. Chirac, on pourrait dire que la majorité présidentielle serait morte en même temps que le président du Conseil de Paris. C'est sans doute pour se donner le temps de la réflexion que M. Chirac a repoussé sa conférence de presse.

L. G.

L'affaire du train Rome-Milan

ROME (AFP). — La personne qui avait informé les services secrets italiens, M^{me} Rita Moxedano, a elle-même placé la bombe qui devait faire sauter le train Naples-Milan dimanche dernier. L'inculpation a été lancée par le magistrat instructeur à l'issue d'une semaine d'interrogatoires et de confrontations.

Naples et elle a été capable de préciser dans quelle armoire l'engin avait été dissimulé.

Quant à l'inculpée elle dit avoir eu des contacts samedi dernier dans la matinée au siège des services secrets italiens et s'être ensuite fait reconduire dans la région de Cassino (en direction de Naples) par un fonctionnaire de ces services. Dans son emploi du temps de samedi dernier, il existe un « blanc » de trois heures pendant lesquelles elle soutient « avoir fait ce que lui a dit de faire » le fonctionnaire qui l'avait accompagnée.

Du nouveau dans l'affaire de Broglie

PARIS (AP). — Pour « L'express », le mobile de l'assassinat de M. Jean de Broglie, ancien ministre et ancien député de l'Eure, ne doit pas être recherché dans le prêt de quatre millions de ff consenti par la victime à MM. Pierre de Varga et Patrick Allenet de Ribemont, pour leur permettre de racheter le restaurant de « La reine pédaque ».

« Il s'agit bien d'un crime d'intérêt, mais dépassant de loin le cadre (de ce prêt) (...). Il concerne en effet une affaire d'atteinte au crédit de l'Etat », affirme l'hebdomadaire.

Selon l'auteur de l'article, les débiteurs de M. de Broglie auraient décidé de l'éliminer parce qu'il refusait de leur restituer ou menaçait de négocier un faux titre de 10.000 bons de 400 ff au porteur de l'emprunt 8 % à douze ans, émis en 1972 par les « charbonnages de France » — titre qu'ils lui auraient remis en caution du prêt de quatre millions de ff et dont eux seuls savaient qu'il s'agissait d'un faux.

IL Y A 5 ANS

L'affaire remonte, selon Jacques Derogy, à l'automne 1972, à l'époque où une « organisation internationale de malfaiteurs sévissant sur les places financières d'Europe occidentale » a réussi à faire imprimer dans une imprimerie parisienne un lot de pièces frauduleuses, parmi lesquelles une vingtaine de récépissés de 10.000 bons non numérotés des « Charbonnages », soit vingt faux titres de quatre millions chacun.

L'appui des indications données par « l'informateur », l'hebdomadaire précise que « le cerveau de l'opération est celui qui avait organisé le hold-up éclair du 30 juin 1971 à la poste de Strasbourg ».

DES QUESTIONS

« L'Express » pose alors deux questions : « est-ce cette organisation que de Broglie aurait pu gêner en risquant de mettre en circulation un titre des « Charbonnages » ? Est-il vrai que ce titre était numéroté de 080 001 à 090 000 ? »

« Le seul fait que nous ayons pu établir, ajoute Jacques Derogy, c'est que Varga et son entourage étaient prêts à multiplier les fausses garanties de toutes sortes pour réaliser leurs opérations de cavalerie (...)

SUITE Ouganda

A Nakasero, plus de 60 personnes détenues sous l'accusation d'enfreintes à la circulation, ont été libérées pour faire place aux nouveaux prisonniers. « Ceux qui sont relâchés disent que les nouveaux détenus, sont brutalement torturés », poursuit David Martin.

Selon un Ougandais « tout laisse penser qu'a été déclenchée la plus grande campagne de massacres sur une échelle colossale depuis que Idi Amin Dada a assumé le pouvoir.

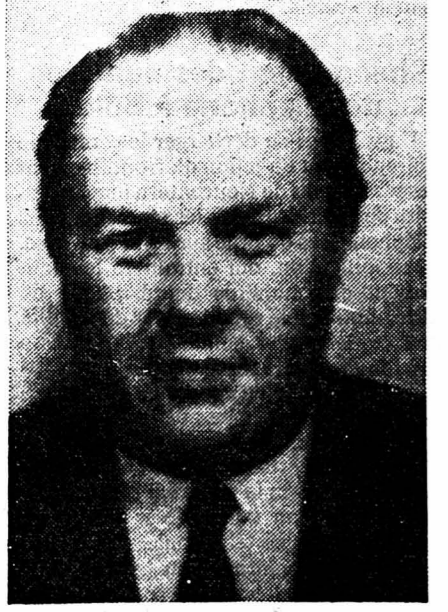
Qui sera élu le 25 mars?

M. Lafay n'aura pas de successeur à l'hôtel de ville, le mandat du président courant toute une session. Or, indique-t-on au Conseil de Paris, aucune session n'est prévue avant le 25 mars prochain, date à laquelle les nouveaux élus désignent le premier maire de Paris.

line Nebout, ancienne présidente du parti de la place de Valois, dans le IX^{ème} et M. Guy Longeville, directeur de sociétés, dans le XV^{ème}.

Parmi les professions les plus représentées sur les listes de M. Chirac figurent les cadres et directeurs (25), les avocats (huit) et les professions médicales (huit). On note aussi quatre commerçants (dont le président du syndicat des débitants de tabac de Paris, membre du bureau des PME, M. Henri Boutin, apolitique, dans le XI^{ème}), quatre employés (dont une sténo-dactylo, M^{me} Françoise Meyer, RPR, dans le XIII^{ème}) et deux mères de familles.

Enfin, treize députés se présentent, dont M. Maurice Couve de Murville, tête de liste dans le VIII^{ème}.



De Varga (Téléphoto AP)

UN FAIT PAR JOUR

Les communistes italiens jettent le masque

Les communistes italiens se rapprochent du pouvoir. Les obstacles qui auraient pu les empêcher d'y arriver diminuent chaque jour. Aussi leur ton change-t-il. Jamais M. Berlinguer n'a aussi rudement fait sentir à la démocratie chrétienne qu'elle ne pouvait gouverner que grâce à lui. Il a clairement affirmé que le temps de la non-opposition était révolu, et qu'il fallait que le parti communiste entre au gouvernement.

La situation du pays est suffisamment grave, les ministres assez usés, les forces anticommunistes suffisamment affaiblies, pour qu'il soit possible maintenant à M. Berlinguer de parler en maître. Ceux qui ont cru que le communisme libéral était possible vont voir ce que les communistes italiens feront de leurs illusions.

Malgré leur habileté et leur intelligence, les communistes italiens ont des réactions de communistes et ils les réaction. La nature est plus forte que la tactique. Et c'est presque sans qu'ils s'en rendent compte que leur ton change. Rarement ils ont été aussi prudents à l'égard de l'Union soviétique. Les relations de M. Berlinguer et de l'ambassade de l'URSS sont plus que courtoises, « fraternelles » dans le langage du parti. Ceux qui ont cru que les communistes italiens prendraient une vraie distance avec Moscou, n'ont pas fini, non plus, de s'apercevoir qu'il y a leurs illusions et la réalité. Un intellectuel du parti n'a pas hésité à écrire que le pluralisme, à quoi, soi-disant, le communisme italien s'était converti, n'était pas un but en soi, mais un moyen. On le remèra au magasin des accessoires quand on n'en aura plus besoin, c'est-à-dire quand on sera au pouvoir.

Décidément en veine de confidences, M. Berlinguer ne s'est pas arrêté là. Il n'a pas hésité à dire que la politique d'austérité devait être appliquée beaucoup plus sérieusement, et que pour y parvenir, il était nécessaire que le PC soit au pouvoir.

Pour une fois, M. Berlinguer a dit vrai. Avant même que d'être au pouvoir, il prend déjà le ton et les méthodes des communistes qui gouvernent l'Europe de l'Est. Là aussi, l'austérité forcée est à l'ordre du jour. Là non plus, il n'y a ni droit de grève, ni syndicats libres, ni libres discussions des salaires. C'est ce qui attend les Italiens quand les communistes gouverneront. La concertation sera supprimée. Le parti et les syndicats imposeront le silence aux revendications, et feront voter des ordres du jour de félicitations aux ministres communistes. Il faudra produire, se serrer la ceinture, et se taire.

M. Berlinguer a averti tout le monde. Si le peuple italien n'est plus capable d'un sursaut, le temps des épreuves d'où l'on ne sait plus comment sortir, va commencer pour lui.

I. P. S.